

Plus 2000

Le troisième cahier mensuel du prochain millénaire



Les pionniers du XXI^e siècle
Inventer la médecine de demain
page B1

5 pages sur les Oscars
Qui peut empêcher *American Beauty* de gagner?
cahier C



La Caisse coince les Chagnon

En achetant Vidéotron, Quebecor veut créer un véritable Time Warner canadien

RÉJEAN BOURDEAU
Appuyée par la Caisse de dépôt et placement du Québec, Quebecor veut acheter le Groupe Vidéotron et créer un géant du multimédia comme l'a fait l'américain AOL-Time Warner.
Mais pour y arriver, il doit mettre la main sur le câblodistributeur québécois avant qu'il ne concrétise son projet de fusion avec l'ontarien Rogers Communications, le principal câblo au pays.

Dans le cadre d'une entente de principe annoncée hier, le holding de communications de la famille Péladeau et la filiale Capital Communications, de la Caisse, proposent d'acheter Vidéotron et son réseau de télévision TVA pour 5,7 milliards de dollars. Des frais de résiliation de 241 millions payables à Rogers s'ajouteront s'ils complètent leur achat.
Une offre ferme sera déposée dans les prochains jours. Vidéotron aura l'obligation d'en fournir les détails à Rogers. La société ontarienne aura alors cinq jours pour annoncer publiquement si elle a l'intention de faire une surenchère.

La nouvelle entité, Quebecor Média, deviendrait une véritable constellation d'entreprises de communications. Elle engloberait les activités de câblodistribution de Vidéotron, les portails Internet Netgraphe et Canoe, l'intégrateur technologique Groupe In-formation, les réseaux de télévision TVA et TQS, les magazines, les librairies du Groupe Archambault et les journaux de Sun Media.

Pour sa part, l'offre de Rogers, déposée le 7 février, est évaluée à 5,2 milliards, en considérant que son action a clôturé à 46,80 \$ hier à la Bourse de Toronto. Cette offre prévoit l'échange de 0,925 action non votante de Rogers pour chaque action de Vidéotron. Elle exclut toutefois la participation de 81 % de Vidéotron dans le réseau TVA.
Voir **LA CAISSE** en A2
■ Autres textes en pages F1 et F2

ANALYSE

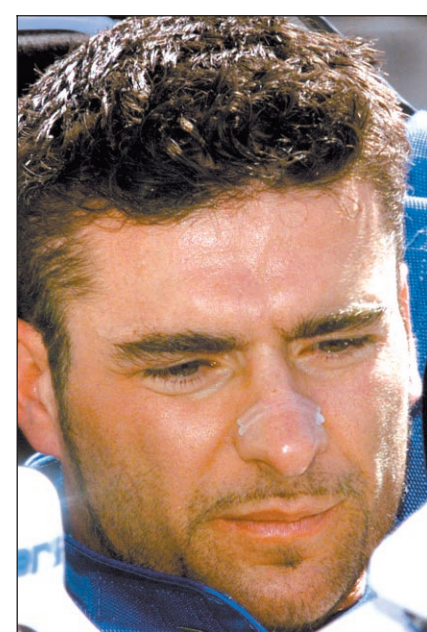
La famille et le fisc

RUDY LE COURS
Quand André Chagnon s'est présenté dans les années 80 devant Jean Campeau, alors président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, il était un modeste électricien, désireux de faire grandir sa petite compagnie de câblodistribution de la région métropolitaine.
Jean Campeau amorçait alors un virage audacieux mais décisif à la Caisse: financer des entrepreneurs en devenant actionnaire au lieu de prêteur, comme le faisaient les banques. Les taux d'intérêt étaient alors très élevés, au-delà des 10 %, et les entreprises tombaient comme des mouches.
Cela était d'autant plus vrai au Québec où la plupart étaient clients de la Banque Nationale. Elle était à peine née de la fusion laborieuse des Banques Canadienne Nationale et Provinciale dans le contexte difficile de la très dure récession de 1981-82. Pour survivre, la Nationale rappelait ses prêts plus rapidement que ses concurrents et les faillites d'entreprises se multipliaient.
L'éclair de génie de Jean Campeau aura été d'offrir une autre solution aux entrepreneurs en les accompagnant dans leur croissance à titre d'actionnaire.
Voir **LA FAMILLE** en A2

Où est le savoir-vivre?



Il est impossible de rencontrer Daniel Lemire, l'un de nos meilleurs comiques, sans lui parler de Daniel Pinard et de *Piment fort*. Tout en avouant qu'il est délicat pour lui d'aborder le sujet, Daniel Lemire regrette que la plupart des humoristes actuels manquent de compassion et de savoir-vivre. Mais le gros du problème, selon lui, est que les humoristes ne visent pas au bon endroit, parce qu'ils sont mal renseignés. Il remarque par exemple qu'aucun ne parle de Pinochet, « un des dictateurs les plus sanguinaires », ou des compagnies de tabac, qui « ont manipulé le tabac génétiquement pour le rendre plus addictif. C'est pourri rare, ça. »
Nos informations en page D1



Une pénible première

Alexandre Tagliani va sans doute se rappeler sa première sortie dans la série CART. Le bolide du pilote montréalais de 27 ans a dérapé hier matin à l'entrée des puits lors des premiers essais libres en vue du Grand Prix de Miami à Homestead, heurtant au passage trois personnes, un mécanicien, un signaleur et un photographe, et endommageant deux voitures des équipes Nunn et Hollywood Mercedes.
Nos informations en page G1

Les écoles de Montréal restent réfractaires à l'homosexualité

MARIE-CLAUDE MALBOEUF
Après les machines à condoms, c'est l'homosexualité chez les adolescents dont ne veulent pas entendre parler les écoles de Montréal. Même si les recherches montrent que les jeunes gays se suicident et décrochent infiniment plus que les autres. Et même si c'est en classe qu'ils vivent souvent leurs plus graves tourments.
« Depuis des années, on essaie de percer les écoles. Mais on se bute à une forteresse », affirme

François Béchar, directeur de la ligne d'aide Gai-Écoute, qui n'a pas attendu la sortie du chroniqueur et gastronome Daniel Pinard pour dénoncer l'isolement et la détresse des jeunes homosexuels.
En 1998 et 1999, l'organisme a contacté 600 écoles secondaires, cégeps et universités. À peine un établissement sur six a répondu à sa lettre. Les autres ne veulent pas offrir ses dépliants aux élèves et, pour la plupart, n'inscrivent pas le numéro de la ligne d'aide à l'agenda ou au bottin étudiants.

« Montréal, c'est la pire place, prend soin de préciser M. Béchar. Presque aucune école n'a réagi. » En novembre 1998, deux mois avant sa lettre, la commission scolaire avait pourtant avisé les directeurs d'écoles francophones de l'existence de Gai-Écoute, subventionné par la régie de la santé et des services sociaux. « Mais ça bloque au niveau des directions. »
Voir **LES ÉCOLES** en A2
■ Autre texte en page A6

INDEX
Petites annonces
- index E1
- immobilier E1 à E7
- marchandises E7 et E8
- emplois E8 à E15
- automobile E15 et E16

- affaires F4
Arts et spectacles cahiers C et D
- horaires-spectacles D17
- Télé-horaire D2
Actualités A21

À titre-d'aile K12
Avis F11 et G9
Bridge H20
Carrières cahiers I et J
- professions cahier I, J1 à J7
- formation J9 et J10

Décès G10 et G11
Échecs H20
Économie F1 à F12
Éditorial B2
Encans G9
Êtes-vous observateur? H18

Feuilleton H18
Horoscope J8
Loteries A2 et F12
Météo F12
Monde A24 et A25
Mon toit cahier K
Mots croisés H18 et J8

Mot mystère H18
Ni bête ni méchant! H20
Opinions B3
Philatélie H20
Plus B1, B4 à B12
Politique A22, A23, A26 et A27

Restaurants D18
Vacances - voyage cahier H
Vin D19
Sports cahier G
- Michel Blanchard G5

MÉTÉO
Averses
Max. 14,
min. 6
page F12




Suites de la une

La Caisse coince les Chagnon

LA CAISSE / Suite de la page A1

En conférence de presse, le grand patron de Quebecor, Pierre-Karl Péladeau a indiqué que Claude Chagnon, le président de Vidéotron, a été informé de « l'alternative » hier matin.

Dans la journée, M. Chagnon a diffusé un communiqué de presse en son nom (et non de Vidéotron) pour maintenir l'appui inconditionnel de la famille à l'offre de Rogers. En début de soirée, M. Chagnon a rappelé *La Presse* pour commenter la nouvelle.

Selon lui, l'attitude de la Caisse dans le dossier « commence à ressembler à une vendetta personnelle ». Il a souligné que depuis

six semaines, l'institution financière refuse de s'asseoir avec eux. « Maintenant qu'ils font partie d'une offre concurrente, ils manifestent leur désaccord », a-t-il dit.

M. Chagnon estime que l'offre de Rogers est plus attrayante par la composition de son actif lié à la téléphonie. Dans le communiqué, il parle d'un bouquet de services de communication: la télédistribution, l'accès Internet, le sans-fil, le cellulaire et la téléphonie résidentielle.

Il a indiqué que la fusion avec Rogers comporte des éléments de succès, comme la taille, l'éventail de produits et services, ainsi que la flexibilité financière.

Selon lui, le concept avancé par le consortium Quebecor-Caisse va tout à fait dans le

sens inverse et l'entité qui en résulterait serait « très lourdement endettée ».

Autre preuve que le torchon brûle, hier après-midi, la Caisse de dépôt a obtenu en Cour supérieure une injonction provisoire qui repousse de 10 jours le vote des actionnaires de Vidéotron sur l'offre de Rogers, prévu initialement lundi.

Cela donnera à Quebecor le temps de peaufiner son offre de 49 \$ par action dont 28,41 \$ au comptant. Le reste de la transaction sera payé en actions de Quebecor Média. « Les actionnaires pourraient avoir le choix entre l'argent et les actions, mais rien n'est encore décidé », a dit M. Péladeau.

L'entente prévoit que Quebecor et Capital Communications investiront respectivement

1,034 milliard et 435 millions dans Quebecor Média. Le groupe aurait obtenu un financement de 4,3 milliards d'une grande institution financière, a indiqué M. Péladeau.

L'analyste Benoît Dubé, de Canaccord Capital, préfère attendre avant de faire une recommandation. Même après la conférence téléphonique des analystes avec M. Péladeau, il ne connaissait toujours pas la structure financière de la transaction, ni le bilan pro forma de Quebecor Média.

« L'offre de Quebecor paraît attrayante à cause de la composante en argent comptant, mais on ne connaît pas la valeur de la nouvelle entreprise. » Selon lui, Quebecor devra vendre des éléments d'actif, comme ceux de Vidéotron Télécom, pour alléger son endettement.

La famille et le fisc

ANALYSE

LA FAMILLE / Suite de la page A1

André Chagnon a été parmi les premiers à en profiter. Sans la Caisse, Vidéotron ne serait jamais devenue ce qu'elle est aujourd'hui: un télédistribeur de premier plan, détenteur d'un puissant réseau télé (TVA) et de participations rentables comme dans Microcell. Sans la Caisse, la famille Chagnon ne serait jamais devenue richissime.

Comme le rappelait hier Pierre Bélanger, président de Capital Communications CDPQ, la Caisse a toujours souhaité et soutenu le développement de Vidéotron. Ses tentatives d'expansion hors Québec (au Royaume-Uni et aux États-Unis) ou hors télédistribution (TVA, inforoute Ubi) ont connu des succès divers. Toujours grâce à

son monopole territorial cependant, Vidéotron est restée assurée de sa rentabilité malgré une qualité de service ordinaire que la nouvelle concurrence des Bell ExpressVu et autres Look Communications met en relief.

Sous la direction des Chagnon, Vidéotron aura raté de jolies occasions d'assurer sa présence sur tout le territoire canadien. Il y a moins d'un an, Rogers croulait sur les dettes et plusieurs analystes voyaient l'entreprise comme la cible d'une offre d'achat.

Hier, Pierre Bélanger a rappelé que la Caisse avait souhaité accompagner Vidéotron dans une expansion pancanadienne qui aurait supposé l'achat de Rogers. Mais Ted Rogers s'est ressaisi, a assaini le bilan de son entreprise par plusieurs transactions judicieuses l'été et l'automne derniers. Les Chagnon ont regardé passer le train, sans doute absorbés par la passation des pouvoirs entre le père André désireux de se retirer et le fils Claude dépassé par les défis à relever.

Bref, l'entreprise aurait eu besoin d'un leadership plus audacieux pour relever les défis posés par la nouvelle économie et les nouvelles technologies mais la famille exerçait sur elle un contrôle absolu à cause de ses actions à votes multiples.

Voilà peut-être qui explique en partie pourquoi la famille n'a pas résisté en février à l'offre alléchante que lui a faite Ted Rogers. L'échange d'actions proposé était d'autant plus alléchant qu'il mettait leur gain en capital de quelque deux milliards de dollars à l'abri de l'impôt alors qu'une proposition au comptant envoyait aux fiscaux canadiens et québécois environ 37,5 % de cette somme, soit 750 millions de dollars.

Mais la cupidité des Chagnon n'a pas plu à la Caisse qui voit dans Vidéotron un élément du patrimoine économique québécois à développer plutôt qu'à céder. Cela est d'autant plus vrai que l'entreprise a été au fil des ans largement subventionnée pour développer et

moderniser ses technologies.

Voilà pourquoi la Caisse exerce son droit de veto prévu dans la convention d'actionnaires entre elle et les Chagnon, sur le projet de fusion intervenu avec Rogers.

La proposition annoncée hier avec Quebecor prévoit dans sa forme esquissée qui n'est pas définitive que les actionnaires auraient droit non pas seulement à un échange d'actions comme c'est le cas de l'offre de Rogers, mais aussi à un montant au comptant équivalant à 58 % de la transaction.

Pour les Chagnon, la seule partie en espèces équivalait à la rondelette somme de 1,16 milliard de dollars, sans compter un bloc des actions dans la future entité appelée Quebecor Média évalué hier à environ 842 millions.

Tandis que les deux milliards promis aux Chagnon dans l'offre de Rogers sont libres d'impôt tant qu'ils ne vendront pas leurs actions du câblodistributeur torontois, la proposition faite par Quebecor et la Caisse devrait leur coûter plus de

400 millions en impôts provincial et fédéral. De quoi rembourser leurs subventions, en somme.

La partie n'est pas pour autant terminée. Le geste spectaculaire fait hier oblige les Chagnon à négocier... ou à multiplier les recours devant les tribunaux pour toucher leurs deux milliards. Bon prince, la Caisse laisse la porte ouverte à une modification de sa proposition pour que l'actionnaire touche moins d'argent au comptant. De quoi infléchir les Chagnon.

Désormais, on sait que, lorsque la Caisse fait la fortune de quelques entrepreneurs, ce n'est pas pour qu'ils mordent la main qui les a nourris.

Si la Caisse veut éviter à l'avenir des situations comme celle qu'elle vit avec les Chagnon, elle ne devrait plus accepter que ses partenaires détiennent des actions à votes multiples. Ainsi, ils ne pourraient se lier à un tiers sans la consulter.

Les écoles de Montréal restent réfractaires à l'homosexualité

LES ÉCOLES / Suite de la page A1

Même son de cloche chez Daniel Lanouette, psychosociologue responsable du Projet-10, spécialement conçu pour les 14-25 ans et affilié aux Centres jeunesse Batshaw.

« La commission francophone, c'est zéro. Même dans les écoles où des jeunes homosexuels se sont déjà suicidés », dit-il. Il en est réduit à animer ses ateliers et tenir ses stands à Saint-Bruno, Marieville, Longueuil, Terrebonne ou Lachenaie. Ou encore dans les écoles anglophones, qui se montrent plus ouvertes.

« Montréal, c'est dur parce que c'est très multiethnique. Certains communautés sont

très attachées à la religion. Elles nous disent qu'on fait la propagande de l'homosexualité », explique M. Lanouette.

À l'école Riverdale, l'infirmière ayant organisé les ateliers se serait ainsi « fait engueuler comme du poisson pourri ».

Au collège privé Mont-Saint-Louis, la responsable de l'enseignement moral et religieux, Louise Groleau, a aussi reçu des appels outrés. « Une mère était venue à me poser des questions sur ma propre orientation sexuelle! » se souvient-elle. Son école a toutefois continué d'offrir les ateliers de Projet-10. « C'est fait avec doigté. Les élèves peuvent poser leurs questions et réfléchir sur la tolérance », assure l'enseignante.

« Si on fait de l'éducation sexuelle à

l'école, pourquoi on n'en ferait pas sur un thème qui suscite beaucoup de questions? »

À Terrebonne, l'école Armand-Corbeil a aussi inscrit le numéro de Gai-Écoute à l'agenda des élèves. Mais l'idée a d'abord fait bondir. « Les parents avaient alors plus de poids, explique l'enseignante Mireille Mouffe. Ils disaient: Ça se parle pas, pourquoi en parler? »

« Les directeurs ont extrêmement peur des parents, confirme M. Lanouette. Mais ils sont très ratoureux. Ils nous disent que leur programme est très chargé et refusent de nous donner les listes de professeurs de formation personnelle et sociale. »

Pire, dit-il, leur embarras les empêche de protéger les élèves.

Sylvain Dubé, par exemple, a enduré trois ans de menaces et tenté deux fois de s'ouvrir les veines. « La direction disait de ne pas m'en occuper, que ça allait arrêter tout seul. Mais rien n'a changé », raconte avec difficulté le garçon de 16 ans, qui a donc quitté l'école Édouard-Montpetit en début d'année.

« Un Noir qui se fait écoeurer, on va intervenir très rapidement alors que le jeune homosexuel va se faire dire: 'Fais le mort' », s'indigne François Bécharde.

Pour ce militant, trop d'écoles ont beaucoup de chemin à faire. « Il y a des jeunes qui vont voir la psychologue et qui, en l'an 2000, se font encore dire: 'Viens, on va te soigner.' »

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
 Abonnement : (514) 285-6911
 Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
 Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
 Samedi de 7 h à midi
 Dimanche de 7 h à 11 h
 Rédaction : (514) 285-7070
 Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
 Télécopieur : (514) 848-6287
 Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
 Décès, remerciements : (514) 285-6816
 Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
 Détaillants : (514) 285-6931
 National, TéléPlus : (514) 285-7306
 Carrières et professions,
 Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
 Grandes annonces : (514) 285-6892
 Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
 Contrat de vente numéro 0531650
 Port de retour garanti. (USPS003692)
 Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
 à trois chiffres : 976
 à quatre chiffres : 6597

INSOLITE

Le sexe sans... sexe!

■ Le Parlement de Salt Lake City souhaite que les jeunes de l'Utah suivent des cours d'éducation sexuelle. À une condition toutefois: que l'on n'y parle jamais, mais alors jamais, de sexe. Résultat: selon une loi adoptée récemment, l'éducation sexuelle se limitera à des cours prêchant l'abstinence avant le mariage et la fidélité après. Un amendement précise même que les professeurs devront expliquer à leurs élèves que « toute relation sexuelle hors mariage est une conduite criminelle ». « On n'apprend pas aux gens comment devenir voleur », a tranché le parlementaire républicain Bill Wright en guise de justification.

DEMAIN DANS LA PRESSE



La santé sur Internet

■ Révolu le temps de l'encyclopédie médicale familiale en cinq volumes. Nous en sommes à l'ère de la... consultation gratuite sur Internet. De tout, sur tout, du plus pointu au plus terre-à-terre, en médecine dure ou douce aussi bien qu'en psychologie. Mais gare à vous! Comme nous l'indique demain notre collaboratrice Edwige Bage dans le cahier Santé, les fumistes et les profiteurs nagent aussi dans ces eaux. De « vrais » spécialistes de la santé nous indiquent des précautions à prendre pour voyager sur le Web santé à moindres risques.

QUESTION DU JOUR

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
 Répondez à la question du jour:
 — par téléphone, en composant le 514-285-7333;
 — par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Approuvez-vous la surenchère de Quebecor et de la Caisse de dépôt afin de mettre la main sur Vidéotron aux dépens de Rogers Communications?

Le port de Montréal devrait-il se départir de ses terrains pour la construction du Technodôme?
 À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 63 %
 Non: 37 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Nous ferons tout pour faire chanter vos fenêtres

fenêtres

aux plus bas prix garantis

Un conseiller professionnel qualifié en décoration se fera un plaisir de vous présenter, au moment qui vous conviendra, notre magnifique collection d'échantillons de parures de fenêtre. Appelez-nous pour connaître le nom du représentant dans votre région.

- stores horizontaux et verticaux
- stores plissés
- persiennes
- stores ballon
- stores romain
- tissus designer
- confection sur mesure

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

331-5260 • C'EST GRATUIT ET SANS OBLIGATION

CENTRE ROCKLAND : 341-7810
 LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE : 282-9525
 PLACE PORTOBELLO BROSSARD : 671-2202
 LES GALERIES LAVAL : 681-9090

Actualités



PHOTO PC

Wayne McGray, photographié à son arrivée devant un tribunal de Moncton, au Nouveau-Brunswick, au début de la semaine, a été accusé du meurtre de deux Montréalais, Robert Assaly, enseignant retraité de 59 ans, et Gaétan Éthier, représentant de commerce de 46 ans.

McGray, le pire tueur en série ou un fabulateur?

Il s'accuse du meurtre d'un troisième homosexuel qu'il ne peut avoir tué

CHRISTIANE DESJARDINS

Michael McGray est-il le pire tueur en série que le Canada ait connu, comme il se plaît à le raconter, ou en met-il plus que le client en demande? Ce qui est certain, c'est que la police de la CUM ne croit pas l'homme de 34 ans quand il s'accuse d'un troisième meurtre d'homosexuel, commis à Montréal vers 1989.

« McGray, on a commencé avec lui en 1998, et on est allé le rencontrer en 1999 au Nouveau-Brunswick. On a vérifié toutes ses allées et venues des années précédentes, et ça ne coïncide pas pour le troisième meurtre, il n'était pas à Montréal à ce moment-là », dit le lieutenant-détective Jean-François Martin.

M. Martin est toutefois persuadé que la police tient son homme pour les meurtres de Robert Assaly, enseignant retraité de 59 ans, et Gaétan Éthier, représentant commercial de 46 ans. Fréquentant tous deux les bars gays du centre-ville de Montréal, ils avaient été assassinés à leur domicile à quelques heures d'intervalle, pendant la fin de semaine de Pâques, en 1991. McGray venait de sortir du pénitencier de La Macaza, où il purgeait une peine pour un vol qualifié.

« Les meurtres de Assaly et Éthier, on est certains que c'est McGray. Il nous a donné tellement de détails, il fallait qu'il soit là », dit le lieutenant Martin. Il a d'ailleurs été accusé de ces deux meurtres, et il reviendra devant le tribunal le 25 avril pour la suite du processus.

Malgré cela, M. Martin n'est pas prêt à gober tout ce que McGray raconte. « C'est un gars confus, qui change d'idée d'une journée à l'autre... Cela dit, on est en étroite relation avec la GRC qui suit l'ensemble du dossier. On verra. »

Plaisir de tuer

Présentement, McGray est incarcéré dans un pénitencier du Nouveau-Brunswick pour des meurtres commis dans cette région. Lundi dernier, il a été condamné à la prison à vie après s'être reconnu coupable du meurtre de Joan Hicks, une femme de Moncton qui avait été poignardée à mort. La fille de onze ans de Mme Hicks, Nena, avait été assassinée en même temps, mais McGray maintient qu'il n'est pas l'auteur de ce meurtre crapuleux. Il affirme n'avoir jamais tué un enfant.

Depuis le début de la semaine, McGray a accordé des entrevues à des médias, notamment le *Globe and Mail*, et l'agence *Presse canadienne*, dans lesquelles il se vante d'avoir commis 16 meurtres au Canada, et même à Seattle. « Ils ne résoudreont jamais ces meurtres sans mon aide », prétend-il.

Né en Ontario, il a grandi en Nouvelle-Écosse où il a eu une adolescence mouvementée. Il dit avoir commis son premier meurtre en 1985, celui de Elisabeth Gail Tucker, une jeune fille de 17 ans disparue alors qu'elle faisait de l'auto-stop et dont le corps avait été retrouvé un mois après. Par la suite, il y en aurait eu plusieurs autres selon McGray : des prostituées, des homosexuels, des sans-abri, tous des gens vulnérables qu'il ne connaissait pas, et qu'il aurait tués froidement.

Après avoir tué Mme Hicks, il se doutait qu'il serait pris, puisque c'était la seule qu'il connaissait et à qui on pouvait le relier, raconte-t-il.

McGray affirme avoir besoin de tuer et en éprouver du plaisir. Il a confié au *Globe and Mail* qu'il préférerait commettre les meurtres avec un couteau et à jeun, car il pouvait mieux se rappeler les détails par la suite. Quand la « besogne » était terminée, il quittait la ville de façon aussi discrète et anonyme qu'il y était arrivé. Ni vu ni connu.

Le tueur dit vouloir se mettre à table pour tous ces meurtres, mais il pose ses conditions. Comme il doit faire au moins 25 ans de prison pour le meurtre de Mme Hicks, il ne veut pas de nouvelles accusations pour les crimes qu'il confesse. D'autre part, il demande l'immunité pour les complices qu'il aurait eus dans certaines de ces affaires. Il dit être conscient qu'il a besoin d'aide, car l'envie de tuer le tenaille encore.

Dans la communauté gay de Montréal, on est heureux que l'assassin d'au moins deux de ses membres ait été arrêté. Entre 1989 et 1991, une série noire avait frappé le milieu gay, alors que huit homosexuels (dont Assaly et Éthier), avaient été assassinés.

« Ça nous replonge dans de mauvais souvenirs, des choses comme ça, ça ne s'oublie pas, explique Pierre Valois, coordonnateur de la Table de concertation des gays et lesbiennes. Malheureusement, des meurtres d'homosexuels il y en aura sûrement encore. À l'époque, dans le milieu gay de Toronto, on laissait entendre que la communauté homosexuelle de Montréal était plus violente qu'ailleurs à cause de tous ces meurtres. Ce gars-là, McGray, il venait de l'Ontario... »

Il aurait tué ses parents parce qu'ils menaçaient de lui couper les vivres

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

C'est parce que ses parents menaçaient de lui couper les vivres s'il ne faisait pas quelque chose pour se reprendre en main qu'un adolescent de 17 ans les aurait assassinés, mercredi soir, à Arundel.

Selon ce que *La Presse* a appris, l'adolescent a laissé l'école pour aller vivre en appartement et ne faisait rien de bon. Son père et sa mère lui ont alors lancé un ultimatum et il ne l'aurait pas accepté.

La Couronne a déposé contre lui, hier, en chambre de la jeunesse à Saint-Jérôme, deux accusations de meurtre prémédité. Par la voix de son avocat, il a voulu enregistrer un plaidoyer de non-culpabilité, mais le juge Carol Richer, de la Cour du Québec, a décliné toute juridiction puisque, dans un cas semblable, il devait déférer l'accusé devant un tribunal pour adultes. La défense a immédiatement signalé qu'elle allait contester cette décision et la Couronne a répliqué qu'elle s'opposera à la requête de la défense. L'accusé demeure détenu et reviendra devant le tribunal le 4 avril.

Mercredi soir, quand sa soeur de 16 ans a téléphoné chez elle afin de savoir pourquoi son père ne venait pas la chercher chez sa copine, l'accusé aurait dit que ses parents avaient gagné à la loterie et qu'ils étaient partis en voyage. Quant à lui, il a dit être en train de faire le ménage afin que la maison soit propre à leur retour.

En arrivant chez elle, sa soeur

avait des doutes sur la version de son frère et ses soupçons se sont amplifiés quand elle a vu une table bloquer un accès dans la cuisine et une serviette avec du sang. Elle a remarqué par la suite le sac de maquillage de sa mère, qui ne serait jamais partie sans l'apporter.

Elle a eu peur et a téléphoné à sa copine qui a contacté la police. À l'arrivée des agents, le frère et la soeur étaient à l'extérieur. Les policiers ont pénétré dans la maison et, dans la chambre principale, ils ont vu un fusil de calibre 410 et une douille vide et ont senti une odeur de poudre.

Au sous-sol, les policiers ont aperçu la femme sans vie, le visage fracassé et un marteau près du corps. Les policiers se sont ensuite rendus dans l'atelier où ils ont trouvé le cadavre du père. Il a été tué d'un projectile de calibre 303.

Durant son long interrogatoire, à Parthenais, le suspect aurait dit avoir assassiné son père parce qu'il avait battu sa mère et avoir tué cette dernière parce qu'elle souffrait trop. Il aurait précisé que sa mère était blessée à la tête et qu'il lui aurait tiré un coup de 410. « Mais d'après ce que nous avons vu dans la maison et dans l'atelier, rien ne concorde avec cette affirmation », a indiqué à *La Presse* un policier qui participe à l'enquête.

Ce policier note que, dans cette triste histoire, c'est la fille du cou-

ple qui vit aujourd'hui le drame. « Elle a perdu du même coup son père et sa mère, tandis que son frère avec qui elle s'entendait bien est accusé de leur meurtre », a-t-il dit.

Il ajoute que rien ne laissait présager que l'adolescent de 17 ans pourrait tuer ses parents. « Il a sauté une coche », pense-t-il.

L'adolescente de 16 ans est très intelligente, selon les policiers, et elle a toujours gardé son calme lorsqu'elle a rencontré les enquêteurs. Son frère a aussi toujours été très calme. « Il est évident qu'il s'agit de deux jeunes élevés dans une bonne famille », a relaté le policier.

Selon ses amis, le suspect de 17 ans est un jeune homme sensible ; il y a deux semaines, il avait reconforté un de ses colocos qui avait tenté de se suicider.

Mais un co-chambreur du suspect, à Saint-Jovite, a déclaré ne pas être pas surpris par ce qui est arrivé. Un autre a signalé qu'il avait des problèmes avec ses parents et qu'il était renfermé, qu'il avait l'air déprimé et tourmenté.

Selon eux, le suspect est un jeune homme sensible ; il y a deux semaines, il avait reconforté un de ses colocos qui avait tenté de se suicider. L'un d'eux a aussi rapporté que le présumé meurtrier avait dit qu'il ferait un party chez lui, quand il aurait 18 ans, à la fin d'avril, parce que ses parents allaient quitter la maison plus vite que prévu. Un co-chambreur a aussi montré une collection de couteaux appartenant à l'accusé.

Chemise 85\$

T-shirt 24.95\$

LA MODE HAWAÏENNE FAIT DES VAGUES

et met du punch dans votre garde-robe à des prix rafraîchissants.

Robe 44.95\$

Choix de 4 chemises 48\$ et plus.

Le printemps commence ici!

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
 CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
 PLACE STE-FOY (418) 652-4537
 www.lesailles.com

Je me fais plaisir

Tollé contre la tarification dans les parcs

La SEPAQ reconnaît que ses tarifs soulèvent la colère

BRUNO BISSON

« Les parcs provinciaux vont devenir les seuls endroits au Québec où ça coûte quelque chose pour aller voir des oiseaux ou prendre une marche. Je ne sais pas comment on réagit ailleurs, mais ici, je peux vous dire que les gens ne le prennent pas. »

Anne-Marie Mottet, directrice de la Société d'animation de la Promenade Bellerive, un parc de l'est de Montréal qui mériterait d'être plus connu, est indignée. La décision de la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) d'imposer un droit d'entrée universel dans les parcs provinciaux va peut-être tuer sa petite entreprise.

Les navettes fluviales de la Promenade Bellerive transportent 9000 passagers par été vers l'autre rive du Saint-Laurent, et la destination de prédilection de ces marcheurs et amateurs de vélo est évidemment le parc des Îles de Boucherville qui, malgré leur statut « provincial », ont été adoptées par les populations locales comme une simple extension de leur municipalité.

Or, fait-elle remarquer, même le directeur de ce parc a admis publiquement qu'on s'attend à ce que l'achalandage chute de 55 % au cours du prochain été à cause des frais d'entrée qui y seront perçus, et qui s'élèveront à 4 \$ par adulte et à 2 \$ par enfant de six ans et plus pour un maximum de 10 \$ par famille.

Mme Mottet voit déjà fondre l'affluence de ses navettes comme la glace sur le fleuve au printemps. « Pour nous, dit-elle, c'est aussi absurde que si on décidait, du jour au lendemain, de faire payer un droit d'entrée dans l'île Sainte-Hélène ou dans le parc La Fontaine à Montréal. Le parc des Îles de Boucherville n'est pas fait pour le tourisme d'aventure, c'est un parc pour prendre l'air, regarder les oiseaux, faire un pique-nique ou une promenade en vélo. »

Depuis lundi, Mme Mottet a donc commencé à mobiliser. Dans le quartier Mercier, où ces navettes sont apparues en 1995, suivant l'ouverture de la Promenade Bellerive, unique « fenêtre » de l'est de Montréal sur le Saint-Laurent. Et dans le quartier Hochelaga, juste à côté. Une quarantaine de commer-

ces et d'associations ont déjà accepté de faire circuler sa pétition, sur laquelle ont été recueillis environ 400 noms, en quelques jours. Bientôt, elle se tournera vers la Rive-Sud, où au moins deux parcs, celui du Mont-Saint-Bruno et celui de la Yamaska, vont devenir « payants » avant le début du prochain été.

Même à la SEPAQ, on reconnaissait hier que les cas du parc des Îles de Boucherville et du Mont-Saint-Bruno sont particuliers, en raison de la proximité pour les promenades du dimanche en famille et de leur intégration au tissu urbain de leur ville d'accueil.

Selon Raymond Desjardins, directeur des parcs à la SEPAQ, « les gens qui demeurent à proximité de ces deux parcs-là sont ceux qui ont réagi le plus fort aux propositions tarifaires ».

« C'est compréhensible, dit Jean-François Pronovost, directeur de Vélo-Québec. Quand ça coûte 6 \$ pour un tour de bateau sur le fleuve et un après-midi à passer aux Îles, c'est une gâterie aux yeux de beaucoup de résidents du secteur. Mais quand ça vient de coûter 4 \$ de plus pour faire une marche, ça devient un luxe que plusieurs ne peuvent plus se payer. »

Vélo-Québec, dit son directeur, n'a pas pris de position comme association de cyclistes dans ce dossier. Mais on veille à ce que l'imposition de droits d'entrée dans les parcs du Québec ne fasse pas de la piste cyclable de la fameuse Route verte une autoroute à péage pour vélos. Ce qui était précisément en train de se passer.

« La Route verte traverse les parcs provinciaux d'Oka, d'Orford et de Pointe-Taillon au Lac-Saint-Jean, dit-il. On étudie avec la SEPAQ une solution, pas encore définitive, mais qui permettrait à un cycliste de traverser ces parcs sans payer de frais d'entrée à condition



PHOTO MICHEL GRAVEL La Presse

Lors du passage de *La Presse* à la Promenade Bellerive, hier, Anne-Marie Mottet continuait de faire signer une pétition pour faire exclure le parc de Boucherville de la nouvelle tarification des parcs provinciaux du Québec.

qu'il n'utilise aucun service direct du parc. »

Pour sa part, Raymond Desjardins précise qu'on cherche aussi à trouver une solution pour les navettes fluviales. « Nous proposons une sorte de forfait. L'aller-retour en navette coûte 5,90 \$. Si, au lieu de payer ce montant, en plus des 4 \$ pour entrer au parc, un passager payait 7 \$ pour la navette, incluant l'accès aux îles, la différence serait de 1,10 \$ seulement. C'est une solution de ce type que nous allons proposer. »

Selon M. Desjardins, les tarifs d'accès aux parcs provinciaux n'augmenteront pas de beaucoup les coûts d'un séjour aux usagers. Dans la plupart des parcs, en effet, des concessionnaires privés demandaient un prix pour des services (stationnement, accès à la plage, etc.), qui n'existeront plus. Les tarifs de location d'un espace de camping dans un parc provincial seront ajustés dans la plupart des cas, de

Tarification d'accès aux parcs

	Quotidien	Annuel Parc	Annuel Réseau
1 adulte (18 ans et +)	4\$	20\$	30\$
1 enfant (6 à 17 ans)	2\$	10\$	15\$
1 enfant (0 à 5 ans)	Gratuit	—	—
1 adulte et enfants* (6 à 17 ans)	6\$	30\$	45\$
2 adultes et enfants* (6 à 17 ans)	10\$	50\$	75\$
Groupe d'adultes	3\$/pers.	—	—
Groupe de jeunes (6 à 17 ans)	Gratuit	—	—
Groupe scolaire	Gratuit	—	—

*Peu importe le nombre d'enfants

Source: Société des établissements de plein-air du Québec

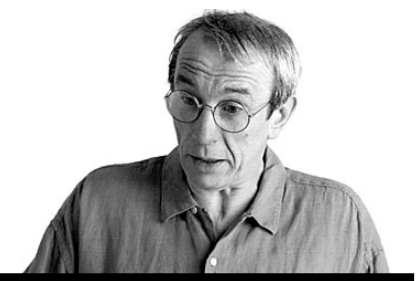
Infographie La Presse

telle façon que la différence réelle de coût, incluant l'accès au parc, ne sera que de quelques dollars.

« Dans certains cas comme à Orford, où une famille aurait payé

15,60 \$, l'an dernier, pour l'accès et le stationnement, elle ne paiera que 13 \$ cette année. Quant aux passes annuelles, à Orford, elles coûtaient 160 \$ pour une famille, en 1999. Elles coûteront 80 \$, cet été. »

Bithi a menti



Pierre
FOGLIA

Une amie m'appelle l'autre jour, elle me dit écoute, c'est une histoire épouvantable. Et elle me raconte l'histoire de Bithi qui vient du Bangladesh. Elle a 16 ans quand son papa décide de la marier à un monsieur riche et beau, mais qui est aussi, le monsieur, pas le papa, une sacrée tête de vache qui bamboche, ramène ses maîtresses à la maison, tourmente Bithi de cent façons, la frappe, l'humilie et dieu sait quoi.

J'ai envie de dire à mon amie, arrête, arrête, j'y crois pas. C'est à cause de mon nez. Je sais tout de suite si les choses sont vraies avec mon nez. Toute mon intelligence est dans mon nez.

Mon amie continue son histoire. Bithi perd un enfant à cause des sévices que lui fait subir son mari. Six ans d'enfer. Elle se sauve, se cache, sa mère vend ses bijoux pour acheter les services d'un passeur, et Bithi se retrouve au Canada. Elle demande le statut de réfugiée. Mais les agents d'immigration ne croient pas son histoire. Ça dure depuis deux ans. Tous les recours ont été épuisés, tous les délais dépassés, Bithi doit être expulsée le mardi 28 mars, Foglia, faut que tu fasses quelque chose me dit mon amie, ça n'a pas de bon sens.

Mon amie est une femme extraordinaire. Connue, mais je ne vous dirai pas qui. Brillante. Très efficace. Et ce qui m'impressionne encore plus : généreuse. Il lui manque juste un truc : l'instinct. Même si aujourd'hui elle travaille dans la rue, avec les gens de la rue, elle n'a pas l'instinct de la rue. Je l'ai souvent noté, les gens de grande intégrité et de grande rigueur intellectuelle perdent souvent tous leurs moyens devant les chats de rue.

Son histoire était pourrie à l'os, je le savais en en entendant les premiers mots. Une fille qui se fait battre par son mari à Dacca au Bangladesh ne rentre pas chez sa mère en di-

sant maman, je suis malheureuse, je veux m'en aller au Canada. C'est pas de même que ça marche. Ça prend du fric. Ça prend un visa. Ça prend un réseau. Battue ? C'est le bobard que tu réserves pour les officiers d'immigration. C'est pas le motif de départ. Les femmes algériennes ou afghanes menacées de mort par les intégristes, c'est une autre histoire. Mais les femmes battues par leur mari au Bangladesh ne vont pas au Canada, elles ne vont nulle part.

Je n'ai rien dit de tout cela à mon amie. Je sais qu'elle me trouve cynique et ça m'ennuie un peu. Une chronique sur Bithi ? C'est ça que tu veux, ma belle ? OK, je vais au moins aller voir.

J'ai rencontré Nadja du Comité d'aide aux réfugiés. Une autre jeune femme admirable qui se méfiait terriblement de moi : « Qu'est-ce que vous allez faire ? Hein ? Vous n'allez pas écrire n'importe quoi, vous êtes notre dernière chance. » Une tigresse défendant son petit. À un moment donné dans son bureau je n'ai pas pu résister : « Supposez que Bithi soit renvoyée au Bangladesh. Un journaliste l'accompagne et découvre qu'elle n'a jamais été mariée, ni battue. Ce serait très embêtant pour votre comité, vous ne trouvez pas ? » Elle l'a pris comme une menace. Ce n'était pourtant qu'une mise en garde bien intentionnée.

J'ai aussi longuement parlé du cas de Bithi avec Me Noël Saint-Pierre, l'avocat qui la défend gratuitement. Qui défend gratuitement les illégaux, bien souvent. Un avocat extrêmement compétent pour toutes les histoires d'immigration et plus rare encore, un homme de coeur. Je lui ai dit vous savez, Me St-

Pierre, je ne crois pas un traître mot de ce que raconte votre protégée.

L'avez-vous rencontrée ? m'a-t-il demandé.

Justement. J'avais rencontré Bithi, le jeudi soir. Une très jeune femme drapée dans la longue robe des musulmanes. Elle avait l'air effrayée et épuisée. Je l'ai trouvée maladroite dans son récit, hésitante sur des détails qui auraient dû aller de soi. Rien pour me faire changer d'idée. En même temps, je me disais que j'étais vraiment le roi des salauds, tous ces gens-là ne pouvaient pas se tromper ensemble, mon amie, Nadja, Me Saint-Pierre, la psy qui l'avait évaluée, le médecin qui l'avait soignée...

Hier matin, je me suis donc installé devant mon ordinateur pour raconter l'histoire de Bithi.

Bithi vient de Dacca, la capitale du Bangladesh. Elle a 16 ans quand son papa décide de la marier à un monsieur riche et beau, mais qui est aussi, le monsieur, pas le papa, une sacrée tête de vache qui bamboche, ramène ses maîtresses à la maison, tourmente Bithi de cent façons, la frappe, l'humilie et dieu sait quoi. Après six ans d'enfer, elle s'enfuit au Canada.

Bithi arrive à New York le 14 mai 1998. Le 1er juin, elle est arrêtée en compagnie de quatre autres Bangladais par les agents de l'Immigration américaine alors qu'elle s'apprête à entrer illégalement au Canada, par le poste de Lacolle. À sa demande, Bithi est conduite au poste des douanes canadiennes où elle revendique aussitôt le statut de réfugiée.

Neuf mois plus tard, sa demande est officiellement rejetée. « Son histoire n'est pas crédible », décrètent les commissaires qui l'ont entendue. Ils se basent sur des documents qui montrent que Bithi est arrivée à New York en 1996. Or toutes les scènes de violence qu'elle raconte dans le détail, son bébé perdu, tout ça, se situent en 1996 et 1997 alors qu'elle était déjà aux États-Unis si les documents sont vrais.

Justement, Bithi soutient que ces documents ont été contrefaits par son passeur, elle ne sait pas trop pourquoi. Une faute de frappe dans le document officiel remis par les officiers de l'Immigration américaine, le jour même de son entrée au Canada, achève d'embrouiller les choses.

Pourquoi ne les tire-t-on pas au clair avec les autorités américaines ? En attendant, on doit alors donner le bénéfice du doute à Bithi, et la garder.

C'est ce que j'écrivais hier vers 2h de l'après-midi. Une heure plus tard j'avais terminé. Une petite chronique tranquille qui ne me ferait pas gagner le Pulitzer. Je n'en étais pas content, elle allait contre mon sentiment, mais elle ferait plaisir à mon amie, à Nadja, à Me Saint-Pierre et des fois, j'aime bien faire plaisir aux gens.

À 4h, le téléphone sonnait. C'était le bureau de Me Saint-Pierre. Le ton était catastrophé. Les autorités américaines, avec deux ans de retard, venaient de confirmer que Bithi était arrivée à New York le 14 février 1996. Autrement dit, rien de ce qu'elle avait raconté n'était vrai. RIEN !

J'ai fait deux chroniques hier. La première et celle-ci. Non, je ne suis pas fâché. J'ai même eu une bonne pensée pour mon amie, pour Nadja, pour Me Saint-Pierre. Ils n'ont décidément pas beaucoup de nez. Mais pour le coeur...

Certains livreurs songent à imiter Pizza Hut

MARTINE ROUX

Il n'y a pas que le portefeuille des automobilistes qui absorbera la hausse des prix de l'essence. Emboitant le pas à la chaîne Pizza Hut, quelques commerces songent à augmenter leurs tarifs de livraison.

Depuis lundi, Pizza Hut impose une surcharge de 40 cents sur chaque livraison de pizza afin de compenser la hausse des prix de l'essence que doivent assumer les livreurs.

Propriétaire de *Courrier rapide*, Richard Boudreau jongle avec l'idée d'imiter la chaîne de restaurants. En octobre dernier, quand le prix de l'essence oscillait entre 60 et 70

cents le litre, *Courrier rapide* avait d'ailleurs déjà augmenté ses tarifs de 5 %.

« Maintenant, avec des prix qui frôlent les 80 cents, on est de nouveau pris à la gorge, dit-il. Si la hausse se poursuit au-delà de cette limite, nous pourrions décréter une autre surcharge. »

Chez *À la carte express*, un service de livraison chapeautant une soixantaine de restaurants montréalais, on réussit à garder la tête hors de l'eau. Pour l'instant, explique Michel Lépine, propriétaire de l'entreprise.

« La flambée des prix n'est pas encore problématique, mais ça pourrait le devenir. Comme nous

exigeons déjà des frais de service, nous ne voulons pas augmenter les frais de livraison. »

Une telle hausse serait risquée, juge-t-il, car elle peut inciter les consommateurs à bouder l'entreprise. Hier, sur le site de chat *Déjà.com*, des clients vexés appelaient au boycott de Pizza Hut.

Par ailleurs, les livreurs font pression pour qu'*À la carte express* compense la perte subie à la pompe à essence. « Je les comprends, dit M. Lépine. Nous avons calculé que l'impact est encore limité. Mais si le prix du carburant augmente encore, il faudra peut-être céder à la pression. »

Franco Boemio, propriétaire de Montréal Fleuriste, tire actuelle-

ment son épingle du jeu grâce à son important volume de ventes, explique-t-il. « Je ne veux pas affecter les clients. Tant que le prix de l'essence ne monte pas au-dessus d'un dollar le litre, je ne changerai pas mes prix. Mais j'imagine que les plus petits fleuristes doivent être davantage affectés. »

Jean Boudreau, superviseur chez *Livreurs Plus*, une entreprise spécialisée dans la livraison de médicaments pour le compte de pharmaciens, considère que Pizza Hut va trop loin en imposant une surcharge de 40 cents. Mais d'un autre côté, « la hausse se répercute sur nos coûts, conclut-il. Nous avons déjà dû légèrement augmenter nos tarifs ».

Cinar : Charest était au courant

Presse Canadienne
TORONTO

Micheline Charest, cofondatrice de Cinar avec son mari, Ronald Weinberg, aurait été elle aussi au courant d'un investissement non autorisé dans une société de placements des Bahamas, contre laquelle la compagnie d'animation a intenté une poursuite.

Selon des documents déposés à la Cour suprême du Commonwealth des Bahamas, Mme Charest était l'une des trois têtes dirigeantes de Cinar qui savaient que des transactions étaient effectuées avec Norshield International Ltd.

PROSCAN® la performance ultime

offerte à un prix étonnant!

PROSCAN®
Téléviseur stéréo "32"

- Image sur image à 2 syntoniseurs
- Résolution de 765 lignes
- Puissance audio de 10 watts
- Télécommande universelle



PROSCAN®
Lecteur DVD/DC/VCD numérique

- Sortie Dolby Digital/DTS • Sortie à composants
- Sortie A/V et S-véo • Sortie audio fibre optique
- Télécommande universelle

l'ensemble pour 1398\$

ou 24 x 58.25\$ /mois SANS INTÉRÊT**

24 mois sans intérêt

IMAGE SUR

IMAGE

32"

PS32500

**Taxes payables en magasin. Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin. Les modèles ne sont pas disponibles dans toutes nos succursales. Offre pour un temps limité.

Cliquez!
www.dumoulin-direct.com
24 heures par jour.

Dumoulin
Branché sur l'électronique, l'informatique et la photo

Nous réparons tous les appareils en électronique et informatique...
Ou presque!

OUVERT LE DIMANCHE

MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert (514) 388-4777 (Sud de la Métropolitaine)	Centre-ville de MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (514) 288-7755 (Stationnement facile)	LAVAL 1599, Autoroute Laval O. (450) 681-7770 (Sortie, boul. Industriel)	ST-LÉONARD 6870, Jean-Talon Est (514) 255-5577 (Entre Langelier & Galeries d'Anjou)	POINTE-CLAIRE 2355, rte Transcanadienne (514) 428-1616 (MEGA MALL/angle boul. des Sources)	LONGUEUIL 2203, chemin Chambly (450) 468-1993 (Près de Curé-Poirier)	BROSSARD 5705, boul. Taschereau (450) 462-8867 (À l'est du Mail Champlain)	ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno (450) 441-5020 (Entrée #1)
--	---	--	---	--	--	--	---

CHÂTEAUGUAY • DRUMMONDVILLE • GATINEAU • GRANBY • JOLIETTE • LA SARRE • MAGOG • MANIWAKI • MONT-LAURIER • ROUYEN-NORANDA • SHERBROOKE • SOREL • ST-HYACINTHE • ST-JEAN ST-JOVITE • STE-MARTINE • ST-REMI • TROIS-RIVIERES • VAL D'OR • VICTORIAVILLE

Pas facile d'être un jeune gay

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

« Au nom de mes deux neveux qui se sont tués l'année dernière, parce qu'ils étaient victimes de taxage et qu'on les traitait de tapette à l'école, merci... »

Un extrait, un tout petit extrait de l'avalanche de lettres reçues par Daniel Pinard depuis le 15 mars, jour fatidique où le chroniqueur a décidé de briser le silence et de crier sa colère et sa peine à tous ceux qui méprisent les homosexuels.

Plus de mille pages « absolument ahurissantes », parfois livrées en pleine nuit.

« Je pensais que je savais... mais ça dépasse 100 fois ce que je pouvais imaginer en terme de taxage, d'abus de pouvoir de toutes sortes, de menaces perpétuelles », résume-t-il, trop vidé pour creuser encore.

Bref, Ottawa a beau adopter une loi pour reconnaître les conjoints de même sexe; les tribunaux ont beau rendre décision sur décision pour condamner la discrimination sexuelle. Entre les beaux principes et la vie quotidienne, le fossé reste énorme.

« Il y a encore des jeunes qui appellent : il est 10 ou 11 h le soir; ils viennent de se faire mettre dehors par leur père; ils sont à la rue, exposés à la prostitution et à la toxicomanie », raconte François Béchar, directeur de la ligne d'aide Gai-Écoute, qui reçoit 20 000 appels par an.

Des appels qui en disent long. « Sur la ligne, ça nous ramène des années en arrière », dit M. Béchar, en pensant aux histoires déchirantes et aux anonymes : « Dieu n'aime pas les homosexuels. »

En classe, les choses peuvent être pires encore. Si noires, en fait, que Sylvain Dubé n'a pas voulu terminer son secondaire IV à l'école Édouard-Montpetit. Deux fois, à 13 et 15 ans, le garçon de 16 ans a essayé de se trancher les veines. Il a d'abord enduré les rumeurs. « Puis on a menacé de me battre et de me tuer. »

Aujourd'hui, Sylvain parle à *La Presse* (Il parlera aussi ce soir, à l'émission *Sortie gaie*, sur Canal Vie.) Mais avant de craquer et de quitter l'école, il a nié jusqu'à la dernière seconde. « Je leur en veux peut-être, dit-il à propos des autres élèves. Mais je pense surtout que je vais essayer de faire ma vie sans avoir aucun rapport avec eux... »

« Allez voir dans les écoles ! Les petits enfants qui sont taxés, battus, ostracisés, ça va toujours être les non-conformistes. Et en tête de liste, les *moumouines*, ceux qui ne sont pas sportifs », s'exclame de



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse ©

Jolianne Plourde a vécu l'enfer et voulu mourir à l'école privée Jean-de-la-Mennaie, à La Prairie. « Tu le dis à une personne, et tout le monde le sait. » Quant à ses parents : « Ils le tolèrent, mais ils l'acceptent pas. Ils ne veulent pas. Ils ont été élevés comme ça », résume la jeune fille qui a aujourd'hui 19 ans.

son côté Michel Dorais, professeur de travail social à l'Université Lav.

Le silence

Malgré tout, peu d'écoles parlent d'homosexualité à leurs élèves. Et quand elles le font, le malaise apparaît.

« Quand on est invité dans une école, les jeunes vont voir tous les stands sauf le nôtre », rapporte Daniel Lanouette, psychosociologue responsable de Projet-10, qui offre de la consultation, une ligne d'écoute, des ateliers, etc. avec l'aide de la régie de la santé et des services sociaux de Montréal.

« Mais quelques-uns vont passer cinq fois devant nous. Ils n'osent pas, mais ils nous regardent du coin de l'oeil. On a une grosse affiche avec un numéro de téléphone immense. »

Au terme des ateliers donnés en classe, 75 % des jeunes se disent contents. « Mais il y a toujours des gars qui remplissent leur feuille d'insultes », révèle M. Lanouette.

Pour François Béchar, bien des gens se leurrent sur leur ouverture d'esprit. « Tant que ce n'est pas

dans ma cour, ça va. Mais on a reçu des témoignages de parents qui ont des amis homosexuels, tout était beau, jusqu'à ce que ça soit leur fils. »

Pour le directeur de Gai-Écoute, une autre chose est claire : les pères sont ceux qui réagissent le plus mal. « L'appel d'un père, ça m'est arrivé une fois en 13 ans de bénévolat. Et il voulait surtout me parler de la Bible. »

Les mères appellent souvent dès qu'elles ont des soupçons. Elles veulent savoir quoi faire, ventiler. « Il y a la perte des rêves. Les parents pensaient que leur enfant allait se marier, avoir des enfants. »

« Ma mère a toujours rêvé d'un petit-fils, toujours rêvé de sortir avec ma femme », confirme Jonathan, 16 ans et qui se remet déjà d'une dépression. « Mon père est musulman. Il pense que c'est juste une phase. »

Résultat : selon les recherches, les jeunes gays risquent trois, six fois, ou même 13 fois plus de se suicider.

Le professeur Michel Dorais, qui vient de rencontrer 30 rescapés des urgences, conclut que Pinard a rai-

Nombre d'écoles ayant décidé d'offrir aux élèves de l'information ou le numéro de gai-écoute

Régions	Nombre d'écoles
Abitibi-Témiscamingue	6
Bas-Saint-Laurent	8
Charlevoix, Côte-Nord	2
Chaudière, Appalaches	3
Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine	4
Estrie	5
Mauricie, Bois-Francs	11
Montréal	14
Laurentides, Lanaudières	13
Montérégie	17
Outaouais	2
Québec	20
Saguenay, Lac-Saint-Jean	7
Nord-du-Québec	0
TOTAL 112 sur les 600 contactées	

* Santé Canada étudie présentement quatre programmes destinés aux jeunes homosexuels: celui de Projet-10 et ceux de Halifax, Moncton et Vancouver. L'étude doit permettre d'en démarrer d'autres.

SITES INTERNET :

Gai-Écoute : www.gai-ecoute.qc.ca et sa page de liens sur les gais, les lesbiennes, le sida, le suicide, etc. : www.gai-ecoute.qc.ca/sections/liens/liens.htm Projet 10: www.algi.qc.ca/asso/P10/

Infographie La Presse

Un conseiller municipal de La Tuque est accusé d'agressions sexuelles

Presse Canadienne LA TUQUE

Un conseiller municipal de La Tuque et ex-policier, Michel Bourassa, a été formellement accusé de diverses agressions sexuelles sur des jeunes filles mineures, hier après-midi, au palais de justice de Shawinigan.

La nouvelle a créé une véritable commotion dans la municipalité, où Michel Bourassa, un homme très impliqué dans son milieu, est avantagement connu.

Il est accusé d'avoir commis des attouchements sexuels sur des filles de moins de 14 ans, d'avoir incité une jeune fille de 14 ans à avoir des contacts sexuels avec lui, et d'attentat à la pudeur à l'endroit d'une adolescente de 15 ans.

Âgé de 54 ans, Michel Bourassa a été arrêté par les policiers de la Sécurité publique de La Tuque et les enquêteurs de l'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec jeudi.

Les deux corps policiers menaient une enquête conjointe depuis déjà plusieurs jours après qu'une plainte ait été déposée au poste de la Sécurité publique de La Tuque par une des présumées victimes.

Les événements qui concernent les trois premiers chefs d'accusation seraient survenus entre 1990 et 1999. Pour ce qui est de l'accusation d'attentat à la pudeur, elle fait référence à des événements survenus en 1972.

Les policiers n'écartent pas la possibilité que d'autres accusations soient déposées contre Michel Bourassa. Les enquêteurs ont au moins deux autres présumées victimes à rencontrer dans cette affaire.

La nouvelle a jeté la consternation à La Tuque, hier. Michel Bourassa est une personnalité connue et appréciée du milieu latuquois.

Ancien policier à la Sécurité publique de La Tuque, il est maintenant contremaître général à la papetière de Cartons St-Laurent où il travaille depuis plusieurs années.

Michel Bourassa a brièvement comparu devant un juge de paix, hier après-midi, au palais de justice de Shawinigan.

Isabelle avait peur... c'est normal



LASIK

Après tout ce sont ses yeux...

Le prix n'avait pas d'importance. Pour avoir l'heure juste, elle consulta les Drs. Mullie, Balazsi et Léger de la clinique Laservue, qui ont une expérience forte de 25,000 chirurgies au laser depuis 1992.

Après une rencontre personnelle avec un des chirurgiens, elle fut rassurée. Maintenant c'est la liberté - ski, natation, golf, sans lunettes ni verres de contact.

Qu'attendez-vous ? Venez nous rencontrer, le Lasik changera votre vue et votre vie.

FAITES CONFIANCE À L'EXPÉRIENCE...
...VOUS ALLEZ VOIR !



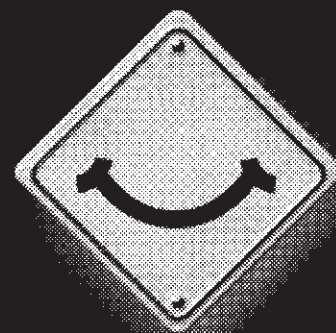
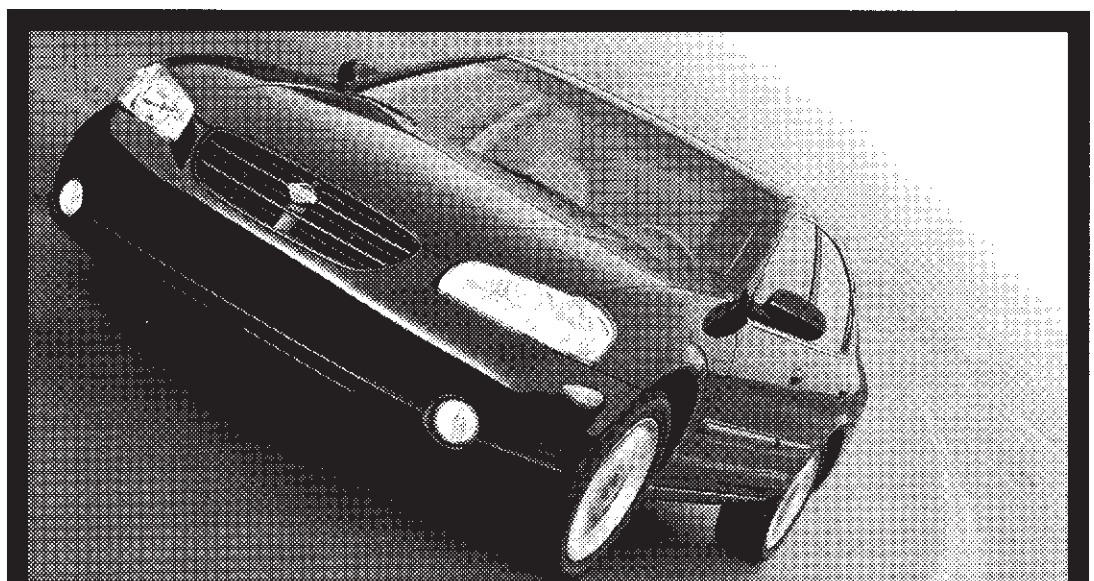
L A S E R V U E
La Clinique du LASIK

738-6666

1-888-734-6666

www.laservue.net

2841803



SOURIEZ!
VOUS EN AVEZ
TOUJOURS
PLUS
AVEC LA
MAXIMA
2000

MAXIMA
2000

389\$
PAR MOIS*
LOCATION 48 MOIS

OU FINANCEMENT À PARTIR DE 2,8%**

- MEILLEURE BERLINE SPORTIVE SELON L'AJAC*
- MOTEUR V6 DE 222 CHEVAUX
- CLIMATISEUR AVEC RÉGULATEUR AUTOMATIQUE DE L'AIR AMBIANT
- RADIO AM/FM/CD 6 HAUT-PARLEURS
- SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE
- SYSTÈME DE FREINS ABS
- SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
- JANTES EN ALLIAGE
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Maxima GXE (U4RG70 CK00). Acompte ou échange équivalent de 4585\$. Limite de 24000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) reçues à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NDSI. **Taux de financement de 2,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois, 4,8% pour 48 mois et 6,8% pour 60 mois. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. *Meilleure berline sportive selon l'Association des Journalistes Automobile du Canada. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.souriez-avec-nissan.com 1 800 387-0122

2829701

Drummondville: les cinq policiers de la SQ s'en tirent

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse,
QUÉBEC

Le ministère de la Justice ne portera finalement aucune accusation criminelle contre les cinq policiers de la Sûreté du Québec impliqués dans une bousculade, en septembre dernier, lors de la manifestation qui avait ponctué la tenue d'un conseil national du Parti québécois, à Drummondville.

Le problème de l'identification des policiers a convaincu le procureur de la Couronne chargé du dossier, Éric Simard, de Saint-Hyacinthe, qu'il serait « illusoire » de penser convaincre un juge « hors de tout doute raisonnable ».

Les policiers qui avaient participé à cette manifestation controversée armés et en uniforme avaient pris soin de retirer leur identification. « S'ils avaient eu leur nom d'affiché, ça aurait sûrement capté l'oeil de certains témoins », pense le procureur.

La direction de la SQ a pour sa

part annoncé qu'elle allait maintenant examiner la possibilité de poursuites disciplinaires contre les manifestants. Selon le capitaine Michel Martin, porte-parole de la direction, une décision pourrait être rendue d'ici une dizaine de jours. La directive de la SQ concernant la tenue vestimentaire des policiers précise qu'ils doivent porter leur plaquette d'identification.

Même si le dossier d'enquête de 300 pages des affaires internes de la Sûreté du Québec et de la police de Drummondville s'appuyait sur plusieurs séquences croquées par la télévision, des contradictions entre témoins et l'incertitude de certains quant à l'identité des policiers ont joué en faveur des agents. « Ça rendait difficile la preuve dans le dossier », explique Me Simard. Quant aux images de la télé, elles n'étaient pas concluantes, selon lui.

La décision de la Couronne a été annoncée hier, trois jours seulement avant l'expiration du délai légal de six mois pour porter des accusations. La manifestation du 25

septembre, à laquelle participaient quelque 200 policiers mécontents du cours des négociations pour le renouvellement de leur convention collective, avait dégénéré lors de l'arrivée de la ministre de la Justice, Linda Goupil.

Le garde du corps d'un ministre avait été « couché » sur le capot de sa limousine par des policiers qui lui reprochaient de les avoir frôlés. Quelques « taloches » avaient aussi été distribuées, selon des témoins. Le ministre des Transports, Guy Chevrette, avait dénoncé avec véhémence le fait que les policiers étaient armés. Il affirmait avoir senti « de la haine et de l'hostilité » de leur part.

Quatre jours après la manif, la direction de la SQ a modifié une directive pour interdire aux policiers de manifester en uniforme, donc armés. Les négociations entre le gouvernement et les policiers de la SQ sont toujours dans une impasse, mais elles doivent reprendre lundi.

Les chargés de cours s'unissent

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

Pour la première fois depuis 25 ans, les syndicats représentant les chargés de cours de toutes les universités québécoises ont décidé d'unir leurs forces, afin de mettre fin à l'injustice historique dont ils

se disent victimes.

Les syndicats ont tenu à exprimer publiquement leur solidarité envers les chargés de cours de l'UQTR dont le renouvellement de la convention collective fait actuellement l'objet d'intenses discussions.

Plus précisément, c'est la ques-

tion salariale qui est à l'origine de cette mobilisation.

Selon l'Institut de la statistique québécoise, un chargé de cours reçoit en moyenne 4803 \$ pour un cours universitaire de trois crédits, comparativement à 8236 \$ pour un professeur régulier. L'étude n'a pas tenu compte des avantages sociaux.

UQAM

La Révolution tranquille :

40 ans plus tard...

30, 31 mars et 1^{er} avril 2000

Thèmes

La santé
L'éducation
Le modèle économique québécois
La question nationale
Les grands enjeux

Renseignements

Site Internet: www.uqam.ca
Téléphone: (514) 987-6964



Avec la participation
d'une quarantaine d'intervenants,
dont

Bernard Landry, Jean Charest,
Stéphane Dion, Jacques Parizeau,
Alban D'Amours, Claude Blanchet,
Guy Rocher, Pierre Curzi,
Gérald Larose, Louis Roquet,
Lorraine Pintal et plusieurs autres

Hydro
Québec

Québec
Ministère
de l'Éducation

Investissement
Québec

Québec
Ministère des
Finances

Desjardins

Cent ans
1900-2000

COLLOQUE SUR LES LEADERS DU QUÉBEC CONTEMPORAIN

12^e

2833962

Multimédia



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse ©

Florence Lepage, ancienne webmestre devenue chef de projets, supervise le travail de l'infographiste Marco Briand, chez le concepteur en marketing Web 2B Interactive, de Montréal.

Webmestre, un nouveau métier en voie de... disparition!

FRANÇOIS BERGER

Le métier de webmestre a été créé il y a à peine quatre ans dans la jeune industrie en pleine expansion de l'Internet. Mais déjà, ce métier nouveau est déshabillé et en voie de disparition!

La création d'emplois est ultrarapide dans ce qu'on appelle la « nouvelle économie », l'économie du savoir et des nouvelles technologies de l'information dont Internet, ce réseau public et planétaire de communication électronique, est devenu le symbole par excellence. Un nouvel emploi sur neuf, au Québec, est créé dans le secteur des technologies de l'information et du multimédia, où le personnel qualifié est en pénurie.

Créé en 1996 pour désigner la personne responsable d'un site Web sur l'Internet, le webmestre (maître-Web, ou webmaster en anglais), a rapidement donné naissance à une kyrielle d'autres métiers, fonctions ou titres d'emplois qui ont rendu obsolète et inutile leur « ancêtre ». C'est que le webmestre original — il reste encore quelques employés portant ce ti-

tre — était un véritable homme-orchestre chargé de toutes les tâches liées à l'exploitation des premiers sites Web dans les entreprises et organismes, des tâches maintenant dévolues à d'autres professionnels.

Florence Lepage en sait quelque chose de cette « bonne à tout faire » qu'était le webmestre : elle a occupé cette fonction pendant deux ans et demi chez Invention Média, qui exploite depuis 1995 le site *Branchez-vous*, l'un des premiers « cybermédias » québécois. « Il fallait tout faire, dit-elle, concevoir et maintenir le site autant sur le plan de la technique que du contenu, faire du graphisme, de l'administration et du développement informatique. »

Aujourd'hui, ces fonctions sont partagées entre plusieurs professionnels, concepteurs, scénaristes, gestionnaires de projets et informaticiens. Les employés qui portent encore le titre de webmestres sont souvent le rédacteur en chef d'un site Web ou son directeur technique, explique Mme Lepage qui, à l'âge de 30 ans, est maintenant chef de projets chez 2B Interactive, une petite boîte montréalaise de marketing Web.

Dans le tout jeune domaine du multimédia — la majorité des entreprises sont nées au cours de la

deuxième moitié des années quatre-vingt-dix — la mutation des emplois est très rapide, comme le montre le cas du webmestre, et on a encore beaucoup de difficulté à définir les caractéristiques de cette nouvelle main-d'œuvre et sa place réelle dans l'économie, souligne Sylvie Gagnon, directrice de Techno Compétences, nom à la mode du Comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications, qui relève d'Emploi-Québec.

Les travailleurs de cette industrie émergente proviennent de tous les horizons, autant du monde technique de l'informatique ou du graphisme, que du monde de la littérature ou de la sociologie, dit Mme Gagnon. Si on a de la difficulté à identifier ces nouveaux travailleurs, on sait cependant qu'ils sont majoritairement très scolarisés. « La formation poussée est désormais une nécessité de la nouvelle économie », précise-t-elle.

De plus en plus, les emplois sont hautement qualifiés, note égale-

ment Normand Roy, coordonnateur du Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH), créé par le gouvernement québécois en septembre dernier pour analyser l'évolution de l'emploi et les besoins de formation. Déjà le tiers des emplois existants au Québec nécessitent des études supérieures (universitaires ou collégiales), remarque-t-il.

« Dans le domaine des technologies de l'information et du multimédia, la première difficulté consiste à définir la chose. »

Un diplôme universitaire ou collégial est requis pour la totalité des 24 postes répertoriés dans *L'Infoguide des carrières en multimédia et en nouveaux médias*, un document de référence publié par le consortium multimédia CESAM (Centre d'expertise et de services en applications multimédias), de Montréal. Pour les 12 emplois du multimédia les plus en demande d'ici 2002, selon ce document, sept requièrent une formation universitaire, tandis que les cinq autres exigent une expérience préalable de quatre à cinq années en sus du diplôme collégial.

Dans le domaine des technologies de l'information et du multi-

média, « la première difficulté consiste à définir la chose », dit le directeur du CETECH en expliquant que la croissance très rapide de l'emploi dans ce nouveau secteur va finir par imposer une nouvelle « catégorie d'emplois » dans les classifications officielles retenues par les gouvernements et les agences de statistiques.

En ce moment, le multimédia, par exemple, ça n'existe pas « officiellement » en tant qu'industrie, comme c'était le cas jusqu'au début des années soixante-dix avec les services informatiques, auparavant de simples départements dans les entreprises de diverses industries. L'industrie chimique n'est devenue une « catégorie » à part entière qu'à la fin du XIX^e siècle, illustre M. Roy.

Selon lui, le multimédia pourrait devenir à son tour une « catégorie » classifiée en tant qu'industrie. Pour le moment, les emplois de ce secteur, comme ceux de l'ensemble des technologies de l'information, sont « noyés » dans la grande catégorie des services informatiques ou dans celle de l'édition, ou ailleurs encore.

La pénurie de personnel perdure

FRANÇOIS BERGER

La création effrénée de nouveaux emplois dans le domaine en ébullition du multimédia et des technologies de l'information et des communications n'arrive pas à combler les besoins grandissants de personnel spécialisé dans les métiers de la nouvelle économie.

Le nombre d'emplois dans les technologies de l'information a augmenté de près de 40 % depuis trois ans, selon les estimations de cette nouvelle industrie reprises par le Conseil de la science et de la technologie du Québec. On compterait actuellement quelque 110 000 employés dans ce domaine, comparativement à 80 000 il y a trois ans. Les trois quarts sont concentrés à Montréal, où la nouvelle Cité du multimédia est en construction accélérée.

Cette forte poussée de l'emploi ne parvient cependant pas à endiguer la pénurie permanente de main-d'œuvre dont la nouvelle industrie dit souffrir. Le groupe Montréal Techno Vision, un organisme de la grande entreprise des télécommunications et des technologies de l'information, a constaté que les diplômés des cégeps et des universités sont trois fois moins nombreux, dans les nouvelles technologies de l'information, que le nombre d'emplois à combler chaque année dans les entreprises québécoises.

Entre 1998 et l'an 2000, plus de 20 000 emplois auraient été créés dans ce secteur en émergence, selon l'industrie. Il s'agit d'une augmentation de plus de 22 % en deux ans, presque quatre fois plus que la hausse générale de 6 % enregistrée par Statistique Canada dans l'ensemble des secteurs d'emplois au Québec.

À Montréal, quasiment un nouvel emploi sur sept, créé depuis 1998, serait lié aux technologies de l'information.

Le taux de chômage de la région montréalaise a d'ailleurs chuté à 7,2 %, en février dernier, une « baisse étonnante », selon l'analyste Denis Boudreau de Statistique Canada. La région n'avait pas connu un taux de chômage aussi bas depuis 1976.



PHOTO ÉRIC ST-PIERRE, La Presse ©

Claude Gagnon, de l'Association des producteurs en multimédia du Québec.

L'Agence fédérale des statistiques a d'autre part noté au Québec une forte hausse, depuis deux ans, de plus de 14 % des nouveaux emplois chez les jeunes (âgés de moins de 25 ans). Ce sont les jeunes qui constituent la main-d'œuvre de choix dans le multimédia et les nouvelles technologies de l'information. À Montréal, le tiers de tous les nouveaux emplois occupés par les jeunes seraient attribuables à cette industrie, selon diverses estimations.

L'Association des producteurs en multimédia du Québec (APMQ) évalue que ce seul secteur — composé surtout de concepteurs de logiciels et de sites Web — a vu sa taille tripler depuis six ans, passant de 100 à 300 entreprises. Les emplois y ont pour leur part sextuplé, passant de 700 à 4500.

Et ce n'est pas terminé : les firmes du multimédia « vont travailler fort » au cours des prochaines années, dit Claude Gagnon, di-

rectrice administrative de l'APMQ. Cet accroissement des activités en multimédia sera en grande partie dû, selon elle, aux mesures fiscales que vient d'annoncer le ministère québécois des Finances. Québec va subventionner la création de sites Web par les petites et moyennes entreprises et le branchement à l'Internet des familles québécoises à revenu moyen.

Toute cette effervescence vient exacerber encore davantage la pénurie de main-d'œuvre qualifiée identifiée par la nouvelle industrie.

Montréal Techno Vision estime à 20 % par an la croissance des besoins en main-d'œuvre dans les technologies de l'information. Un autre organisme réunissant les entreprises, les institutions d'enseignement et le gouvernement du Canada, le Conseil des ressources humaines du logiciel, a de son côté évalué à 13 % la croissance annuelle des besoins.

La pénurie est « inévitable », commente Normand Roy, responsable du Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH), une créature toute récente du gouvernement québécois. « La croissance est tellement rapide que les compétences peuvent difficilement suivre », dit-il en précisant que le personnel de la nouvelle industrie est en grande partie composé de créateurs.

Il s'agit d'un problème mondial, comme en témoigne la décision récente de l'Allemagne d'accorder des visas spéciaux d'immigration aux experts étrangers en informatique, ou encore la décision du Congrès américain de donner des visas provisoires à 195 000 « diplômés supérieurs » par an, suite aux pressions de l'industrie de l'informatique aux États-Unis.

Le ministère du Travail et de l'Emploi ainsi que celui de la Culture et des Communications travaillent actuellement de concert avec l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour produire, d'ici juin, un portrait exhaustif de l'emploi dans les nouvelles technologies de l'information et du multimédia. La dernière étude de l'ISQ dans ce secteur date de 1997, aussi bien dire une éternité dans le monde de la nouvelle économie.

Syndicalisation envisagée

FRANÇOIS BERGER

Les salaires payés dans les entreprises des nouvelles technologies de l'information et du multimédia ne font pas l'unanimité, peu s'en faut.

Pendant que des études de l'industrie mettent en évidence des salaires relativement élevés — près de 48 000 \$ par an, en moyenne, avec des pointes à plus de 80 000 \$ pour certains employés — des groupes de professionnels de la nouvelle industrie dénoncent les bas salaires (entre 10 \$ et 15 \$ l'heure) et les longues semaines de travail (50, 60 et même 80 heures!).

Qui dit vrai ?

Selon une étude de Techno Compétences, qui dépend d'Emploi-Québec, les travailleurs canadiens du grand secteur de « l'industrie du matériel informatique » gagnaient en moyenne 47 805 \$ en 1998, soit 52 % de plus que la moyenne de l'ensemble des salariés au Canada. Selon le Conseil des ressources humaines du logiciel, un organisme de l'industrie situé à Ottawa, les salaires de la nouvelle industrie en émergence ont progressé de quelque 10 %, entre 1997 et 1999, et l'on retrouve de nombreux salariés gagnant plus de 70 000 \$ par an.

De l'autre côté de la table de négociation virtuelle qui ne manquera pas d'être dressée dans le nouveau secteur économique, la toute récente Association des travailleurs en multimédia du Québec (ATMQ) dénonce les trop longues semaines de travail — y compris les week-ends —, et le non-paiement des heures supplémentaires. Il n'est pas rare qu'on demande aux employés de travailler plus de 50 heures par semaine, sans rémunération supplémentaire, dénonce l'Association, qui songe à former un syndicat de travailleurs professionnels avec l'aide de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).



PHOTO ALPHO PRESSE

L'accident qui a fait huit morts à Nicolet a amené la SAAQ à faire modifier le Code, en ce qui a trait aux ceintures et aux sièges d'appoint.

Le Code de la sécurité routière sera modifié

ANDRÉ NOËL

L'accident de Saint-Bernard-de-Nicolet, qui a fait huit petites victimes, a convaincu la Société de l'assurance automobile du Québec de faire modifier le Code de la sécurité routière, pour colmater des brèches sur les ceintures et les sièges d'appoint.

Les dispositions actuelles du Code permettent aux parents ou à d'autres conducteurs de ne pas asseoir des enfants de moins de cinq ans dans des sièges d'appoint s'ils jugent qu'ils sont assez grands pour être attachés avec la ceinture de sécurité.

« Souvent, quand les enfants atteignent l'âge de quatre ans, les parents pensent qu'ils sont assez bien protégés avec la ceinture et ils enlèvent le siège d'appoint », a expliqué hier Patrice Letendre, du service de la promotion de la sécurité routière à la SAAQ.

« Or, on a constaté que très peu d'enfants de moins de cinq ans sont assez grands pour être bien protégés par la ceinture. Celle-ci leur passe par la gorge. Les parents et les conducteurs profitaient jusqu'à maintenant d'une latitude dans le Code. Nous voulons l'éliminer. »

L'article 397 stipule que les dispositifs de sécurité pour petit enfant sont obligatoires « à moins qu'il (l'enfant) ne porte correctement la ceinture de sécurité dont est équipé (le) siège ».

Mais que signifie « correctement » ? Voilà où il y a risque d'interprétation. Depuis longtemps, la Sûreté du Québec souligne qu'il y a là une zone grise. En 1998, le service de M. Letendre avait suggéré à la SAAQ de resserrer le règlement. « Je ne sais pas pourquoi ça n'a pas été fait, a dit M. Letendre hier. Il n'y a pas de doute que l'accident de Nicolet va accélérer les choses. »

Le nouvel article proposé se lit ainsi : « Tout enfant de moins de cinq ans occupant, dans un véhi-

cule routier autre qu'un taxi ou un véhicule d'urgence, un siège devant être équipé d'une ceinture de sécurité, doit être retenu par un autre dispositif de sécurité approprié à son poids et à sa taille, installé et utilisé conformément aux normes établies par règlement. »

L'article 426 sera aussi modifié. Celui-ci stipule ceci : « Le conducteur d'un véhicule routier ne peut transporter plus de passagers qu'il n'y a de places disponibles pour les asseoir. » Autrement dit, un sixième passager peut monter dans une voiture munie de seulement cinq ceintures et ne pourra donc s'attacher.

Le prochain article sera plus contraignant. Il stipulera que le conducteur d'un véhicule routier ne peut transporter plus de passagers qu'il n'y a de ceintures. Celles-ci, bien sûr, devront être bouclées.

Le ministère des Transports a une autre brèche à colmater. Un règlement permet que trois enfants s'assoient sur des banquettes de deux passagers dans les autobus scolaires. Résultat : des autobus scolaires prévus pour 48 passagers transportent jusqu'à 70 enfants.

Certains enfants sont alors mal assis, avec une fesse ou une jambe dans le corridor. En cas d'impact, ils sont mal protégés par le dossier de la banquette devant eux. Des commissions scolaires ont contesté avec succès des constats d'infraction dressés par des contrôleurs qui avaient vu des autobus bondés.

Un resserrement de ce règlement aura toutefois des impacts budgétaires importants. Si les autobus de 48 places ne peuvent transporter plus de 48 écoliers, il faudra plus d'autobus. Certains d'entre eux rouleront en partie vides. Cela se traduira par des frais plus élevés pour les commissions scolaires, d'autant plus que le gouvernement a réduit ses contributions au transport scolaire.

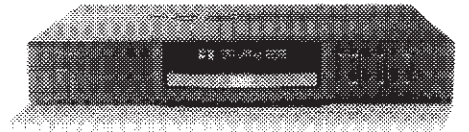
Si vous manquez cette vente, vous risquez d'en payer le prix.



PHILIPS

Graveur de cd. Démo. CDR-760 - rég. 899\$

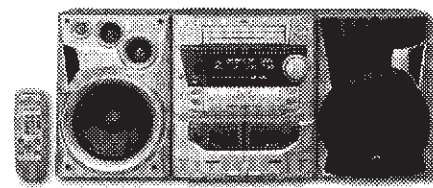
599\$



TOSHIBA

Lecteur de disques vidéo numériques (DVD). Démo. SD-2008 - rég. 699\$

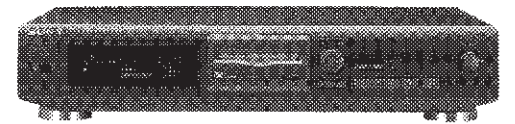
299\$



JVC

Mini chaîne. Chargeur 3dc. Double cassette. MX-J50 - rég. 479\$

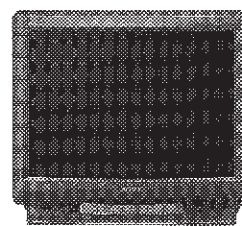
339\$



SONY

Lecteur de mini-disk. Démo. DMS-JE-320 - rég. 300\$

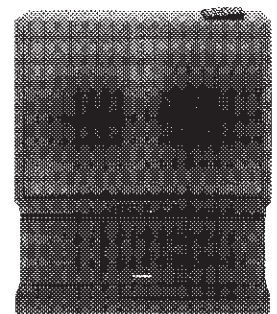
199\$



SONY

TV 32". Démo. KV32S40 - rég. 1299\$

899\$



HITACHI

TV 50". Démo. 50FX48 - rég. 3000\$

1999\$

Les modèles représentés peuvent différer des modèles annoncés. Les modèles annoncés sont démonstrateurs ou neufs. Aucune autre offre ne peut être jointe à celle-ci.

Image :	Prix spécial	Prix détail
DVD Toshiba Démo	499\$	899\$
27" Panasonic Démo	549\$	749\$
61" Hitachi prêt HDTV Démo	4799\$	6500\$
55" Hitachi Démo	2099\$	2999\$
Projecteur lcd Sharp	4000\$	6400\$
Projecteur lcd Sharp	7200\$	12000\$
TV Toshiba 43" 16:9 hdtv ready	2799\$	3600\$
Recepteur cinéma maison avec vidéo Sony	429\$	949\$
Camera numérique mavica Sony	699\$	1099\$
Caméra numérique mavica Sony mvcf-d-83	799\$	1199\$
caméra numérique mavica Sony mvcf-d-88	1199\$	1699\$
Son :		
Ampli intègre 90w Anthem	1799\$	2599\$
Processeur D-Digital Parasound	999\$	1599\$
Pré-ampli Parasound	399\$	719\$
Pré-ampli Dolby, THX Parasound	1250\$	1999\$
Enceintes acoustiques Solid	189\$	329\$
Enceintes acoustiques LCR Paradigm	420\$	800\$
Lecteur de "Laser Disque Yamaha"	299\$	1149\$
Mini chaîne cinéma maison JVC	444\$	699\$
Syntonneur Classé	1199\$	2000\$
transport Cd Classé	2049\$	2800\$

Pour faire de la place à une toute nouvelle gamme de produits, Fillion Électronique se débarrasse d'appareils neufs, de démonstrateurs, de fins de série et de matériel usager. Et quand Fillion liquide, ça fait toujours des vagues! Alors, n'hésitez pas, plongez, sinon vous pourriez le regretter.

FILLION
ELECTRONIQUE

5730, rue Sherbrooke Est ::: Près du stade Olympique ::: (514) 254-6041

SOLARIUMS Zytco VENEZ VOIR NOTRE NOUVEAU MODÈLE GÉNÉRATION 5 TROIS-SAISONS ET QUATRE-SAISONS

ESCOMPTE DE 15% À 25%

OUVERT LE SAMEDI

4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7

INTERNET: WWW.ZYTCO.COM

(514) 335-2050 (800) 361-9232

ESTIMATION SANS FRAIS

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à **50%**

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada

6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrière (514) 344-1400

Candidates et candidats recherchés

Le ministère de la Justice invite le public et les organismes à lui proposer des candidates et des candidats pour l'obtention du Prix de la Justice du Québec, édition 2000.

Le Prix de la Justice a pour but de rendre hommage à une personne qui, par son engagement ou sa carrière, a contribué de façon exceptionnelle à promouvoir les valeurs fondamentales de justice que sont l'universalité, l'accessibilité et la qualité.

Critères d'admissibilité

- le Prix de la Justice doit être décerné à une personne physique et non à un groupe de personnes;
- les activités de la personne proposée doivent avoir eu lieu au Québec;
- le Prix ne peut être attribué plus d'une fois à une même personne.

Procédure

Tout organisme ou toute personne qui désire proposer une ou plusieurs candidatures doit faire parvenir au Secrétariat du Prix de la Justice un document qui décrit brièvement la carrière ou la réalisation particulière de la personne proposée et qui justifierait que le Prix de la Justice lui soit décerné. Ce document doit être signé par trois personnes bien informées des faits relatés et par la personne proposée.

Délaï d'inscription

Les propositions doivent parvenir au Secrétariat du Prix de la Justice au plus tard le **vendredi 26 mai 2000** à l'adresse suivante :

Bureau du sous-ministre
Ministère de la Justice du Québec
1200, route de l'Église, 9^e étage
Sainte-Foy G1V 4M1

Informations

Direction des communications : (418) 644-3947
ou (418) 644-3944
Communication-Québec (sans frais) : 1 800 363-1363
Courriel : communications.justice@justice.gouv.qc.ca

Québec
Ministère de la Justice

LE PRIX DE LA JUSTICE



10^e anniversaire

2841821

2834870

Tensions syndicales à la Société du parc des Îles

Les employés doivent choisir entre la CSN et le SCFP

MARIE-CLAUDE GIRARD

La Société du parc des Îles se trouve actuellement dans une position délicate, coincée entre deux centrales syndicales qui se disputent l'accréditation.

En février, le Tribunal du travail a confirmé la préséance de l'accréditation de la CSN sur celle du syndicat canadien de la

fonction publique.

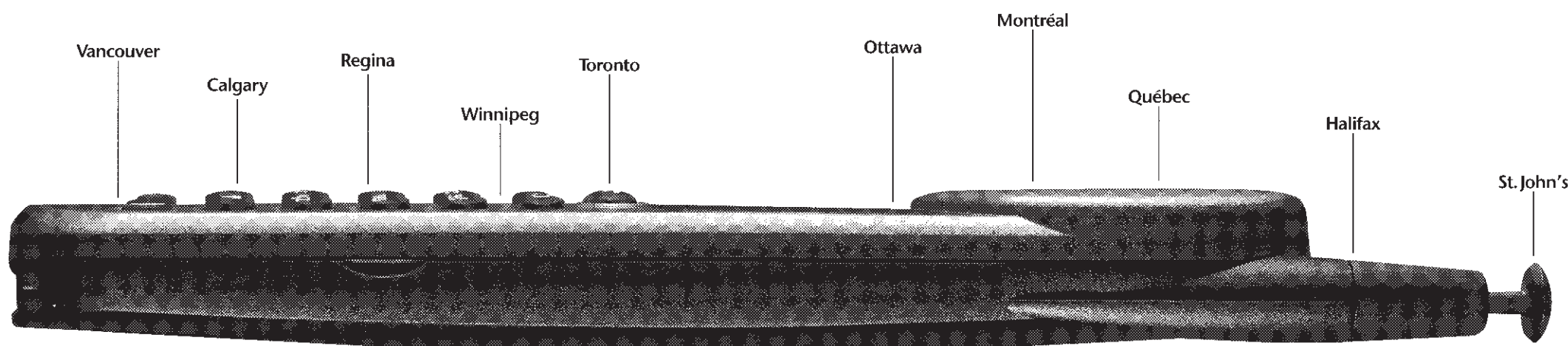
« On a un petit problème. Le local 301 du SCFP nous dit que la décision n'est pas « exécutoire », dit le directeur général de la Société, Pierre Bibeau. Qu'elle choisisse l'une ou l'autre voie, la Société du parc des Îles risque de soulever la colère d'un syndicat. « On ne peut pas être gagnant. On risque

d'écoper pour une offensive syndicale. » La Société a opté pour une approche de conciliation. Mais depuis quelques jours, les discussions sont plutôt difficiles.

Le souvenir de la grève de l'été dernier à la Ronde est encore frais à la mémoire. Mais selon M. Bibeau, il n'y a pas encore de menace en vue. La décision du Tribunal du tra-

vail ne touche pas les employés de La Ronde.

Par ailleurs, la présidente de la Société du parc des Îles, Nycol Pageau-Goyette, remettra en début de semaine à Montréal un rapport sur les possibilités de privatisation de La Ronde. Plusieurs investisseurs sont intéressés, note M. Bibeau. La SPI souhaite que le dossier soit réglé en juin.



Appelez partout au pays sans interurbains.

MOBILITÉ PANCANADIENNE

Le forfait à tarif unique le plus avantageux

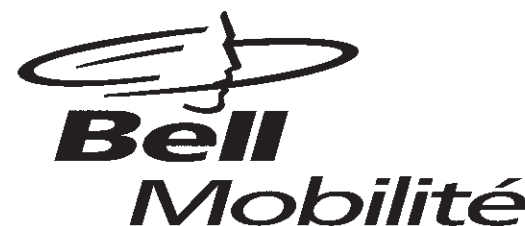
200
minutes
39\$
/mois

- Aucuns frais d'interurbains pour les appels à partir du Canada à destination du Canada ou des États-Unis.
- Utilisez vos minutes *Mobilité pancanadienne* pour parler, pour surfer et pour le courriel (avec *SCP numérique*).
- Aucuns frais d'itinérance au Canada.
- La couverture la plus vaste et la plus transparente au Canada.
- Appels locaux en tout temps.
- Aucun contrat.
- Services *Conférence à trois*, *Renvoi automatique* et *Appel en attente* compris.
- Autres forfaits disponibles, dont:
400 minutes 59 \$/mois.
800 minutes 109 \$/mois.

Qualcomm bimode
QCP 2760
à seulement
49\$



1888 4 MOBILE ou www.bellmobilite.ca



Temps d'antenne additionnel entre 25 ¢ et 30 ¢ la minute. Facturation à la seconde sur SCP numérique seulement. Appels internationaux facturés au tarif international en vigueur. Taxes, frais annuels d'accès au réseau et d'activation en sus. *Sur remise postale, pour les nouvelles activations seulement. Qualcomm est une marque de commerce de Qualcomm inc.

Espace Bell
Mail Champlain
2151, boul. Lapinière
Brossard (450) 465-1118
200, boul. d'Anjou
Chateauguay
(450) 691-7665
3352, boul. des Sources
Dollard-Des-Ormeaux
(514) 684-6846
84, boul. Harwood
Donien-Vaudreuil
(450) 424-1416
755, boul. René-Les-Promenades
Drummondville
(819) 475-3282
Galeries de Granby
40, rue Évangéline
Granby
(450) 777-4058
Les Galeries Joliette
1075, boul. Firestone
Joliette
(450) 755-5533
Carrefour Angrignon
7077, boul. Newman
Lasalle
(514) 364-3071

Carrefour Laval
3035, boul. Le Carrefour
Laval (450) 681-3344
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier
Laval (450) 680-2355
1655, boul. St-Martin ouest
Laval (450) 629-7777
Place Longueuil
825, St-Laurent ouest
Longueuil
(450) 679-4558
7275, rue Sherbrooke est
Montréal (514) 353-8847
6700, Côte des Neiges
Montréal (514) 342-4440
4262, Jean Talon est
Montréal (514) 376-7050
5187, avenue Papineau
Montréal (514) 526-2020
1475, rue St-Hubert
Montréal (514) 282-0619
Plaza Alexis Nihon
1500, rue Atwater, 3^{ème} Niveau
Montréal (514) 939-4998
Centre d'Achat Rockland
2305, chemin Rockland
Montréal (514) 340-1269

892, rue Ste-Catherine ouest
Montréal (514) 866-6686
Tour Jean-Talon
600, rue Jean-Talon est
Montréal (514) 391-4616
Place Bourassa
6000, boul. Henri-Bourassa est
Montréal-Nord
(514) 322-3202
12530, rue Sherbrooke est
Pointe-Aux-Trembles
(514) 645-4455
Centre d'Achat Fairview
6801, route Transcanadienne
Pointe-Claire (514) 630-4992
Les Galeries Rive-Nord
100, boul. Brien
Repentigny (450) 582-9429
Place Rosemère
401, boul. Labelle
Rosemère (450) 435-0024
232, boul. Curé Labelle
Rosemère
(450) 979-3838
Centre Commercial Valleyfield
50, rue Dufferin
Salaberry-De-Valleyfield
(450) 377-1256

Carrefour De l'Estrie
3050, rue Portland
Sherbrooke
(819) 565-1605
Place Brouillard
2700, King ouest
Sherbrooke
(819) 823-9994
Les Promenades St-Bruno
327, boul. Les Promenades
St-Bruno-De-Montarville
(450) 441-1532
80A, boul. Morin
Ste-Agathe-Des-Monts
(819) 321-0265
367, Arthur Sauvé
St-Eustache
(450) 623-7889
5190, boul. Cousineau
St-Hubert
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
St-Hubert
(450) 926-2020
Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise
St-Hyacinthe
(450) 778-1749

600, rue Pierre-Caisse
St-Jean sur le Richelieu
(450) 349-4400
Le Carrefour du Nord
900, boul. Grignon
St-Jérôme (450) 431-3926
Place Vertu
3131, boul. Côte Vertu
St-Laurent (514) 335-2355
4880, boul. Métropolitain est
St-Léonard (514) 729-2020
Les Galeries Terrebonne
1185, boul. Moody
Terrebonne
(450) 964-7985
4125, boul. Des Forges
Trois-Rivières (819) 691-0482
5691, boul. Jean XXIII
Trois-Rivières-Ouest
(819) 376-6849
Galeries d'Anjou
7999, boul. Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou
(514) 353-7051
Espace Bell
Région de Québec
Plaza 1
500, Sacré-Coeur ouest
Alma (418) 662-0469

1915, boul. Talbot
Chicoutimi
(418) 696-0506
Place du Royaume
1401, boul. Talbot
Chicoutimi
(418) 693-1188
300, Côte du Passage
Lévis (418) 833-3848
1171, boul. Charest ouest
Québec (418) 627-2121
Les Galeries de la Capitale
5401, boul. Les Galeries, 1003
Québec (418) 627-2555
Place Fleur-de-Lys
550, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (418) 529-9292
1100, rue Bouvier
Québec (418) 627-6000
Place Laurier
2700, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 658-9833
2785, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 650-1000
La Grande Place des Bois-Francis
1111, boul. Jutras
Victoriaville
(819) 357-5776

EN BREF

Un homme rescapé sur le fleuve

■ Un homme s'est retrouvé en détresse sur la base de ciment d'un pylône d'Hydro-Québec en plein milieu du fleuve hier. Un résident de Saint-Constant qui circulait sur le pont Mercier a aperçu l'homme faisant de grands signes aux automobilistes. Le conducteur a alors avisé les peacekeepers de Kahnawake qui ont constaté que l'homme était en détresse. Un bateau de la Garde côtière canadienne a été dépêché sur place. Le rescapé souffrait de polytraumatismes et d'hypothermie, a indiqué un porte-parole de la CUM, Ian Lafrenière.

Motocycliste tué

■ Un motocycliste de 30 ans a perdu la vie, hier midi, en glissant sous un camion-remorque à l'intersection du boulevard Pie-IX et de la rue Saint-Zotique, dans le quartier Rosemont, à Montréal. L'accident est survenu lorsque le camion-remorque, qui circulait dans la voie du centre en direction sud sur Pie-IX, a coupé la route au motocycliste pour tourner à gauche rue Saint-Zotique, où le virage à gauche est interdit. Le motocycliste n'a eu aucune chance et le décès a été constaté à son arrivée à l'hôpital.

Sursis pour les locataires

■ Les locataires d'un immeuble de l'avenue Plamondon, que le comité exécutif de Montréal a décidé de fermer pour insalubrité, n'auront pas à partir comme prévu au début d'avril. La Ville permet aux locataires de rester le temps de trouver un autre logement. Le sursis pourrait s'étendre jusqu'au 1^{er} juillet si les nouveaux logements ne sont pas disponibles avant. Un fonds de 30 000 \$ a été réservé par la Ville pour les aider à se reloger. Ceux qui sont admissibles aux habitations à loyer modiques verront leur dossier traité en priorité.

Rappel d'un gâteau

■ General Foods Canada a procédé au rappel volontaire du mélange à gâteau Betty Crocker SuperMoist Cerisette (510 g) après avoir constaté que le blanc d'oeuf n'était pas mentionné dans la liste des ingrédients. Cette mesure ne vise que ce mélange à gâteau distribué au Canada depuis novembre 1999. La consommation de blanc d'oeuf peut provoquer une grave réaction chez les personnes qui y sont allergiques. Pour plus d'informations, les consommateurs peuvent composer le 1 800 248-2879 ou contacter Catherine Héroux soit par téléphone au (416) 366-7735, soit par télécopieur au (416) 366-2295.

Descente dans un salon de massage érotique

RAYMOND GERVAIS

Une immigrante chinoise qui faisait partie d'un groupe de réfugiés arrivés l'an dernier au Canada, à bord d'un navire intercepté à Victoria, en Colombie-Britannique, a été arrêtée jeudi soir par la police de la Communauté urbaine de Montréal et Immigration Canada lors d'une descente effectuée dans un salon de

massage érotique de l'Île-des-Sœurs.

Elle a été appréhendée en compagnie de six autres personnes qui se trouvaient à l'intérieur du Salon Idéal Santé, au 3, Place du Commerce. Les tenanciers, un homme de 40 ans et une femme de 39 ans, sont parmi les personnes arrêtées, tout comme deux clients et les trois masseuses de l'établissement.

Selon la police, le salon possédait un permis lui permettant d'offrir des massages en toute légalité et était également membre de l'Ordre des massothérapeutes du Québec.

Toujours d'après l'enquête effectuée par les policiers de la section Moralité, alcool et stupéfiants, l'établissement offrait des services de massothérapie durant le jour et jusqu'à 22 h. En soirée, il était toutefois possible d'obtenir un mas-

sage avec options.

C'est un client de l'établissement qui avait mis la puce à l'oreille aux policiers en janvier dernier.

Les deux tenanciers seront accusés d'avoir tenu une maison de débauche, tandis que les clients, deux hommes dans la quarantaine, et les trois masseuses, âgées de 25, 26 et 35 ans, seront accusés de s'être trouvés dans une maison de débauche.

EN SOLDE...

Canadian AIR CANADA

Meilleur s'écrit avec deux ailes

SPÉCIAUX

evenflo

MULTI-POSITIONS
0 à 20 livres
modèle 2001P6C
SPÉCIAL 109,99\$
rég.: 129,99\$

ULTARA V
20 à 40 livres
modèle 233119C
SPÉCIAL 119,99\$
rég.: 134,99\$

HORIZON
20 à 40 livres
modèle 4201D8C
SPÉCIAL 99,99\$
rég.: 109,99\$

SAC À DOS
bleu électrique
modèle 770170
SPÉCIAL 164,99\$
rég.: 179,99\$

MAINTENANT à Boucherville

1201 rue Volta, BOUCHERVILLE
(Voisin du restaurant Maison de Jade)
tél. (450) 641-3305

(Tous les modèles illustrés peuvent être légèrement différents des produits annoncés).

concept mode
clement
0-20 ans

Magasinez sur le web / www.clementqc.ca

Montréal aller-retour, à partir des tarifs suivants:

CANADA: pour des voyages effectués d'ici le 9 juin 2000

TORONTO 149\$ 29 MARS - 19 AVRIL 25 AVRIL - 7 MAI	LONDON, ONT. 169\$ 29 MARS - 19 AVRIL 25 AVRIL - 7 MAI	WINDSOR 199\$ 29 MARS - 19 AVRIL 25 AVRIL - 7 MAI	WINNIPEG 339\$ 29 MARS - 19 AVRIL 25 AVRIL - 7 MAI	HALIFAX 389\$ 29 MARS - 19 AVRIL 25 AVRIL - 7 MAI	ST. JOHN'S, T.-N. 389\$ 29 MARS - 19 AVRIL 25 AVRIL - 7 MAI	CALGARY EDMONTON 399\$ 29 MARS - 19 AVRIL 25 AVRIL - 7 MAI	VANCOUVER 429\$ 29 MARS - 19 AVRIL 25 AVRIL - 7 MAI	CHARLOTTETOWN 459\$ 29 MARS - 19 AVRIL 25 AVRIL - 7 MAI	VICTORIA 459\$ 29 MARS - 19 AVRIL 25 AVRIL - 7 MAI
---	--	---	--	---	---	--	---	---	--

ÉTATS-UNIS: pour des voyages effectués d'ici le 9 juin 2000

PHILADELPHIE ¹ 199\$ 5 JUIN - 17 JUILLET	DETROIT 229\$ 3 AVRIL - 15 MAI	MIAMI/TAMPA FORT LAUDERDALE 339\$	AUSTIN 349\$ 5 JUIN - 17 JUILLET	DENVER ¹ 349\$ 3 AVRIL - 15 MAI	ONTARIO, CA 349\$ 5 JUIN - 17 JUILLET	LAS VEGAS 409\$	DALLAS FORT WORTH 449\$	LOS ANGELES 459\$	SAN FRANCISCO SAN JOSE 459\$
--	---	---	---	---	--	---------------------------	-----------------------------------	-----------------------------	--

INTERNATIONAL: la dernière date de départ est le 9 juin 2000

BERMUDES ¹ 419\$ 25 AVRIL - 9 JUIN	PORT-AU-PRINCE ¹ 469\$ 29 MARS - 9 JUIN	BARBADE ¹ 529\$ 25 AVRIL - 9 JUIN	LONDRES 599\$ 29 MARS - 13 AVRIL 25 AVRIL - 12 MAI	PARIS ¹ 629\$ 22 MARS - 6 AVRIL 25 AVRIL - 12 MAI	COPENHAGUE ¹ STOCKHOLM ¹ OSLO ¹ 649\$ 29 MARS - 13 AVRIL 25 AVRIL - 12 MAI	ZURICH ¹ GENÈVE ³ 649\$ 29 MARS - 13 AVRIL 25 AVRIL - 12 MAI	FRANCFORT ^{1,3} 679\$ 29 MARS - 13 AVRIL 25 AVRIL - 12 MAI	MUNICH ^{1,3} 679\$ 5 JUIN - 30 JUIN	HONG KONG SÉOUL ¹ \$1099 1 ^{er} MAI - 13 MAI
--	---	---	--	--	---	--	---	---	---

Pour des renseignements, téléphonez à votre agent de voyages ou à:

- Air Canada: (514) 393-3333 (sans frais au 1 888 AIR CANADA) (ATS) 1 800 361-8071
- Canadien: (514) 847-2211 (sans frais au 1 800 363-7530) (ATS) 1 800 465-3611
- Réservez par Internet: www.aircanada.ca www.cdnair.ca

airAlliance
airBC
airNova
airOntario

Canadian AIR CANADA

¹ Vols effectués par Air Canada ³ En collaboration avec le membre Star Alliance™ Lufthansa ⁴ En collaboration avec le membre Star Alliance™ SAS

Sauf avis contraire, les vols peuvent être effectués sur des appareils d'Air Canada, des lignes aériennes Canadien International ltée. Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 4 avril 2000 (ou au plus tard le 31 mars 2000 pour la France, ou au plus tard le 10 avril 2000 pour Austin, TX; Detroit, MI; Denver, CO; Philadelphie, PE; Ontario, CA; Los Angeles, CA; Spokane, WA). Achat sept jours à l'avance pour les destinations canadiennes et internationales et achat quatorze jours à l'avance pour les destinations américaines. Destinations canadiennes et américaines: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 9 juin 2000 (sauf avis contraire). La dernière date de départ pour les destinations internationales est le 9 juin 2000 (sauf avis contraire). Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de place est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent.

Le printemps au parc Lafontaine

Les joueurs de pétanque « tirent » et « pointent » depuis deux semaines

MARTINE ROUX

Signe indéniable du retour du printemps, les joueurs de pétanque du parc La Fontaine ont astiqué leurs boules et embrassé le cochonnet.

Déjà deux semaines qu'ils « tirent » et qu'ils « pointent » entre les arbres dépouillés. Seuls les platanes manquent à leur bonheur, ne serait-ce que pour se protéger des rayons déjà ardents du soleil de mars. N'empêche que le beau temps des derniers jours fait perdre la boule à la bande de joyeux lurons du Club de pétanque du parc La Fontaine.

« C'est la première fois qu'on commence à jouer si tôt ! se réjouit André Lacoste, le teint radieux. C'est bien plus agréable que de jouer au boulo-drome. Et ça requiert plus de stratégie... »

Si la pétanque est affaire de stratégie, on joue ici carrément pour le plaisir. Les adversaires ont beau se tirer la pipe gentiment entre un « carreau » ou une « belle », ils se-

retrouvent avec un bonheur renouvelé. La récompense des gagnants ? Parfois un maigre dollar, parfois une médaille... en chocolat. On clôt la journée par une partie de cartes et on promet une revanche pour le lendemain !

« Putain ! Quelle catastrophe cet assassin ! » La boule de Raymond Charreton, alias le Gitan, part comme une fusée avant de rayer de la carte celle d'un « adversaire ». Tous les jours, ce Lyonnais d'origine enfourche son vélo pour rejoindre les copains au parc La Fontaine. Doyen de la bande — en expérience mais pas en âge, ajoute un autre joueur en riant —, c'est un habitué du parc La Fontaine depuis... 1964, confesse-t-il avec un indécrottable accent.

La plupart des membres de la grande famille du parc ont d'ailleurs des racines européennes. Pierrot le Breton, Tony le Portugais, André le Pyrénéen... « On a développé beaucoup d'affinités, explique ce dernier. On s'attend avant de commencer à jouer... » La « main » diffère parfois d'un joueur à l'autre, mais la dextérité des joueurs est comparable, dit-il. « Arrête tes con-



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse ©

Au parc Lafontaine, on joue carrément pour le plaisir.

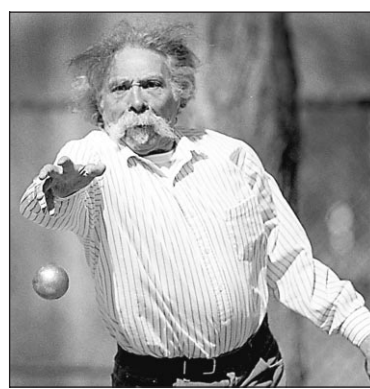
neries ! ronchonne Pierrot. Les Bretons sont meilleurs... »

Boutades ou pas, le jeu a ses règles. L'arbitre Jean Déré sort parfois son ruban à mesurer pour trancher un litige entre deux joueurs. « Mais au parc La Fontaine, ça reste des parties amicales », raconte-t-il. Il en va autrement des tournois ou des compétitions, où la Fédération

de pétanque du Québec exige qu'un arbitre surveille les parties.

Bonne nouvelle, la piqûre de la pétanque gagne de plus en plus de Québécois, estime-t-il. « Lors des dernières compétitions internationales, l'équipe canadienne était représentée par des jeunes de Québec. Il y avait beaucoup d'Européens il y a quelques an-

nées, mais c'est maintenant partagé. » Les habitués du parc La Fontaine — en majorité des têtes blanches — pourront aussi compter sur une relève, estime le joueur Denis Barthe en grillant une Gauloise. « Même les enfants s'y mettent car n'importe qui peut jouer. En famille, après un barbecue, entre un pastis et un bon petit rosé, c'est tellement agréable... »



Le Gitan à l'oeuvre.

Vente Soleil

SPA
à partir de
49\$/MOIS*
PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE
(VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)

DEMANDEZ
NOTRE BROCHURE
COLLECTION 2000

HORS-TERRE
à partir de
26\$/MOIS*
PLAN DE FINANCEMENT
DISPONIBLE
(VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)

**CONSULTEZ
NOTRE SITE
INTERNET :**
www.clubpiscine.ca

**GAGNEZ
VOTRE ACHAT
2000
PISCINES OU SPAS**

À CHAQUE SEMAINE
JUSQU'AU 24 JUIN 2000,
TOUTS CEUX QUI AURONT ACHETÉ
UNE PISCINE HORS-TERRE,
UNE PISCINE CREUSÉE
OU UN SPA
AURONT LA CHANCE
DE GAGNER LEUR ACHAT
JUSQU'À CONCURRENCE
DE 5000 \$.
BONNE CHANCE !

Durant la semaine du 20 mars 2000
Hajib Amachi
de Neufchatel, Québec
**a gagné son achat de
2820 \$
Félicitations !**

GREUSÉE
à partir de
101\$/MOIS*
PLAN DE FINANCEMENT
DISPONIBLE
(VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)

COMPLEX

Ensemble comprenant
4 chaises à lanières
et une table vitrée de 42 po
ou 2 chaises bar et
une table bar de 24 x 24 po.

Prix Club
199⁰⁰

VERANDA VICEROY

Ensemble en aluminium
vert incluant
4 chaises à bandoulière
à dossier bas et
une table ronde de 42 po.

À partir de
499⁰⁰

COMPLEX LE PARC

Ensemble en aluminium
gratifié incluant
4 chaises à dossier haut
et une table de 38 x 54 po.

À partir de
599⁰⁰

BORDEAUX

Ensemble en fonte
d'aluminium incluant
4 chaises, 4 coussins
et une table rectangulaire
de 40 x 70 po.

Prix Club
1299⁰⁰

*SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. TAUX SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS. VOIR DÉTAILS EN MAGASIN. SPÉCIAL MEUBLES — SUR TOUT ACHAT DE MEUBLES DE PATIO DE 599 \$ ET PLUS EFFECTUÉ AVANT LE 15 AVRIL 2000, NOUS LIVRONS ET INSTALLONS GRATUITEMENT AVANT LE 17 AVRIL.

CERTAINS ARTICLES ET/OU CERTAINES PROMOTIONS PEUVENT VARIER D'UN CLUB PISCINE À UN AUTRE. — PHOTOS À TITRE D'ILLUSTRATION.

- | | | | | | | | | |
|---|---|---|--|--|---|--|---|---|
| AUTEUIL
4925, boul. des Laurentides | CHICOUTIMI
1657, boul. Saint-Paul | JOLIETTE
300, boul. A. Berrette | MANIWAKI
120, rue Principale Nord | REPENTIGNY
543, rue Notre-Dame | ST-HYACINTHE
595, boul. Laurier | ST-V.-DE-PAUL
4583, boul. Lévesque Est | TROIS-RIVIÈRES O.
5825, boul. Royal | VICTORIAVILLE
54, rue Girouard |
| BLAINVILLE
1150, boul. Côté-Labelle | CHOMÉDEY
3615, Autoroute Laval O. | LAFONTAINE
2391, boul. Labelle | MONT-LAURIER
592, boul. A. Paquette | RIMOUSKI
905, rue Lausanne | ST-JOVITE
1525, route 117 | SOREL/TRACY
204, du Collège | VAL-D'OR
1387, 6e Rue | WEST ISLAND
3555, boul. St-Charles |
| BROSSARD
6455, boul. Taschereau | DRUMMONDVILLE
3725, boul. G.-Couthura | LÉVIS
5220, boul. Rive-Sud | PTÉ-AUX-TREMBLES
11750, rue Sherbrooke Est | ROCK FOREST
4796, boul. Bourque | STE-JULIENNE
1447, route 125 | TERREBONNE
1715, chemin Gascon | VALLEYFIELD
885, boul. Langlois | LUN AU MER : 9 à 18 h
JEU ET VEN : 9 à 21 h
SAMEDI : 9 à 17 h
DIMANCHE : 10 à 17 h |
| CHATEAUGUAY
279, boul. d'Anjou | GRANBY
960, rue Principale | LONGUEUIL
620, place Trans-Canada | QUÉBEC/VANIER
687, boul. P.-Bertrand Sud | ST-G.-DE-BEAUCE
18655, boul. Lesroix | ST-LUC/ST-JEAN
122, rue Marceau | THETFORD-MINES
842, boul. Smith Sud | VAUDREUIL
910, boul. Herwood | |

PCLUB PISCINE



PHOTO JONATHAN HACHEY, collaboration spéciale

Une expérience de classe...internationale

Printemps 2000

Cours de langues : anglais, français et espagnol

Maîtriser l'anglais, le français ou l'espagnol comme langue seconde, c'est accroître ses chances de réussite personnelle et professionnelle. Voilà plus de vingt ans que l'Institut des langues du Centre de l'Éducation permanente enseigne les langues secondes, dans un cadre universitaire stimulant. Il a lancé, à l'automne 1998, un programme novateur d'espagnol, langue seconde. L'an dernier, plus de 1 500 étudiants d'une soixantaine de pays sont venus apprendre une langue étrangère chez nous. Alors pourquoi ne pas faire comme eux et venir à Montréal parfaire vos langues à Concordia?

Anglais – 10 semaines, à partir du 3 avril

Jour – intensif	1 900 \$
Soir – conversation	190 \$
Samedi – conversation	190 \$
Samedi – atelier de rédaction	235 \$

Anglais – 8 semaines, à partir du 10 avril

Après-midi - EPT 1 : préparation aux tests de compétence linguistique (questions à choix multiples) - (TOEFL, TOEIC, CELDT)	250 \$
Après-midi – EPT 2 : préparation aux tests de compétence linguistique (composition) - (TOEFL, TOEIC, CELDT)	235 \$
Après-midi – grammaire interactive (niveaux I et II)	190 \$

Français – 10 semaines, à partir du 10 avril

Matin – conversation	190 \$
Soir – conversation	190 \$
Samedi – conversation	190 \$
Soir – rédaction (niveaux I et II)	235 \$

Espagnol – 10 semaines, à partir du 10 avril

Après-midi – conversation	190 \$
Soir – conversation	190 \$
Samedi – conversation	190 \$

Inscription, règlement et test de classement :

Cours d'anglais :	Le 27 mars de 10 h à 13 h et de 17 h à 19 h
Cours de français :	Jusqu'au 4 avril de 17 h à 19 h
Cours d'espagnol :	En personne avant le 7 avril durant les heures ouvrables ou par la poste ou par télécopieur

Inscription limitée

Dépôt sur frais de scolarité (non remboursable) :

Cours intensif :	300 \$
------------------------	--------

Frais d'inscription (non remboursables):

Tout cours d'anglais, de français et d'espagnol	15 \$
---	-------

Règlement par chèque visé ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou encore Visa, MasterCard ou carte de débit. *Comptant ou chèques personnels non acceptés.*

Renseignements :

1600, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 117
Montréal (Québec) H3H 2S7
(Métro Guy-Concordia, sortie rue Guy)
Tél. : (514) 848-3600
Télé. : (514) 848-2806
Internet : www.concordia.ca/cont_ed
Courriel : celi@alcor.concordia.ca



Centre de l'éducation permanente



On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

Atterrissage d'urgence

Un monomoteur de type Cessna 150, qui se dirigeait vers l'aéroport de Mascouche hier après-midi, avec une instructrice et son élève à bord, a été forcé de faire un atterrissage d'urgence sur l'autoroute 640 Est, à la hauteur du kilomètre 29, à Bois-des-Filion, lorsque le pilote a éprouvé des difficultés techniques. Le petit appareil s'est d'abord posé sans encombre parmi les voitures, dans le sens de la circulation, mais une de ses ailes a heurté un panneau de signalisation. L'appareil s'est alors renversé et a terminé sa course dans le fossé. L'instructrice pilote, une femme de 51 ans et son élève, un homme de 39 ans, ont été légèrement blessés et ont subi un choc nerveux. Ce sont des passants qui se sont portés à leur secours et qui les ont aidés à sortir de l'appareil. La voie de gauche de l'autoroute en direction est a été fermée durant plusieurs heures.

MATELAS

SIMMONS

Choisissez parmi la plus grande sélection de matelas Sealy et Simmons

Politique de bas prix garantis
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respectons ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090
Place Portabella, Brossard (450) 681-2202

15 % de rabais
SUR LE PRIX D'ACHAT DE VOS ABAT-JOUR
AVEC CETTE ANNONCE

ABAT-JOUR ILLIMITÉS

LE PLUS GRAND CHOIX
D'ABAT-JOUR AU CANADA
4875, rue Jean-Talon O., Mtl
(près Décarie) Tél. : (514) 344-8555
Cette offre est valide jusqu'au 8 juillet 2000

OBLIGATOIRE D'APPORTER VOTRE LAMPE

PUBLICITÉ

De superbes montres Rolex au nombre des trésors saisis et mis en vente

Encan public au port de Montréal
Marchandises saisies pour défaut de paiement

Heritage Auctioneers, l'un des plus importants encanteurs au Canada, a reçu le mandat de vendre lot par lot une sélection incroyable de biens de grande valeur.

Tous les articles ont été dédouanés et les droits d'importation et taxes ont été acquittés. Chaque article est adéquatement étiqueté, conformément aux lois et règlements régissant l'importation au Canada, avec une description complète de chaque article, pour faciliter l'inspection par le public.

Heritage Auctioneers, une des sociétés d'encanteurs les plus réputées au Canada, jouit d'une longue tradition d'honnêteté et de fiabilité auprès des acheteurs les plus exigeants.

Parmi les articles mis aux enchères figurent des Rolex, Cartier, Piaget et autres montres suisses, de magnifiques bijoux, bagues à diamant 1 - 14 carats, colliers, bracelets et solitaires.

Belle variété de magnifiques tapis persans et orientaux noués à la main, dont une belle sélection de tapis en soie et tapis tribaux rares.

Ventes finales seulement. Commission d'achat de 15% en sus. L'acquéreur sera responsable de la TPS et la TVG. Un encanteur agréé reconnu dirigera l'encan.

Michael Hoj, directeur général et chef des encans, précise que cette vente est ouverte au grand public et que tous peuvent miser sur n'importe quel article... il suffit de lever la main.

Paiement: Visa, MasterCard, American Express, comptant ou chèque visé. Heritage Auctioneers certifie que chaque article est authentique et est la seule société d'encan au Canada offrant un remboursement dans les 24 heures sous forme de crédit.

VALEUR AU DÉTAIL 35 000\$
Montre Rolex Oyster Perpetual Date GMT
bracelet en or jaune 18 carats, lunette 24 heures noire, cadran campagne avec brillants et rubis marquant les heures. Enchère probable: 520000\$ — 1520000\$.

Le dimanche 26 mars 2000
Encan à 14 h
Inspection et inscription à 13 h

Port de Montréal
285, rue Prince
Prendre McGill vers le sud, à droite sur William puis à gauche sur Prince.
Rens.: 1-800-396-9236.

Au 2^e cycle du primaire, offrez-lui

une école en pleine nature

EN 4^E, 5^E ET 6^E ANNÉE, VOTRE ENFANT VIVRA UNE EXPÉRIENCE VIE-ÉTUDES UNIQUE.

- École d'éducation internationale reconnue
- Très vaste choix d'activités
- Pensionnat du lundi au vendredi avec transport Montréal - St-Donat inclus.

ÉCOLE Marie-Clarac
École privée mixte

Tél. : (514) 322-1161
Poste 132
Brochure sur demande.

Le plaisir croît avec l'usage.

Les propriétaires Cadillac ont des privilèges : *Garantie Cadillac et entretien régulier sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km, assistance routière 24 heures, transport de courtoisie et protection contre les interruptions de voyage.*

Une étoile vous guide. Le système OnStar^{MD} comprend, entre autres, les services d'urgence 24 heures sur la simple pression d'un bouton et la localisation par satellite. Pendant un an, l'abonnement au Plan de service Ultra est inclus.

L'esprit sportif. Plus excitante à conduire avec l'ensemble sport comprenant une suspension sport, un aileron, des roues de 17 po en fonte d'aluminium, des pneus haute performance et des sièges sport en cuir.

Catera 2000

498 \$* / mois
location 48 mois
Transport et préparation inclus

La fusion du design et de la technologie.

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec le versement initial de 5 279 \$ (ou échange équivalent). Option versement initial de 0 \$ également disponible. Dépôt de sécurité (575 \$) et première mensualité exigés à la livraison. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 12 \$ du km après 80 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 20 143,35 \$, taxes applicables en sus. Tous les détails chez votre concessionnaire Cadillac, en visitant le www.gmcanada.com ou en téléphonant au 1 800 463-7483.

FABRICANT / INSTALLATEUR · UNE ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

25 ans DE GARANTIE

PISCINE AVEC SPA INTÉGRÉ

SPA DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

PISCINE à partir de 7500⁰⁰\$ (91⁰⁰ /mois)

Piscines monoques en fibre de verre

Venez rencontrer nos conseillers dans l'une des plus belles salles de montre en Amérique du Nord dans une ambiance de détente.

Nous avons aussi un grand choix de piscines de petites dimensions pour les espaces restreints.

CARACTÉRISTIQUES

- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine
- Économie de produits chimiques
- Installation en une journée
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

PISCINE Fibro CANADA LTÉE

(450) 622-2664
(450) 628-0088

1456, rue de Jaffa, Fabreville, Laval (sortie 16, Autoroute des Laurentides)

VENEZ VOIR NOS PROMOTIONS
www.fibro.ca

Les coquerelles faisaient la vaisselle

RAYMOND GERVAIS

Une petite pâtisserie du Quartier chinois de Montréal, **Légende M et M**, du 68, rue de La Gauchetière Ouest, a été condamnée hier en cour municipale de Montréal à une amende de 1600 \$ après avoir été reconnue coupable de malpropreté générale et pour avoir eu des coquerelles.

Lorsque les inspecteurs du service de l'Environnement de la Communauté urbaine de Montréal se sont présentés au commerce, le 5 octobre dernier, ils ont noté la présence de coquerelles vivantes dans l'évier de la cuisine ainsi que sous une boîte de carton contenant des sacs-poubelles neufs. Lorsque le fonctionnaire a bougé la boîte en question, les blattes sont parties dans toutes les directions.

Au chapitre de la malpropreté, le rapport des inspecteurs précise notamment que les murs de céramique étaient couverts d'éclaboussures et de coulures de saletés. Le bas des murs était recouvert d'une large bande de crasse tandis que la porte de l'aire de préparation était très grasseuse. Dans la cuisine, le plancher était sale, grasseux et les joints de céramique étaient remplis de crasse noire. Sous l'évier, il y avait une accumulation de saleté et de déchets alimentaires. Des contenants d'aliments et des pièces d'équipement prêtes à servir étaient entreposés directement sur le plancher. La situation n'était guère plus reluisante dans la chambre froide, le plancher et les tablettes étant encroûtés de saleté et de débris alimentaires.

La table de travail était tachée et jaunie. Les appareils de cuisson étaient couverts de gras calciné. Des gouttelettes de graisse s'étaient formées sur les tuyaux du système d'extincteur automatique. Les filtres de la hotte de ventilation étaient obstrués par la farine et la poussière.

Une récente vérification a démontré que la situation était corrigée en ce qui touche les coquerelles, mais qu'au chapitre de la malpropreté, il restait encore des choses à corriger.

Par ailleurs, le **Restaurant Hollywood Café Deli**, du 67, avenue de l'Église, à Verdun, a été condamné à une amende de 1000 \$, après avoir été reconnu coupable de malpropreté.

Le rapport des fonctionnaires précise que les murs de l'aire de préparation située au sous-sol étaient couverts d'une croûte grasseuse. Le bâti du malaxeur était recouvert d'une pellicule grasseuse, les tablettes de la chambre froide étaient rouillées. Sur des tablettes, dans une pièce où l'on entrepose des denrées sèches, il y avait des excréments de rongeurs.

Dans l'aire de préparation du rez-de-chaussée, les parois internes d'un des réfrigérateurs étaient couvertes de moisissures. Des tôles calcinées contenant du bacon non cuit étaient superposées et recouvertes de carton. D'autres excréments de rongeurs ont été découverts sur un comptoir en mélamine dans cette aire de préparation.

Dans la salle à manger, certaines banquettes étaient abimées tandis que les deux salles de toilettes étaient sales.

L'infraction remonte au 25 juin 1999 et, selon les témoignages entendus, la situation est corrigée.

Une épicerie-boucherie, le **Marché Dang**, au 425, rue Rachel Est, à Montréal, a écopé une amende de 600 \$ pour avoir conservé des aliments à des températures favorisant le développement de bactéries. L'infraction a été signalée le 8 octobre dernier.

Une récente vérification a démontré que la situation était corrigée.

Finalement, la **Fisierie Lal Sweets**, du 4771, boulevard des Sources, à Pierrefonds, a reconnu sa culpabilité à une accusation de malpropreté et a écopé une amende de 600 \$.

L'infraction a été constatée le 8 juillet 1999 et la situation est maintenant corrigée.



Un passeur d'immigrants condamné à trois ans de prison

CHRISTIANE DESJARDINS

Comment Abdul Mozid Chowdhury, qui recevait de l'aide sociale et habitait un HLM, pouvait-il se promener en Cherokee de l'année, envoyer ses enfants à l'école privée, et avoir des placements de plusieurs centaines de milliers de dollars ?

En facturant 18 000 \$ par personne aux immigrants qu'il faisait entrer illégalement au Canada et en ne faisant pas crédit !

L'homme de 49 ans, ex-militaire au Bangladesh et père de sept enfants, vient d'écopier d'une sentence de trois ans de pénitencier pour ce que le juge Jean B. Falardeau a qualifié de « trafic d'êtres humains ». Le juge n'a pas adhéré aux prétentions de la défense, qui présentait Chowdhury comme un « sauveur » qui avait sauvé la vie de ses clients en leur permettant de quitter leur pays, le Bangladesh.

Le trafic pour lequel l'accusé a été condamné s'est déroulé du 17 mai au 25 octobre 1996, et touche 19 personnes. En plus d'organiser le voyage, Chowdhury se rendait au Bangladesh pour accompagner ces présumés réfugiés jusqu'à Montréal. Les gens portaient avec des documents, mais ceux-ci étaient sans doute détruits dans l'avion, puisqu'ils étaient sans papiers à leur arrivée au Canada.

Pour ses services, Chowdhury réclamait 18 000 \$ par personne, ou de 35 000 \$ à 40 000 \$ par famille, incluant les billets d'avion. Il exigeait le paiement à l'avance et ne faisait aucun crédit. Ses contacts au Bangladesh lui faisaient parvenir l'argent. « Le prévenu était un individu pour le moins mercantile », note le juge.

De fait, la preuve d'écoute électronique en dit long sur ses véritables intentions. Chowdhury y disait notamment que le coût du voyage d'une personne constituait le coût d'une année d'études dans un collège privé pour un de ses enfants. Il y était aussi question de se faire payer en terrains au Bangladesh.

« Il s'est enrichi en profitant de la misère éprouvée par des êtres humains qui recherchaient de meilleures conditions de vie », signale le juge Falardeau.

Chowdhury n'en était pas à ses premières armes dans le domaine, puisqu'il avait écopé de dix mois de prison en 1997, pour des infractions semblables commises en 1993. Il a toutefois inscrit cette cause en appel. Il est à noter que de 1987 à 1996, il a perçu des prestations d'aide sociale et a bénéficié d'un logement subventionné.

Faculté des sciences de l'éducation

On a des professeurs

Nouveau diplôme d'études professionnelles de 3^e cycle.

pour les

Le domaine de l'éducation est en constante évolution. Pour suivre le courant, rien de mieux que d'y plonger avec notre nouveau diplôme d'études professionnelles approfondies (D.E.P.A.).

- Autres programmes d'études supérieures**
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.)
 - Maîtrise en éducation (M.Ed.)
 - Maîtrise en sciences de l'éducation (M.A.)
 - Diplôme d'études professionnelles approfondies (D.E.P.A.)
 - Doctorat en sciences de l'éducation (Ph.D.)

Renseignements
514 343-7622
www.umontreal.ca

Université  de Montréal

professeurs.

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER **Plus** CHAQUE SAMEDI DANS **La Presse**



PSORIASIS

Hommes / Femmes
Entre 18 et 70 ans

Étude: Nouveau médicament de recherche administré par injections sous-cutanées dans le traitement du psoriasis

Durée: 9 à 18 mois, à raison d'une fois semaine.

Conditions requises:

- Un psoriasis modéré à sévère
- Des tests sanguins seront effectués

Communiquez avec Mme Chantal Côté au (514) 521-3851

Venez nous rencontrer

et poser les questions que vous avez toujours voulu poser. Le conseil d'administration et le directeur général de la Société canadienne pour la prévention de la cruauté envers les animaux vous invitent à venir les rencontrer, le samedi 1er avril, de 11 h à 14 h, au refuge de Montréal, situé au 5215, Jean-Talon ouest.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler au 735-2711, poste 222

PANORAMA SUR L'ÎLE

Des vues et des prix remarquables.

À voir en page K5.

Condominiums, Île-des-Soeurs



Un bon moyen d'économiser à la pompe

Comparez les cotes ÉnerGuide pour choisir votre prochaine voiture



À la recherche d'un véhicule neuf? Repérez d'abord l'étiquette **ÉnerGuide** sur la fenêtre et consultez le **Guide de consommation de carburant**.

Ces outils vous permettront de comparer l'efficacité énergétique de divers modèles de véhicules et vous aideront ainsi à faire le bon choix pour vous, votre portefeuille et l'environnement.

Les cotes ÉnerGuide vous indiquent la consommation d'essence **ET** le coût annuel en carburant associés à chaque véhicule. Cela pourrait vous permettre de réaliser d'importantes économies — plus de 450 \$ par année si vous comparez le modèle compact le plus éconergétique à la moyenne de sa catégorie.

Mais il y a plus que l'argent économisé. Les véhicules les plus éconergétiques contribuent à réduire les émissions de dioxyde de carbone, un des gaz à effet de serre responsables des changements climatiques.

Ainsi, laissez-vous guider par ÉnerGuide... vous économiserez de l'argent et aiderez à protéger l'environnement.

Demandez votre Guide de consommation de carburant GRATUIT.

Pour obtenir votre guide gratuit, communiquez avec le service des publications de l'Office de l'efficacité énergétique au **1 800 387-2000**.

Ou consultez notre site Web pour:

- en savoir plus;
- consulter une version interactive du Guide et de l'étiquette ÉnerGuide;
- voir les modèles 1999 et 2000 gagnants des prix ÉnerGuide remis aux véhicules les plus éconergétiques dans différentes catégories.

<http://oe.nrcan.gc.ca/vehicules/1>




 Ressources naturelles Canada
Office de l'efficacité énergétique

Natural Resources Canada
Office of Energy Efficiency

Canada

FOURNITURES DE BUREAU

Denis

LES MEILLEURES OFFERTES POUR LE BUREAU ET LA MAISON

POSTE INFORMATIQUE
FINI NOIR SUR ÉRABLE
• TIROIR-CLAVIER 35" L
• ESPACE POUR CPU
• DIMENSIONS: 48" L X 24" P X 30" H

129⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS
AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG.: 725

29⁹⁹

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG.: 1145

49⁹⁹

ARMOIRE INFORMATIQUE
FINI CHÊNE NATUREL
• DIMENSIONS: 40" L X 20" P X 55" H

PRIX SUGG.: 3145

179⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE COULEUR ACAJOU
• GRAND TIROIR-CLAVIER
• TIROIR UTILITÉ
• ESPACE POUR CPU
• DIMENSIONS: 48" L X 24" P X 62" H

PRIX SUGG.: 3355

169⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG.: 1585

79⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI ACAJOU OU NÈGRE
• DIMENSIONS: 50" L X 20" P X 53" H

PRIX SUGG.: 1655

89⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI CHÊNE BLANCHI
• DIMENSIONS: 40" L X 16" P X 28" H

PRIX SUGG.: 805

49⁹⁹

BIBLIOTHÈQUE
FINI CHÊNE NATUREL
• DIMENSIONS: 28" L X 10" P X 66" H

PRIX SUGG.: 1585

79⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG.: 1655

99⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI CHÊNE NATUREL
• DIMENSIONS: 40" L X 16" P X 28" H

PRIX SUGG.: 1135

59⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI CERISIER ITALIEN
• DIMENSIONS: 24" L X 58" P X 41" H

PRIX SUGG.: 4095

199⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE DE LUXE
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
• BRAS EXTRA LARGES AJUSTABLES EN HAUTEUR
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE

PRIX SUGG.: 4355

199⁹⁹

MAINTENANT À GATINEAU

120, BOUL. DE L'HÔPITAL
(819) 561-5611
LAVAL

2990, BOUL. LE CORBUSIER
(450) 687-8682
ST-JÉRÔME

291, DE VILLEMURE
(450) 438-4111

OUVERT 7 JOURS

ANJOU

LES GALERIES D'ANJOU
(514) 351-1055
BROSSARD

7503, BOUL. TASCHEREAU O.
(450) 656-4840

AUSSI À

QUÉBEC TROIS-RIVIÈRES OTTAWA

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES
LIVRAISON GRATUITE MÊME LE SAMEDI*

OFFRES EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 MARS 2000. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISSEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. *ASSEMBLAGE REQUIS **TERMINES ET LIMITES

Larouche poursuit Le Soleil

JEAN BEAUNOYER

L'auteure Fabienne Larouche a déposé, hier, au palais de justice de Montréal, une poursuite de 500 000 \$ contre Didier Fessou, chroniqueur télé au journal *Le Soleil*, et la compagnie Unimédia, propriétaire du quotidien de la Vieille Capitale.

Dans sa requête en dommages et intérêts, l'auteure accuse M. Fessou, « de se livrer à une véritable campagne de dénigrement, cherchant à miner sa crédibilité, tant personnelle qu'à titre d'auteure ou de productrice ».

Selon Mme Larouche, le journaliste s'emploie systématiquement dans ses chroniques « à remettre en cause son intégrité, son honnêteté intellectuelle et sa compétence ». Cet acharnement, selon Mme Larouche, aurait débuté en septembre 1999 et n'aurait jamais cessé.

Dans sa requête, l'auteure de *Virginie* et *Fortier* qui a également collaboré à de nombreuses séries à succès ou les a cosignées — *Scoop*, *Urgence*, *Paparazzis*, *Innocence* et *Miséricorde*, cite de nombreuses chroniques qui, selon elle, portent atteinte à son intégrité. Le 27 septembre 1999, Fessou, dans son commentaire sur le Gala des prix Gémeaux affirmait : « La Fabienne est une arriviste qui passe son temps à dénigrer les autres et qui réclame le privilège de nettoyer les écuries d'Augias » et ajoutait plus loin qu'elle est « dévorée par l'ambition », insinuant selon la requérante qu'elle « réclamait des têtes afin de se positionner et d'obtenir un poste de direction à Radio-Canada ».

Dans ses chroniques du mois de novembre, le journaliste affirmait que les propos de Mme Larouche sont « des toquades de diva », qualifiant celle-ci « d'excessive et d'obsédée ».

En décembre 1999, Fessou, atteint, selon la requête de Fabienne Larouche, un point culminant de hargne et de malice lorsqu'il écrit que « les positions qu'elle a prises publiquement concernant l'utilisation des fonds publics dans le domaine de la production télévisuelle, auraient été motivées par son désir de vengeance personnelle à l'endroit de la maison de production Prisma ». Prisma avait produit la série *Paparazzis* que Fessou a qualifiée de flop. Dans le cas de la nouvelle série *Fortier*, il remet ça en février en l'accusant de plagiat.

Il n'y a pas de limites aux choses inutiles que vous découvrirez.



Avec l'accès Internet illimité de GlobeTrotter à seulement

22,95 \$

par mois*, premier mois gratuit, vous aurez le temps de tout voir sur Internet. Pourquoi vous priver ? Appelez GlobeTrotter au 1 800 520-GLOBE (4562) dès aujourd'hui ou visitez le www.globetrotter.net. Avec GlobeTrotter, il n'y a plus de limites.

Autres forfaits disponibles incluant quatre adresses de courriel gratuites.

10 heures	9,95 \$	350 heures	29,95 \$
60 heures	15,95 \$	illimité de jour	
150 heures	21,95 \$	entre 24 h et 18 h	15,95 \$
250 heures	24,95 \$		

* Le plan illimité est offert avec une adresse gratuite ; adresse supplémentaire : 3 \$.



**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
25 mars 2000

Page A17 manquante

Hasmig Belleli soulève l'indignation

MARIE-CLAUDE GIRARD

Les propos de la présidente de la Commission de développement urbain (CDU), Hasmig Belleli, qui demande aux Montréalais de faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit face aux projets de développement, ont soulevé l'indignation de citoyens et du chef de l'opposition, Michel Prescott.

« Mme la présidente a parlé de respect mutuel, mais quel respect nous a-t-elle manifesté en nous traitant comme des enfants dissipés au lieu de nous considérer comme des personnes mûres, conscientes de nos responsabilités et justement inquiètes des menaces qui pèsent sur notre milieu de vie? » s'indigne Serge Meyer, un résident de Notre-Dame-de-Grâce qui assistait mercredi à l'assemblée.

Mme Belleli a ouvert l'assemblée de la CDU devant le projet Gescor à NDG en établissant de nouvelles règles limitant le temps

de parole. L'assistance a protesté fortement. Quelques minutes plus tard, elle quittait la réunion, suivie des conseillers de Vision Montréal.

En entrevue, elle a indiqué jeudi que « les gens ont très peur du changement et de l'inconnu qui accompagnent les projets. C'est comme s'ils vivaient dans une bulle et ne pouvaient pas voir au-delà de ce qui les touche directement. »

« De ces propos, il est facile de déduire que nous sommes en présence à NDG d'une peuplade sans instruction ni éducation, captive de la « bulle » qui réduit ses horizons à ses petits intérêts égoïstes », commente, sarcastique, M. Meyer.

Dans une lettre envoyée à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, M. Meyer dénonce un « déni de démocratie ». C'est la décision de lever l'assemblée sans entendre les commentaires des citoyens qui a irrité l'assistance, estime-t-il. La séance a été remise à

13h30, mercredi, un moment « judicieusement choisi » pour que les personnes qui travaillent soient absentes, ajoute-t-il.

« C'est insultant et méprisant que de dire que les gens sont intolérants », estime le chef de l'opposition et vice-président de la CDU, Michel Prescott, qui se défend d'avoir « réchauffé » la salle. Il croit que Mme Belleli avait décidé dès le départ d'annuler la réunion. « Les Montréalais ont une vision globale. Mais l'administration n'en a pas. » La seule vision globale, elle est contenue dans le plan d'urbanisme qui est systématiquement bafoué, dit-il.

À Mme Belleli qui estime qu'il devrait démissionner de la CDU, parce « qu'il ne cesse de la discréditer », M. Prescott rétorque que « cela ferait trop plaisir » aux conseillers de Vision Montréal. « On ne va quand même pas leur laisser toute la place. Mais ça n'oblige pas à faire semblant que tout va bien. »

Chef de cabinet intérimaire pour le maire Bourque

Le politologue Serge Gosselin, ancien conseiller du ministre Stéphane Dion et organisateur du Parti libéral du Canada, remplacera par intérim comme chef de cabinet du maire Pierre Bourque Robert Letendre, qui s'est blessé récemment en ski.

M. Letendre a subi une fracture à l'épaule et devra suivre des traitements de physiothérapie, a indiqué

hier l'attachée de presse du maire, Madeleine Champagne. Chargé de cours en sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal et spécialiste des affaires municipales, M. Gosselin le remplacera d'ici à son retour.

Directeur général de la Ville d'Anjou, de 1989 à 1992, M. Gosselin a participé à la rédaction de la plate-forme électorale du PLC au

cours de l'année 1997.

Grand défenseur du projet «Une île, une ville», il a réalisé l'an dernier pour Montréal une étude concluant à une réduction des iniquités fiscales en cas de fusion. Il est également membre du comité de stratégie sur le projet «Une île, une ville». Il a aussi conseillé le parti Vision municipale Repentigny aux élections de 1997.

NOUS ACHETONS LES BIJOUX, MONTRES ET TABLEAUX DE QUALITÉ.
PAIEMENT COMPTANT SUR-LE-CHAMP

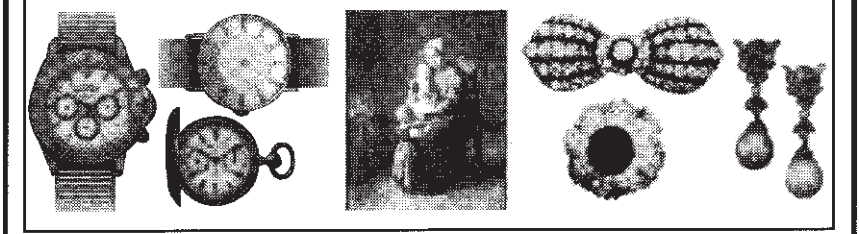
La demande internationale très forte nous permet d'acheter au prix le plus élevé possible et de payer sur-le-champ.
 Toutes les transactions sont strictement confidentielles.

Bijoux Victoriens, Tiffany, Cartier, Van Cleef & Arpels Or, monnaie et platine sous toutes les formes

Diamants Toutes les formes et toutes les tailles

Montres Rolex, Patek Philippe, Vacheron & Constantin, Cartier, Omega, Le Coultre, etc.

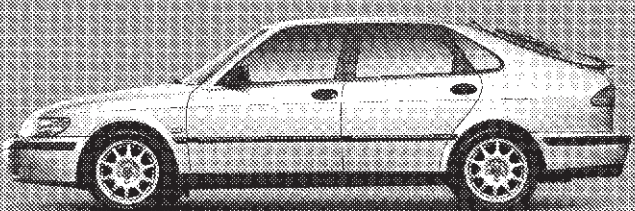
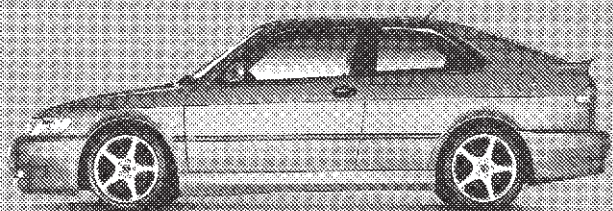
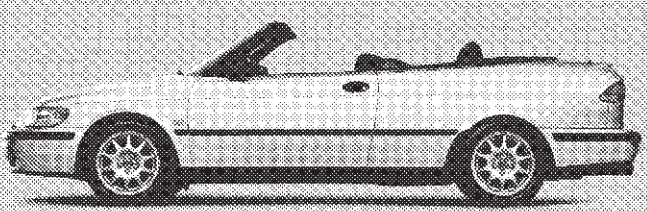
Tableaux Oeuvres européennes et canadiennes des 19e et 20e siècles, aquarelles, fleurs, paysages, enfants, animaux, scènes arabes, Louis Icart



ARTGOLD Membre du Bureau d'Éthique Commerciale

VENDÔME

4937, rue Sherbrooke Ouest **484-3515**

<p>93 5 portes</p> 	<p>Saab 9-3 5 portes ISA</p> <p>Taux de location 3,9%</p> <p>À partir de 34 675\$[†]</p> <p>Location à partir de 449\$ /MOIS[†] bail 36 mois Comptant 3969 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Moteur 2 L Turbo Ecopower 185 HP • Roues 15 po en alliage à 10 rayons • Appui-tête actifs Saab (SAHR) 	
	<p>93 Viggen</p> 	<p>Saab 9-3 Viggen ISL</p> <p>Taux de location 3,9%</p> <p>À partir de 51 075\$[†]</p> <p>Location à partir de 628\$ /MOIS[†] bail 36 mois Comptant 6981 \$</p>	<p>Modèle haute performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moteur 2,3 L Turbo Ecopower 230 HP • Roues 17 po en alliage à 5 rayons • Chassis sport
		<p>93 cabriolet</p> 	<p>Saab 9-3 cabriolet ISE</p> <p>Taux de location 3,9%</p> <p>À partir de 51 825\$[†]</p> <p>Location à partir de 586\$ /MOIS[†] bail 36 mois Comptant 6982 \$</p>

Saab versus la normalité

La pensée innovatrice mène tout droit à une expérience de conduite. La Saab est très différente des autres voitures. Évidemment, son constructeur est aussi bien différent des autres fabricants de voitures. Pas étonnant lorsqu'on sait que Saab a fait ses débuts en conception d'aéronefs. D'où notre affinité avec le contrôle et la performance. Notre sens pratique et notre fonctionnalité typiquement scandinaves. Et, par-dessus tout, notre passion pour la sécurité. Finalement, c'est bien d'être différent.



1 888 888-SAAB www.saabcanada.com

* Ces mensualités sont calculées sur un bail LocationPlus de 36 mois et comprennent le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou échange équivalent) ainsi qu'un premier versement mensuel et un dépôt de garantie remboursable entre 525 \$ et 725 \$, selon l'option choisie, vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saab pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
 249, boul. Seigneurie Ouest
 Blainville
 (450) 437-6317
 (Autoroute 15, sortie 25)

Bourassa Saturn Saab Isuzu
 1615, boul. St-Martin Est
 Laval
 (514) 385-9191
www.bourassaauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
 5950, boul. Marie-Victorin
 Brossard
 (450) 672-2500
www.gravel.qc.ca

Décarie Saturn Saab Isuzu
 6100, boul. Décarie
 Montréal
 (514) 342-2222
www.decariesaturn.com
 (Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
 1, Place Ville-Marie, # 111 180
 Montréal
 (514) 861-2000
www.gravel.qc.ca
 (Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
 9415, Papineau
 Montréal
 (514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
 705, boul. des Seigneurs
 Terrebonne
 (450) 964-1374

West Island Saturn Saab Isuzu
 9775, route Transcanadienne
 Ville Saint-Laurent
 (514) 332-4424
www.westisland-ssi.com
 (Autoroute 40 à l'ouest de l'autoroute 13)

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
25 mars 2000

Page A19 manquante

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
25 mars 2000

Page A20 manquante

Actualités



Jeux de coulisses

Les alliés de Chrétien et ceux de Martin n'ont pas coupé les moteurs

Le clan Chrétien



John Rae: vice-président de Power Corporation, il est un homme clé. Il coordonne la campagne nationale de M. Chrétien. Il a été le principal organisateur à la course au leadership en 1990 et celui des campagnes électorales de 1993 et de 1997.

Jean Pelletier: l'omniprésent chef de Cabinet et ancien maire de Québec à qui Jean Charest a téléphoné cette semaine pour le rassurer de la «neutralité» du PLQ à propos du leadership du PLC.



Eddy Goldenberg: principal conseiller et confident de Jean Chrétien depuis le début de sa carrière politique. Le premier ministre lui confie des missions souvent très délicates. Il avait rassuré les Américains après les élections de 1993 sur le respect par les libéraux de l'Accord de libre-échange.

Jean Carle: anciennement dans le cabinet du premier ministre, il est retourné à la vie privée mais est toujours très actif au sein de l'organisation électorale de M. Chrétien. Il a fait les manchettes lorsqu'il a témoigné devant la Commission des plaintes du public de la GRC au sujet du rôle qu'aurait joué le premier ministre lors des manifestations anti-Suharto au sommet de l'APEC à Vancouver.

David Smith et la ministre **Claudette Bradshaw:** coprésidents de la campagne nationale du premier ministre. Mme Bradshaw, ministre du Travail, est identifiée à l'aile gauche du parti.



Alfonso Gagliano: Influente ministre et organisateur pour le Québec. Le ministre des Travaux publics a la réputation d'être un chef d'orchestre inégalé sur le terrain pour mettre en branle les organisations régionales. Un des quatre ou cinq confidents de Jean Chrétien.

Ghislain Maltais: ex-député du gouvernement Bourassa et aussi organisateur de l'est du Québec. Un homme de liaison important.

Chaviva Hosek: directrice des politiques et de la recherche au bureau du premier ministre et responsable, avec la ministre Elinor Caplan, du comité national du programme du Parti libéral. Si les élections ont lieu dans un an, elles doivent agir rapidement.

Françoise Ducros: directrice des communications au bureau du premier ministre. Elle vient tout droit du cabinet de Stéphane Dion, le ministre des Affaires intergouvernementales. Elle succède à Peter Donolo, nommé consul à Milan.

GILLES TOUPIN et VINCENT MARISSAL du bureau de La Presse, OTTAWA

L'affrontement des derniers jours entre Jean Chrétien et Paul Martin autour de la direction du Parti libéral du Canada s'est fait par personnes interposées. Derrière le premier ministre et le ministre des Finances, des hommes, des acteurs, souvent peu connus du grand public, ont tiré de nombreuses ficelles.

En apparence, la crise est résorbée. Au grand jour, Paul Martin et Jean Chrétien chantonnent *Tout va très bien, madame la marquise*, comme ils l'ont fait mercredi soir au 24 Sussex autour du piano d'Aline Chrétien. Mais dans l'ombre, les deux camps sont encore actifs ou aux aguets. Les hommes de Chrétien et de Martin ont les manches retroussées et surveillent le moindre changement du paysage politique, le moindre sondage et la moindre erreur de l'adversaire.

Qui sont ces maîtres des jeux de coulisses? Pourquoi ont-ils choisi de se ranger derrière l'un plutôt que derrière l'autre? Même s'ils voient en Jean Chrétien et Paul Martin les deux côtés d'une même médaille, le yin et le yang en somme d'un projet politique qui a donné des fruits, ils savent que ces deux hommes ne pourront pas toujours cheminer ensemble.

La peur s'est installée ces derniers temps chez les partisans de Paul Martin, la peur vécue notamment par plusieurs députés de la région de Toronto — ceux de la ceinture urbaine du code régional 905 — de perdre leurs sièges, la peur aussi des présidents de comités libéraux du Québec d'aller à la guerre pour rien. Avec le général Chrétien, la lutte au Québec, ont-ils dit, est futile; le premier ministre traîne avec lui le poids de son histoire.

«Si tu te fais dire par deux ou trois sondages internes que tu vas perdre de 20 à 30 sièges en Ontario — et que tu es un des députés visés — et que tu entends que ton meilleur joueur sur la glace est à la veille de quitter, tu deviens inquiet», explique à *La Presse* un député fédéral québécois du clan Martin qui ne veut pas être identifié.

Il y a donc eu la fameuse réunion secrète du 10 mars dans un hôtel de Toronto, où une vingtaine de députés ont voulu faire le point avant le congrès biennal. Ils ont donc rencontré les lieutenants de Paul Martin, les Scott Reid, David Herle, Richard Mahoney et John Webster. Ils voulaient être rassurés. «Notre frayeur était la suivante, confie l'un des participants à la réunion: si nous, les membres du caucus, étions dans cet état de grande inquiétude, nous nous disions que ce devait être pire pour les délégués. Et puis Diane Marleau a fait sa sortie, en disant que ses électeurs de Sudbury voulaient le départ de Jean Chrétien, puis deux autres députés ont suivi, Nick Discepola (Vaudreuil-Soulanges) et Stan Keyes (Hamilton-Ouest), et cela a fait boule de neige.»

La paix des derniers jours n'est ainsi qu'une illusion. Le malaise persiste. La reprise en main du parti par Jean Chrétien, grâce aux manœuvres de ses hommes — principalement John Rae, Jean Pelletier et Edward Goldenberg — est circonstancielle et fragile.

«Je reste bien tranquille pour le moment, déclare à *La Presse* un président d'association de comté du Québec. Comme ça le parti ne pourra pas me tasser et je garderai mon influence dans le comté pour continuer à travailler pour Paul.»

En attendant, le plan de match de Jean Chrétien, mis au point par son état-major avant la réunion du caucus national mercredi, est approuvé par tout le monde, à la condition évidemment que Paul Martin reste: rencontre des premiers ministres en novembre pour régler le dossier de la santé, un bon budget en février 2001 pour financer adéquatement le système de santé, préparatifs complétés pour des élections en avril et victoire électorale.

Malgré ce monde idéal, les alliances autour de Paul Martin et de Jean Chrétien ne se sont pas dissoutes dans le décor de cette paix retrouvée. Tout le monde, dans la grande famille libérale, continue de se regarder en chien de faïence. Ces deux grosses machines n'ont pas coupé les moteurs, elles ronronnent...

Le clan Martin

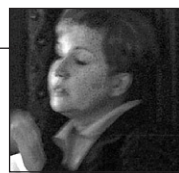
Scott Reid: chef du cabinet Martin et son bras droit. Un excellent chef d'orchestre, dit-on.

John Webster: patron de la London Trust. Conseiller de l'ancien chef libéral John Turner. Il est le directeur de campagne de Paul Martin.

Mike Robinson: dirige le groupe de stratégie Earncliffe à Ottawa, une boîte de relations publiques «accéléérées» qui s'occupe de lobbying, de sondages. Sorte de gourou qui conseille Paul Martin sur les mouvements idéologiques de fond.

David Herle: autre personnage clé de l'équipe Martin et l'un des principaux organisateurs du ministre. Il travaille aussi chez Earncliffe.

Terry O'Leary: aujourd'hui à la Banque mondiale, elle a été chef de cabinet de M. Martin jusqu'en 1998. Elle fait partie du cercle restreint de conseillers du ministre.



Dennis Dawson: autre spécialiste en relations publiques chez Hill and Knowlton, homme influent qui milite sans relâche pour son ami Martin.



Pietro Perrino: organisateur au Québec, ancien président de la Commission jeunesse du PLQ. Il a organisé la campagne de Daniel Johnson en 1994. A été évincé du PLQ par l'entourage de Charest, venu avec lui du Parti conservateur.



Lucie Castelli: conseillère depuis 25 ans de Paul Martin. Elle assure la liaison pour la région de Montréal.



Richard Mahoney: avocat et ancien président du Parti libéral de l'Ontario. Aussi présent à la rencontre de Toronto.

Jacques Hudon: Ancien directeur des communications de Claude Ryan lorsqu'il dirigeait le PLQ, proche conseiller de M. Martin, cadre à la Banque de développement du Canada.

Au Québec, le ministre des Finances peut compter sur un appui massif des députés libéraux provinciaux, dont leur président de caucus, **Jacques Chagnon**, et son collègue **Jean-Marc Fournier**, deux anciens organisateurs de M. Martin à la campagne au leadership de 1990.



Claude Dauphin: autre conseiller du bureau de M. Martin. Ancien député de Bourassa (Marquette) et ancien délégué du Québec à Boston. Il s'occupe des dossiers du Québec au bureau de M. Martin.

Une imposante brochette de députés fédéraux de l'Ontario: les **Tony Ianno**, **Albina Guarnieri**, **Joe Fontana**, **Joe Volpe**, **Tony Valeri**, **Dan McTeague**, **Maurizio Bevilacqua**, **Diane Marleau** et **Stan Keyes**, notamment. Plusieurs présents à l'hôtel Regal de Toronto.



Au Conseil des ministres, les appuis à Paul Martin se font discrets. Mais si une course au leadership est déclenchée, il pourra compter sur les ministres du Québec (à l'exception de Dion) et de plusieurs autres: **Dhaliwal**, **Goodale**, **Gray**. Par contre, l'aile gauche et trudeauiste du cabinet lui livrera bataille en appuyant Allan Rock ou Brian Tobin. Il s'agit notamment des Axworthy, Copps, Eggleton et Collenette.

Politique

Jacoby se porte à la défense des contribuables

Le protecteur du citoyen réproouve le recouvrement par le fisc des sommes contestées



NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le ministère québécois du Revenu ne devrait pas recouvrer une somme si le contribuable conteste le bien-fondé de la cotisation qu'il a reçue, estime le Protecteur du citoyen, M^e Daniel Jacoby.

Celui-ci appuie en conséquence le projet de loi que la députée libérale de Beauce-Sud, Diane Leblanc, a présenté en décembre dernier devant l'Assemblée nationale.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à la députée Leblanc, avec copie aux trois principales for-

mations politiques siégeant en Chambre, M^e Jacoby rappelle que l'actuelle façon de procéder du ministère du Revenu « crée un déséquilibre » entre les citoyens et l'État en faveur de ce dernier.

Actuellement, si le fisc estime qu'un contribuable lui doit de l'argent, il émet un avis de cotisation et le contribuable doit payer immédiatement, même s'il conteste le montant qu'on lui réclame.

« Le citoyen est condamné à payer avant même d'avoir pu se faire entendre, ce qui contrevient au principe de base des règles de justice naturelle », commente le Protecteur du citoyen dans sa lettre.

Il signale que la perception de sommes par le ministère du Revenu peut causer « des atteintes graves, voire irréparables pour la situation financière d'un citoyen ».

M^e Jacoby rappelle qu'au gouvernement fédéral, une procédure a été mise en place pour protéger le contribuable. Le ministère fédéral du Revenu doit obtenir l'autorisation d'un juge pour percevoir une créance lorsque le contribuable a contesté la somme qu'on lui réclame.

Le seul moment où le fisc fédéral peut passer outre à cette mesure est lorsque le contribuable est soup-

çonné de vouloir quitter le pays en douce, ou qu'il l'a déjà fait.

La députée de Beauce-Sud a accueilli avec satisfaction l'appui du Protecteur du citoyen dans la lutte qu'elle mène.

« La situation doit être corrigée. Elle va à l'encontre de la charte des droits du contribuable », a dit la députée Leblanc.

M^{me} Leblanc a déposé à l'Assemblée nationale le 7 décembre dernier le projet de loi 390, qui vise à interdire au fisc québécois le recouvrement d'une somme en cas de contestation, à moins d'en obtenir au préalable la permission devant le tribunal.

Le Bloc exige une enquête policière sur la subvention à Placeteco

JULES RICHER
Presse Canadienne, OTTAWA

Parce que trop de questions restaient encore sans réponse, le Bloc québécois a demandé hier le déclenchement d'une enquête policière sur le versement d'une subvention fédérale de 1,2 million à la compagnie Placeteco, qui est située dans la circonscription de Jean Chrétien.

Le Bloc soutient que ce dossier contient de nombreuses irrégularités et qu'Ottawa n'a pas été en mesure jusqu'à maintenant de dissiper les doutes quant à la nécessité de verser la subvention à Placeteco, en 1998.

« Qu'attend le gouvernement pour déclencher une enquête policière permettant, comme le dit le vérificateur général (Denis Desautels), d'aller aux fonds des choses », a demandé le député bloquiste Paul Crête à la Chambre des communes.

Il s'est fait répondre qu'il n'en est pas question, par la secrétaire d'État au Développement des ressources humaines, Bonnie Brown. Selon elle, le versement de la subvention était pleinement justifié.

Le député Paul Crête s'est inspiré des idées du vérificateur général pour faire sa demande d'enquête. M. Desautels a affirmé, jeudi, en comité parlementaire, que les programmes de subventions du ministère du Développement des ressources humaines sont mal gérés, mal conçus et mal con-

trôlés. M. Desautel a même affirmé que, dans certains dossiers du ministère particulièrement difficiles à enquêter, il pourrait être nécessaire d'appeler la police. Il s'agissait toutefois d'une remarque générale, qui n'était pas dirigée contre la subvention accordée à Placeteco.

Selon ce qu'a affirmé le Bloc aux Communes, cette compagnie de plastique de Shawinigan aurait, malgré les engagements envers le ministère, été incapable de créer des emplois. Elle se serait plutôt servie de l'argent pour éviter une faillite appréhendée et repayer un prêt qu'elle avait contracté à la Banque Nationale.

D'après des chiffres cités par le Bloc, Placeteco comptait 81 employés lorsqu'elle a obtenu la subvention en 1998. Maintenant, la compagnie n'a plus que 78 personnes à son emploi.

Des proches du premier ministre Jean Chrétien auraient été mêlés à l'affaire, dont l'avocat Claude Gauthier, qui se serait placé en position de conflit d'intérêts en représentant à la fois le gouvernement fédéral et Placeteco.

Interrogée à plusieurs reprises à ce sujet, la ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart, a répété que les dirigeants de Placeteco avaient prouvé au gouvernement fédéral qu'ils avaient bel et bien créé des emplois avec la subvention.



PHOTO PC

La médaille de la paix

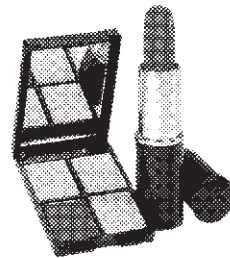
La gouverneure générale du Canada, M^{me} Adrienne Clarkson (à droite), a remis hier à M^{me} Flora McDonald, qui fut notamment ministre dans le cabinet Mulroney, la médaille de la paix Lester B. Pearson. À l'arrière-plan, le fils de l'ex-premier ministre du Canada, M. Geoffrey Pearson.

LANCÔME
PARIS

Une prime déclinée à vos couleurs



À l'achat de 27 \$* ou plus de produits Lancôme, obtenez une prime de 7 articles dans votre choix de nuances, froides ou chaudes. En vigueur jusqu'au 9 avril.



Dans cette trousse beige de Lancôme, vous trouverez : Rouge Magnétic, Exploit longue tenue et confort poids plume; Maquiriche, Quatuor d'ombres à paupières; Re-Surface (10 ml), Soins au Rétinol Concentré Correcteur Rides; Hydra Zen Crème (15 ml), Soins hydratants déstressants; Bi-Facil (60 ml), Démaquillant double action pour les yeux; Magnificils, Mascara étoffant haute précision.



Holt Renfrew présente
RE-SURFACE (10 ml)
Soins au Rétinol Concentré Correcteur Rides

La puissance du rétinol et le respect de la peau en plus. En deux semaines, les ridules se lissent. En quatre semaines, les rides se comblent visiblement et l'apparence des taches s'estompe. RE-SURFACE s'utilise sous le soin habituel, matin ou soir.
30 ml, 74 \$.

HOLT RENFREW

Montréal: rue Sherbrooke, angle de la Montagne, [514] 842-5111 Centre Rockland, [514] 738-3500 Québec: Place Sainte-Foy, [418] 656-6783 www.holtrenfrew.com

*Avant les taxes applicables. Une prime par cliente, jusqu'à l'épuisement des stocks. Cette offre, en vigueur jusqu'au 9 avril 2000, ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

2841834

Réforme Harel: la couronne nord applaudit au retrait de la Rive-Sud

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les préfets des municipalités régionales de comté (MRC) et les maires de la couronne nord applaudissent la décision de leurs collègues de la Rive-Sud de suspendre leur participation aux travaux du comité consultatif sur la réforme annoncée par la ministre Louise Harel.

Leur porte-parole, Yvan Deschênes, maire de Rosemère, a indiqué, hier, que ces élus locaux espèrent maintenant que la ministre et le gouvernement comprendront que les couronnes refusent d'être réduites au simple rôle de payeur.

Dès l'annonce du plan de la ministre, ces élus avaient résolu unanimement de ne pas participer au comité consultatif sur la création de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

« Les deux couronnes sont arrivées aux mêmes conclusions en adoptant deux chemins différents, dit M. Deschênes. Nous en venons tous à la conclusion que le gouvernement ne veut pas régler les problèmes à la source; il ne fait que chercher de nouveaux joueurs pour éponger la facture de Montréal. La preuve est maintenant faite que cette réforme provoquerait l'appauvrissement des contribuables des couronnes. »

De son côté, le maire de Saint-Eustache, Jean Prévost, a souligné qu'au lieu de vouloir payer les factures de Montréal, la réforme Harel « aurait dû plutôt être l'occasion de régler des dossiers importants pour la région et pour les municipalités en général. »

« On connaît depuis des années la même attitude de confrontation et d'intransigeance de la part du gouvernement, dit-il. Les ministres passent tellement vite qu'ils n'ont pas le temps de bien maîtriser leur dossier. On a l'impression de toujours relire le même mauvais scénario. »

Politique

Santé: les provinces reviennent à la charge

Elles continueront de revendiquer le rétablissement complet du Transfert social canadien

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

N'en déplaise au ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, les ministres de la Santé des provinces continueront de revendiquer sans démoder un rétablissement complet du Transfert social canadien en matière de santé.

Elles ont même l'intention d'étayer leur revendication par d'autres chiffres et, dans le cas de l'Ontario, par une campagne de publicité.

Réunis dans un hôtel de Montréal hier, les ministres de la Santé des 10 provinces et des territoires du Canada se sont entendus sur l'ordre du jour à discuter lors de leur prochaine rencontre avec leur

homologue fédéral, Allan Rock, le 30 mars. Ils feront d'abord rapport à leurs premiers ministres respectifs, indiquait hier le ministre de la Santé du Manitoba, David Chomiak, président de la conférence.

Toutefois, il est déjà évident que les provinces martèleront le clou du rétablissement complet du Transfert social canadien au niveau où il était en 1994-95, avant que les

compressions fédérales ne commencent. Les provinces exigent ainsi une réinjection de 4,4 milliards dans les paiements en espèces aux provinces destinés aux soins de santé.

À titre de comparaison, le dernier budget Martin n'a réinjecté que 2,5 milliards sur quatre ans à ce chapitre.

« Insuffisant », « inacceptable », ont tour à tour lancé les ministres de la Santé du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui ont exprimé leur frustration aux journalistes.

La ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Pauline Marois, a souligné que, pour

chaque dollar dépensé en santé, Québec injecte 86 cents et Ottawa 14 cents; alors qu'à l'origine, ces dépenses devaient être partagées également. Même déséquilibre en Ontario, a dit la ministre Elizabeth Witmer: 89 cents pour le gouvernement ontarien et 11 cents pour le gouvernement fédéral.

Pour mieux convaincre le gouvernement fédéral de réinvestir, les provinces ont convenu de créer un groupe de travail qui préparera un rapport exhaustif d'ici le début mai. Ce groupe approfondira les données sur l'ampleur des compressions fédérales et leurs effets sur les services aux citoyens, établira les coûts réels du système de santé, les défis auxquels il sera

confronté dans l'avenir, à cause du vieillissement de la population, de la hausse du coût des médicaments et des technologies.

« Nous allons mettre ensemble nos informations », résumait Pauline Marois.

Cette stratégie commune n'empêchera pas certaines provinces, comme l'Ontario, d'adopter du même soufflé une stratégie qui lui est propre. La ministre ontarienne Witmer a présenté une campagne publicitaire qui sera diffusée à la télévision montrant que son gouvernement a dû accroître les fonds qu'il consacre à la santé, pendant qu'Ottawa a réduit de 1,7 milliard les paiements qu'il versait à l'Ontario à ce chapitre.

Des sanctions s'il le faut

Les cliniques qui imposeraient des frais illégaux seraient pénalisées

Presse Canadienne

La ministre québécoise de la Santé, Pauline Marois, assure que s'il y a eu infraction à la loi dans le domaine de la gratuité des soins de santé, des sanctions seront appliquées.

La ministre a ainsi réagi aux informations voulant que des cliniques privées aient exigé certains frais de la part de patients devant être traités ou opérés afin d'y être soignés plus rapidement, court-circuitant ainsi les listes d'attente dans le système public.

La Régie de l'assurance maladie du Québec fait déjà enquête à ce sujet, a rappelé la ministre Marois, interrogée à ce sujet lors de la conférence des ministres de la Santé des provinces et territoires, à Montréal. « Si cela est illégal, il y aura les sanctions prévues ».

Mme Marois a invité à la prudence avant de conclure immédiatement. « On ne peut pas présumer par avance qu'il y a illégalité, donc culpabilité. Les vérifications se font. Les enquêtes se font. »



La ministre de la Santé du Québec, Mme Pauline Marois, a exprimé sa colère, hier, devant l'initiative d'Ottawa de verser 700 000 \$ aux Anglo-Québécois pour leur faciliter l'accès aux soins de santé.

Mme Marois dénonce les versements d'Ottawa aux Anglo-Québécois

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

La ministre Pauline Marois s'est dite « très en colère » de voir la ministre du Patrimoine Sheila Copps verser de l'argent directement à la communauté anglophone pour accroître les services dispensés en anglais au Québec dans le domaine de la santé.

Le gouvernement fédéral versera 700 000 \$ pour faciliter l'accès aux services de santé en anglais aux Anglo-Québécois. De cette somme, 550 000 \$ viendront du ministère du Patrimoine canadien de Sheila Copps, 136 000 \$ de Santé Canada et 15 000 \$ de la Justice.

C'est « inacceptable », s'est exclamée la ministre Marois, invitée à commenter cette information, parue dans l'édition d'hier du quotidien *The Gazette*.

« Je souhaiterais que cette somme soit peut-être transférée à M. (Allan) Rock ou qu'il nous la transfère pour la santé et les services sociaux », a opiné Mme Marois.

La ministre participait justement à une conférence des ministres de la Santé des provinces et territoires, au terme de laquelle ceux-ci ont réclamé davantage d'argent d'Ottawa pour les soins de santé.

Ce 700 000 \$ servira à financer différents projets locaux pour accroître l'accès à des services en an-

glais dans le domaine de la santé, comme la traduction d'informations ou la création d'un site web en anglais touchant des informations sur la santé.

« Elle (Mme Copps) croit qu'on ne traduit pas les documents lorsque c'est nécessaire. Elle veut peut-être implanter un nouveau Info-Santé au Québec? Qu'elle passe donc par les mécanismes de sa Constitution », a lancé Mme Marois.

La ministre Marois a indiqué que le gouvernement du Québec « avait intégralement respecté les engagements pris à l'égard des Québécois de langue anglaise » en matière d'accès aux services et aux soins de santé dans leur langue.

Une commission de langue anglaise dans le domaine des services sociaux qui a évalué les plans d'accès à ces services s'est elle-même dite satisfaite, notamment pour les trois régions qui comptent davantage d'anglophones, à savoir Montréal, l'Outaouais et l'Estrie, a souligné Mme Marois.

« Le niveau des ressources est adéquat et je puis assurer que l'ensemble de la communauté québécoise de langue anglaise peut avoir accès dans nos services à des services dans sa langue », a assuré la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le prix du pétrole continue de hanter les régions du Québec

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Un débat sur le développement régional s'est rapidement transformé en plaintes contre le prix trop élevé de l'essence, hier, devant une commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

« En région, les gens ont de grandes distances à parcourir. Les citoyens sont donc pénalisés par la hausse du prix du carburant »,

a déploré le député de Bonaventure, Nathalie Normandeau, lors d'une interpellation soulevée par l'opposition libérale à la commission de l'Aménagement du territoire.

La députée a déploré la décision du gouvernement de ne pas réduire les taxes sur l'essence et le diesel, afin de donner un répit à ceux qui doivent effectuer du transport.

« Les consommateurs en régions sont pénalisés à trois niveaux: à la pompe, sur la base des distances qu'ils ont à parcourir et lorsque vient le temps d'acheter des biens de

consommation », a dit la députée Normandeau. En Gaspésie, le coût du carburant risque de nuire au développement du tourisme, qui constitue le fer de lance de l'économie gaspésienne, a fait valoir la députée de Bonaventure.

Le ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet, a souligné pour sa part que le gouvernement avait déjà posé des gestes pour aider ceux qui vivent de l'industrie du transport à faire face au prix du carburant.

Les contrats gouvernementaux avec les en-

treprises de transport et les transporteurs scolaires ont été revus et l'entreprise privée a été invitée à faire la même chose.

Mais Québec refuse de se priver des revenus des taxes sur le carburant afin d'enrichir les pays exportateurs de pétrole.

Le ministre a aussi noté l'argumentation de l'Association québécoise des indépendants du pétrole (AQIP). Ce groupe explique que les 11 pays exportateurs de pétrole et membres de l'OPEP sont les principaux responsables des hausses de prix.

Avec la SAQ
Mettez Bordeaux au programme

Regardez l'émission *Virginie* du lundi au jeudi, à 19h, à Radio-Canada, et courez la chance de gagner un Chrysler PT Cruiser 2001 et l'un des 4 celliers Cavavin remplis de 50 bouteilles de Bordeaux

Plus de 30 000 \$ en prix à gagner

Chrysler PT Cruiser 2001

Pour participer, visitez le site www.radio-canada.ca/concours, ou remplissez le bulletin de participation ci-dessous et faites-le parvenir à : Concours Les Bordeaux, tout leur réussit, Société Radio-Canada, C.P. 11007, Succ. Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 5T9, en ayant soin de répondre à la question de la semaine. Chaque semaine, du 27 mars au 20 avril 2000, une nouvelle question vous sera posée, vous permettant de participer aux tirages hebdomadaires et au tirage du grand prix. Date limite de participation : 28 avril 2000 à 17h.

Question de la semaine du 27 mars :
Qui a été disqualifiée du concours de la fierté?
Indice de la semaine : Une élève du cheminement

Bulletin de participation

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. () _____ Âge _____

Semaine du : _____

Réponse à la question : _____

Aucun achat requis. Ouvert aux 18 ans et plus. Règlement du concours disponible à Radio-Canada.

Les Bordeaux, tout leur réussit

La modération a bien meilleur goût.
Educalcool
281080

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



CHILI

Corps exhumés

■ Les cadavres de onze personnes présumées exécutées sous la dictature du général Augusto Pinochet ont été découverts dans une fosse commune du cimetière de Concepcion, à 500 km au sud de Santiago. Les recherches dans le cimetière se sont déroulées tout au long de la semaine sur ordre du juge Juan Guzman Tapia, chargé d'instruire les 76 plaintes déposées au Chili contre Pinochet pour des crimes commis sous son régime. L'objectif des fouilles était de retrouver les restes de 24 opposants détenus par l'armée et la police et portés disparus en 1973 et 1974.

d'après AFP

TCHÉTCHÉNIE

Sécurité maximale

■ La sécurité a été encore renforcée hier en Tchétchénie par crainte de provocations des indépendantistes à deux jours de la présidentielle alors que la télévision d'État russe affirmait que le président tchétchène, Aslan Maskhadov, avait appelé à perturber le scrutin. Le ministère de l'Intérieur a accru jusqu'à lundi ses contrôles et ses patrouilles sur le territoire tchétchène déjà soumis à un couvre-feu. Maskhadov a donné l'ordre à ses combattants de « voler les urnes et de brûler les bureaux de vote », a affirmé la chaîne ORT.

d'après AFP

CROATIE

Sévère condamnation

■ La chambre d'appel du Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie a condamné hier à La Haye le Croate Zlatko Aleksovski à sept ans de prison pour crimes de guerre, triplant quasiment la peine de deux ans et demi qui lui avait été infligée en première instance. Aleksovski, 40 ans, avait été accusé de crimes commis à l'encontre de Musulmans bosniaques dans la prison de Kaonik, dont il a été le commandant de janvier à mai 1993. Il avait notamment choisi des prisonniers pour qu'ils servent de boucliers humains.

d'après AFP

PHILIPPINES

La peine de mort

■ Le président philippin Joseph Estrada a ordonné hier un moratoire jusqu'à la fin de l'année sur la peine de mort pour se conformer à une demande personnelle de l'évêque Teodoro Bacani, président de la conférence épiscopale des Philippines. « J'ai accepté un moratoire en raison des célébrations du jubilé de l'Église catholique », a déclaré Estrada.

d'après AFP

IRAN

Rappel à l'ordre

■ Un dignitaire religieux conservateur, l'ayatollah Mohammad Yazdi, a demandé hier à la police et à la justice « de faire respecter le port du voile islamique » par les jeunes femmes, notamment dans les quartiers nord de Téhéran. Selon lui, les jeunes filles respectent de moins en moins la tenue et notamment le foulard islamique. « Ce n'est pas croyable, le foulard recule de plus en plus sur la tête des femmes et bientôt elles vont sortir sans voile pour de petits déplacements », a affirmé l'ayatollah.

d'après AFP

BRÉSIL

Maire accusé

■ Un juge d'un tribunal des comptes de Sao Paulo a accepté hier une demande de destitution du maire de la ville, Celso Pitta, accusé de corruption. La requête provenait du ministère public. Des accusations avaient été portées par l'ancienne femme du maire, Nicea Pitta. M. Pitta pourra faire appel de la décision mais devra abandonner son poste immédiatement et jusqu'à la fin de l'enquête qui devra vérifier des allégations d'enrichissement illicite et de trafic d'influence. Un industriel, Jorge Yunes, lui aurait notamment prêté l'équivalent de 465 000 dollars US.

d'après AFP

Ouganda : on déterre 153 cadavres dans une propriété de la secte apocalyptique

d'après AFP
KAMPALA

Plus de 150 cadavres ont été déterrés hier dans une propriété de la secte Restauration des dix commandements de Dieu à environ 45 km de Kanungu, où plus de 330 adeptes sont morts brûlés le 17 mars dans un drame désormais considéré par la police ougandaise comme un meurtre collectif.

« Il y a 153 corps au total », a déclaré un porte-parole de la police ougandaise, Assuman Mujenyi, qui a précisé qu'il y avait 59 enfants et 94 adultes, majoritairement des femmes. Certaines personnes avaient été étranglées, certaines frappées ou tailladées à mort, a-t-il ajouté.

Les corps se trouvaient dans des fosses communes découvertes dans la propriété d'une autre branche de la secte dans le village de Kalingo, dans le district de Rukungere (sud-ouest de l'Ouganda), a précisé le député de la région, Jim Muhwezi.

Certains corps « ont été mis en terre il y a environ un an », a-t-il indiqué. La première fosse commune découverte par les policiers

contenait 20 cadavres, principalement de femmes et d'enfants, dont certains avaient des cordes autour du cou, a ajouté Muhwezi.

Les autres corps ont été déterrés dans d'autres fosses communes tout au long de la journée.

Cette macabre découverte survient au moment où la police ougandaise a qualifié de meurtre collectif le drame de Kanungu, d'abord considéré comme un suicide collectif.

Il y a une semaine, au moins 330 adeptes de la secte étaient morts brûlés dans leur église de fortune de cette localité, également située dans le district de Rukungere. Le chef de la police ougandaise avait estimé que le bilan total pourrait

s'élever à 400 morts. Six corps en décomposition, visiblement assassinés avant l'incendie de l'église, avaient été dégagés mardi des latrines de la propriété.

« Nous traitons maintenant les morts de Kanungu comme un meurtre collectif, exceptés celles des dirigeants de la secte. Si ceux-ci sont morts, ils se sont suicidés car ils savaient ce qui allait se passer », a déclaré le porte-parole de la police. Les autres adeptes pouvaient ne pas avoir su ce qui allait survenir quand ils sont entrés dans l'église, a-t-il ajouté.

Les corps calcinés, au moins 330, ont été découverts dans l'église dont les portes et les fenêtres avaient été clouées de l'extérieur.

Selon un rapport préliminaire de la police, les victimes sont mortes asphyxiées ou brûlées. L'incendie a été provoqué par des explosions, et non par de l'essence dont les fidèles se seraient aspergés, comme les services de sécurité l'avaient pensé dans un premier temps.

Selon la police, la secte avait lancé des invitations pour une réception le 18 mars, le lendemain du drame, afin d'inaugurer sa nou-

velle église et d'accueillir le nouveau commissaire du district.

Les adeptes avaient vendu leurs biens et même payé leurs impôts le 14 mars.

« Ils ont baptisé ceux qui ne l'étaient pas et ont payé toutes leurs dettes », a déclaré le porte-parole.

Les dirigeants de la secte prédisaient l'imminence de la fin du monde et certaines victimes avaient laissé des messages affirmant qu'elles allaient au paradis.

La police ignore si le dirigeant de la secte, Joseph Kibwetere, est encore vivant ou s'il est mort dans l'incendie. Un adolescent affirme l'avoir vu quitter Kanungu en compagnie d'une autre dirigeante, Credonia Mwerinde, dans la nuit du 16 au 17 mars.

Aucun bilan définitif officiel de la tragédie de Kanungu n'a pu être établi jusqu'à aujourd'hui compte tenu de la difficulté de compter l'ensemble des victimes. Seules deux personnes ont été formellement identifiées dont un des dirigeants du groupe, un ancien prêtre catholique, Dominique Katarababo.



PHOTO REUTERS

Belgrade se souvient des attaques de l'OTAN

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté hier à Belgrade pour marquer le premier anniversaire du début des frappes de l'OTAN. Le parlement et le gouvernement ont tenu des sessions spéciales et dans tout le pays, des couronnes de fleurs ont été déposées sur les lieux frappés par les bombes et les missiles, spécialement là où les frappes avaient fait des victimes civiles. Des fleurs ont aussi été portées devant l'ambassade de Chine, où trois personnes avaient été tuées par un bombardement.

Poutine, cet inconnu auquel les Russes s'identifient



Jooneed Khan

Les Russes s'apprentent à élire demain à la présidence de leur pays Vladimir Poutine, un pâle inconnu oeuvrant dans l'obscurité il y a moins d'un an mais en lequel ils reconnaissent de plus en plus un des leurs, et l'un des meilleurs.

Pour un peuple dressé dans le culte séculaire de l'État, le fait que le président sortant Boris Eltsine, et donc l'appareil, ait désigné Poutine comme « prince héritier » lui confère une légitimité qui le place au-dessus de ses 11 rivaux dans la course présidentielle.

Mieux : un sondage du journal *Itogi* indique que les Russes, toutes tendances confondues, admirent chez Poutine des qualités qu'ils avaient fini par trouver manquantes chez Eltsine : jeunesse (il a 47 ans), sobriété (il ne titube pas en public), dynamisme (il est ceinture noire au judo, il fait du ski, il pilote des avions de combat), ouverture (« il connaît l'Occident pour avoir été espion du KGB en Allemagne de l'Est »), et efficacité (« il fait germanique, aryen »).

Même son louvoiement dans la campagne, où il a refusé d'expliquer son programme, de se vendre à la télé ou de débattre avec ses adversaires, est perçu comme de la

bonne ruse. Et sa guerre sans quartier en Tchétchénie est vue comme une démonstration de fermeté et de patriotisme.

Les enquêtes des médias russes et étrangers, ainsi qu'un livre lancé la semaine dernière par son organisation, « À la première personne », permettent de cerner de plus près le personnage qui sera l'homologue du futur président des États-Unis et le partenaire des chefs du G7.

D'origine modeste, Vladimir Vladimirovitch Poutine représente la 3^e génération d'une famille élevée sous le communisme. Son grand-père était cuisinier de Lénine et de Staline. Son père était un agent du NKVD, le prédécesseur du KGB, parachuté derrière les lignes nazies en Estonie durant la Seconde guerre mondiale.

Sa mère, Maria, survécut les 900 jours de siège nazi de Leningrad (Saint-Petersbourg), mais pas ses deux frères, plus âgés que lui, qui furent parmi les 640 000 victimes du siège. La maison familiale fut détruite et ses parents déménagèrent dans un bloc d'appartements communaux de Leningrad, où Vladimir naquit en octobre 1952.

Les Poutine partageaient un petit appartement avec plusieurs familles. Il n'y avait ni eau chaude ni cuisine. Le petit Vladimir s'amusait à chasser des rats dans l'escalier. Son père était ouvrier dans une usine de wagons et sa mère balayait les rues et lavait des éprouvettes dans un laboratoire. Mais en 9^e année, Vladimir entra, sur recommandation de ses maîtres, à l'école 281, celle des meilleurs étudiants de la ville.

Ses amis se souviennent de lui comme d'un garçon brillant, mais calme et effacé, qui cependant, quoique de petite taille (il mesure à

RUSSIE



Vers les PRÉSIDENTIELLES

peine 5 pieds 6), savait se défendre contre les plus grands. Il étudia le judo et le sambo, un art martial russe, et se convainquit que « la meilleure défense, c'est l'attaque ».

Son intérêt pour l'espionnage,

« un rêve basé sur la lecture de romans », dit-il, date de cette époque. Il se présenta un jour au bureau du KGB pour s'enquérir comment devenir agent. Le KGB lui suggéra d'étudier le droit. Il s'inscrivit à l'Université d'État de Leningrad, et le KGB, qui le surveillait, l'embaucha en 1975 dans le contre-espionnage.

À l'Institut d'espionnage du KGB à Moscou, il apprit l'allemand et obtint sa ceinture noire en judo. En 1985, le KGB l'envoya à Dresde, en Allemagne de l'est, avec mission de recruter des agents et d'analyser des données sur les pays de l'OTAN.

Il fut promu deux fois et son mandat prolongé, mais après la chute du mur de Berlin, Poutine retourna en Russie en 1990 et fut fait directeur adjoint de l'université d'État de Leningrad. C'est là qu'il rencontra Anatoli Sobtchak, ex-professeur de droit alors à la tête du conseil municipal et l'un des principaux militants de la démocratie en Russie. Sobtchak élu maire de Leningrad en 1991, il en devint le bras droit. Il quitta le KGB lors

du putsch manqué des communistes et devint maire-adjoint, attirant à Leningrad des investissements, surtout allemands.

Leningrad, rebaptisée Saint-Petersbourg, devint aussi la capitale du crime et de la corruption en Russie. Mais Poutine s'en tira sans éclaboussures. Et quand il versa devant les caméras quelques larmes sur la dépouille de Sobtchak le mois dernier, les Russes y virent un ami loyal et un cœur sensible — alors que d'autres s'en tenaient éloignés après que Sobtchak eut fui le pays sous des accusations de corruption.

Sobtchak battu en 1996, Poutine fut recruté par Pavel Borodine, alors le puissant gérant des entreprises d'Eltsine. Il fit ainsi son entrée dans « la Famille », la clique dirigeante du Kremlin. Il sortit indemne des nombreux scandales impliquant Borodine et « la Famille », et fut fait chef du FSB, l'ex-KGB, en 1998.

Il s'employa à protéger « la Famille » dans la tourmente, faisant mettre à pied le procureur général Iouri Skouratov après coulage d'une vidéo le montrant au lit avec deux prostituées. Si bien qu'en août 1999, Eltsine le nomma premier ministre à la place d'Evguèni Primakov.

En septembre, Poutine déclencha la deuxième guerre de Tchétchénie, récoltant des dividendes politiques dès décembre avec la percée du bloc Unité aux législatives. Frappant le fer chaud, Eltsine se retira trois mois avant terme et nomma Poutine à sa place le 31 décembre. Le premier acte de Poutine : un décret immunisant Eltsine contre d'éventuelles poursuites.

Monde

Pékin avoue que la réintégration de Taiwan sera longue

La presse officielle chinoise fait intervenir un universitaire qui abonde en ce sens

d'après AFP
PÉKIN

La « réunification » de Taïwan avec le reste de la Chine prendra du temps, a reconnu hier la presse officielle chinoise, écartant le lancement d'un ultimatum aux autorités taiwanaises.

Dans un commentaire, le quotidien de langue anglaise *China Daily* a affirmé que « maintenant que Hong Kong et Macao ont été réunis à la patrie, il faut résoudre la question de Taiwan ». Cependant, poursuivait-on, « la question de Taiwan est plutôt compliquée et ne pourra pas être résolue instantanément ».

« Si la réunification se fait par des négociations pacifiques, le processus risque d'être long car de nombreux problèmes techniques devront être discutés », a déclaré Li Jiaquan, un chercheur de l'Acadé-

mie chinoise des sciences sociales cité par le journal. Pékin, qui considère Taiwan comme une province rebelle, a menacé le mois dernier de recourir à la force contre l'île si ses dirigeants tardent « indéfiniment » à négocier les termes de la « réunification » chinoise. Cet avertissement équivaut à « un calendrier sans date limite », a estimé M. Li.

Un autre expert cité par le journal a plaidé pour une période « transitoire » de détente entre les deux rives du détroit afin de préparer le terrain à la négociation politi-

que.

Les deux parties « devraient d'abord établir des contacts humains au travers d'échanges économiques et culturels et mettre en place des services directs pour le commerce, la poste et les transports aériens et maritimes afin de les amener à la table des négociations », a proposé Li Yihu, un professeur de la prestigieuse Université de Pékin.

Le nouveau président taiwanais, Chen Shui-bian, a indiqué hier dans une entrevue accordée à un quotidien japonais qu'il ne déclarerait pas l'indépendance tant que la Chine ne menacera pas d'envahir l'île. « Je ne ferai pas la promotion du principe des deux nations inclus dans la constitution tant que je serai à mon poste », a aussi déclaré Chen à l'*Asahi Shimbun*.

De plus, « je n'organiserai pas de référendum pour choisir entre

l'unification et l'indépendance et je ne changerai pas le nom de Taiwan », a assuré le candidat élu du Parti démocratique et progressiste (DPP). Il souhaite plutôt engager des négociations avec Pékin sur trois dossiers : les échanges directs, un accord de paix et l'établissement de la confiance mutuelle.

« Nous aimerions réviser et transformer en profondeur ces dossiers politiques sur la base de la réciprocité et avec la promesse que la sécurité de Taiwan soit assurée », a précisé Chen. Les autorités chinoises ont fait du principe « une seule Chine » un dogme de leur politique à l'égard de Taiwan. Chen a déclaré au quotidien japonais qu'il était « prêt à en discuter » tout en souhaitant que Pékin ne fasse de la reconnaissance de ce principe un préalable.

Par ailleurs, le président taiwanais sortant, Lee Teng-hui, a dé-

missionné hier de la présidence du Kuomintang (KMT), tirant, non sans difficulté, les conclusions de la déroute électorale de son parti, qui a dominé Taiwan pendant un demi-siècle.

« Le président Lee vient de démissionner », a annoncé le directeur de cabinet du vice-président Lien Chan, Ting Yuan-chao. Au même moment, l'ancien président, qui a gouverné Taiwan au cours des 12 dernières années et qui est âgé de 77 ans, quittait le siège du parti en disant à la presse : « Adieu, et prenez soin de vous ». Le vice-président Lien Chan, candidat malheureux à l'élection présidentielle de samedi dernier, a été nommé président du parti par intérim.

Le nouveau président du Sénégal craint des évasions de capitaux

Agence France-Presse
DAKAR

Le président élu du Sénégal, Abdoulaye Wade, a mis en garde l'administration et le pouvoir sortant contre l'évasion de capitaux vers l'étranger et la destruction d'archives du ministère des Finances.

Dans une interview au quotidien

Wal Fadji, Wade, qui doit prêter serment le 1^{er} avril, a dénoncé ces pratiques et demandé aux services des Douanes de prendre toutes les dispositions pour stopper les transferts illicites. Il a souhaité que ministres et hauts fonctionnaires de l'ancien gouvernement ne sortent pas du pays dans l'immédiat.

Bloc-notes à la carte

- Prix abordable à partir de \$2,399 ou \$83 par mois (location de 36 mois)
- Choix d'écrans 12.1", 13.3", 14.1" ou 15.1", résolution jus qu'à 1024 x 768
- Processeur extensible à 600 MHz Intel® Pentium® III, 400 MHz Intel® Pentium® II ou 500 MHz Intel® Celeron™
- Mémoire vive extensible à 256 Mo SDRAM
- Disque dur amovible, option de 47 Go
- 4 Mo ou 8 Mo de mémoire vidéo SGRAM avec 2X AGP
- Lecteur CD-ROM 24x (DVD-ROM tous amovibles)
- Lecteur de disquette 3.5" amovibles (120Mo LS-120)
- Pile Li-Ion intelligente standard
- Windows® 98 et caisse souple inclus

www.eurocom.ca
EUROCOM
1-877-EUROCOM

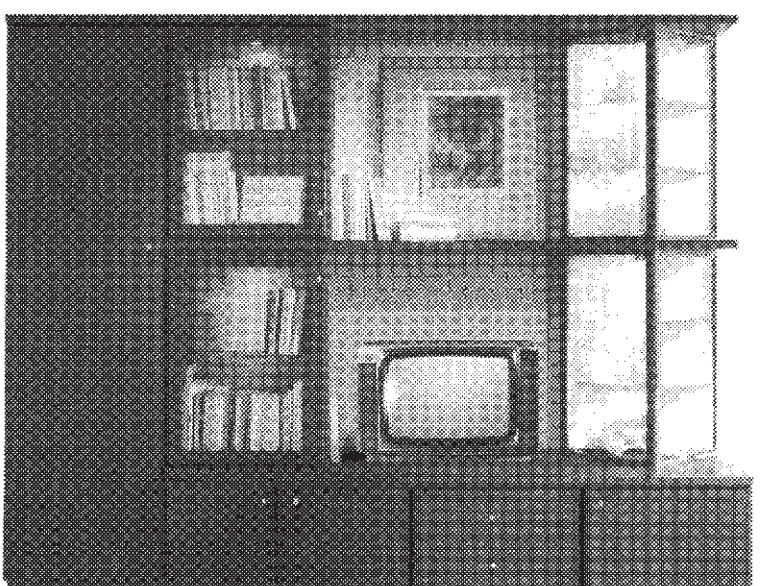
Quel autre chapeau est accompagné d'un manuel d'instructions de quatre pages?



connaissez, c'est Alex Tilley, qui a d'abord voulu dessiner un chapeau et qui a fini par créer une légende canadienne. Maintenant offert en six modèles tous aussi distinctifs les uns que les autres, le chapeau Tilley flotte, s'attache, résiste à l'eau et vous protège contre la pluie et le beau temps. Les modes passent, mais le chapeau Tilley reste. Garanti à vie par son créateur, Alex Tilley, homme obsédé par la qualité (qui fabrique aussi les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde).

Tilley Endurables

Montréal : 1050, av. Laurier Ouest (514) 272-7791
Composez le 1-800-465-4249 pour obtenir un catalogue gratuit.



GUILLAUME Étagère modulaire en cerisier ou en merisier.

Rien à payer avant 1 an*

FORGET MEUBLES

3505, boulevard Saint-Martin Ouest
Laval (450) 687-1812

* Détails en magasin

Le monde est à vous chez Voyages Sears seulement.

EUROPE à VENDRE.

Réservez aujourd'hui. Voyagez. Payez plus tard.

Aucun dépôt. Aucuns frais de crédit. Aucun paiement avant votre retour.*

Utilisez votre carte Sears.

- Aucun dépôt. Aucun intérêt.
- Aucun paiement avant votre retour.
- Vous obtenez un excellent programme de récompenses.
- Vous recevez des photos de passeport gratuites.
- Vous êtes protégés par l'engagement Tout Repos de Voyages Sears.

OBTENEZ DE PRÉCIEUX POINTS DU CLUB SEARS

VACANCES SIGNATURE

Vol seulement

Paris	Lyon	Toulouse
Départ entre le 05 et 14 mai 2000 Retour entre le 09 et 15 mai 2000	Départ le 19 mai 2000 Retour le 27 mai 2000	Départ 02 et 09 juin 2000 Retour 10, 17, 24 juin et 01 juillet 2000
584\$	679\$	729\$

Location de voiture

France
Peugeot 106, 3 portes (de base)
1 semaine
195\$

Motorisé

Vacances en motorisé
Nouveau! Centres de location Avis à Paris, Lyon, Marseille et Nice
1 semaine **1139\$** Réservez-tôt compris

Super carte épargne

Londres	Paris
79\$	59\$
Par personne, par nuit occ. double. Min. 2 nuits. Doit être acheté avec un billet d'avion de Vacances Signature	Par personne, par nuit occ. double. Min. 2 nuits. Doit être acheté avec un billet d'avion de Vacances Signature

Ouvert le dimanche - heures d'ouverture prolongées en semaine.

Agence de voyages **SEARS**
LE MONDE EST À VOUS

Trois façons de réserver vos vacances!

Anjou (514) 353-5184 • Brossard (450) 465-4984 • Chicoutimi (418) 549-2128
Deux-Montagnes (450) 491-1022 • Drummondville (819) 478-5800 • Granby (450) 375-8130
Hull (819) 776-4187 • Lasalle (514) 364-9720 • Laval (450) 682-2828 • Lévis (418) 833-4816
Pointe Claire (514) 697-8161 • Québec (418) 529-8451 • Repentigny (450) 582-6090
St-Bruno (450) 441-6712 • St-Jean (450) 348-0905 • St-Jérôme (450) 432-5232 • St-Laurent (514) 335-1171
Ste-Foy (418) 658-3211 • Sherbrooke (819) 821-4204 • Trois-Rivières (819) 379-6163 • Victoriaville (819) 357-4030

Par téléphone: 1-800-799-6466
En personne: Partout à travers le pays
Sur Internet: www.sears.ca

* L'offre prend fin le 16 avril 2000 - détails en agence. Les prix et dates sont ceux disponibles au moment de mettre sous presse. Les prix sont par personne, en occ. double, et sujets à changement sans préavis. Les prix comprennent les taxes et frais de service applicables. Assurance et surcharge en sus. Tous les termes et modalités sont ceux décrits dans les brochures du (des) grossiste(s) participant(s), disponibles à l'Agence de voyages Sears. ©Sears Canada Inc. f.a.s. Agence de voyages Sears. Détenteur d'un permis du Québec.

Monde

Violence et corruption au Mexique à trois mois du scrutin

ANDRÉ BIRUKOF
Agence France-Presse, MEXICO

Un climat de violence et de corruption, qui touche aux plus hauts niveaux de l'administration, s'est emparé du Mexique et risque, trois mois avant la présidentielle, de perturber la stabilité du pays.

Ce climat s'est traduit jeudi soir par un attentat contre un ancien haut responsable de la lutte anti-drogue, blessé lors d'une fusillade devant un hôtel de luxe de la capitale au cours de laquelle deux personnes ont été tuées.

Une affaire d'autant plus mystérieuse que ce responsable, Cuauh-témoc Herrera Siaslegui, ex-coordonnateur d'une unité de lutte contre la délinquance organisée, était

soupçonné de liens avec la mafia, en particulier avec le Cartel de Juarez, l'une des plus redoutables organisations criminelles de trafic de drogue.

Quelques heures avant l'attentat, le tsar anti-drogue mexicain Mariano Herran Salvatti avait en effet indiqué que Herrera Siaslegui devrait comparaître dans une affaire de blanchiment d'argent de la drogue à Cancun, la principale station

balnéaire mexicaine, considérée comme une plaque tournante pour le passage des stupéfiants vers les États-Unis.

Fléau de l'administration mexicaine, la corruption est également à l'origine du suicide il y a deux semaines de Juan Manuel Izabal, directeur administratif des services du procureur de la république.

De peur d'un scandale, Juan Manuel Izabal, considéré comme le « bras droit » du procureur Jorge Madrazo, s'est donné la mort pour ne pas avoir à répondre d'une somme d'environ 1,5 million de dollars acquise de manière illégale.

Alors qu'au Mexique les affaires de corruption restent souvent inexécutées, les autorités ont enregistré dernièrement de graves revers

dans la lutte contre la violence, en particulier dans le nord du pays où les mafias de la drogue sont particulièrement puissantes.

Ainsi, fin février dernier, le chef de la police de Tijuana, Alfredo de la Torre, a été assassiné dans le plus pur style mafieux, littéralement mitraillé de 50 balles.

Quinze jours plus tard deux avocats au service de trafiquants de drogue ont également été assassinés.

L'atmosphère qui règne actuellement au Mexique, alors que la présidentielle doit avoir lieu le 2 juillet prochain, n'est pas sans rappeler la période encore plus trouble qui a marqué la fin de mandat du président Carlos Salinas, prédécesseur de l'actuel chef d'État, Ernesto Ze-

dillo.

Il y a six ans à la même époque, le candidat du parti au pouvoir à la présidence, Luis Donaldo Colosio, était assassiné dans la ville de Tijuana lors d'un meeting électoral.

Ce meurtre qui a considérablement perturbé le processus électoral d'alors n'a jamais été éclairci et demeure comme une tache indélébile dans l'histoire moderne du Mexique.

Un assassinat du genre de celui de Colosio est-il encore possible, se demandait récemment l'influente revue *Milenio* avant de répondre : « S'il s'est produit il y a six ans dans un pays stable qui peut garantir qu'il ne se produise pas aujourd'hui dans un Mexique en pleine transition. ».

Annan appelle à la compassion envers les populations irakiennes

Agence France-Presse
NATIONS UNIES, New York

Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a averti que l'ONU pourrait perdre sa « guerre de propagande » avec Bagdad si elle ne faisait pas plus pour améliorer les conditions de vie désastreuses de la population irakienne.

« Le Conseil doit chercher toutes les occasions de soulager les souffrances de la population, qui après tout n'est pas la cible des sanctions », a dit M. Annan.

M. Annan s'adressait aux quinze membres du Conseil qui ont pour la première fois en dix ans publiquement débattu de la situation

humanitaire en Irak.

La majorité des quinze membres du Conseil ont critiqué les insuffisances du programme humanitaire, attribués par certains pays au sévère régime de sanctions imposé à l'Irak après son invasion du Koweït en 1990.

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est finalement engagé hier à améliorer son programme d'aide à l'Irak face aux dénonciations de plus en plus nombreuses de la crise humanitaire dans ce pays après un embargo de près de dix ans.

Mais les États-Unis ont réitéré que les sanctions restaient en place parce que « l'Irak était toujours une menace ».

L'Iran devra verser 341 millions à l'ex-otage américain Anderson

d'après AP
WASHINGTON

L'Iran a été condamnée hier par un juge fédéral américain à verser 341 millions de dollars de dommages et intérêts à l'ancien otage américain Terry Anderson, ex-chef du bureau de l'Associated Press à Beyrouth, et à sa famille.

Le juge Thomas Penfield Jackson a justifié sa décision par le fait que les sept années de captivité de Terry Anderson à Beyrouth constituaient un traitement « sauvage et cruel », au vu des « normes civilisées ».

Le jugement condamne l'État iranien à verser 24,5 millions de dollars à Terry An-

derson lui-même, 10 millions à son épouse, Madeleine Bassil, et 6,7 millions à leur fille Sulome. Le juge Jackson a également condamné le ministère iranien de l'Information et de la Sécurité à verser aux trois plaignants 300 millions de dollars.

Rien ne permet toutefois de savoir si Terry Anderson et les siens recevront cet argent, même si l'ex-otage et ses anciens compagnons américains estiment que les États-Unis ont gelé plusieurs centaines de millions de dollars d'avoir iraniens autres que diplomatiques.

L'ex-journaliste était le principal correspondant de l'AP au Proche-Orient.

+

Une autre bavure policière secoue New York

Le maire Rudolph Giuliani attaque la victime et louange les policiers

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale, NEW YORK

Un mois après l'acquiescement controversé de quatre policiers accusés de meurtre dans l'affaire Amadou Diallo, la ville de New York est secouée par une nouvelle bavure policière qui se répercute bruyamment dans la course entre Rudolph Giuliani et Hillary Clinton pour un siège au Sénat des États-Unis.

Le 16 mars dernier, Patrick Dorismond, un Haïtien de Brooklyn, est devenu le quatrième Noir non armé à se faire tuer par un policier de New York en 13 mois. Les circonstances de la mort du gardien de sécurité de 26 ans expliquent en partie la colère des Noirs de la ville.

Il faut imaginer la scène : devant un bar de la 8e Avenue, pas très loin de Times Square, Patrick Dorismond attend un taxi avec un collègue de travail, passé minuit. Habillé en civil, le gardien de sécurité se fait accoster sur le trottoir par un type qui lui demande s'il a du pot à vendre.

Dorismond ne s'en doute pas, mais il a affaire à un flic « undercover », membre d'une unité antidrogue. Deux autres policiers, également habillés en civil, ne sont pas loin. Ils attendent que Dorismond tombe dans le piège tendu par leur collègue avant de lui passer les menottes.

Mais Dorismond n'est pas un dealer de drogue. Insulté, le père de deux jeunes enfants dit sa façon de penser au type. Une échauffourée éclate entre les deux hommes. Les deux autres policiers accourent sur les lieux pour aider leur collègue. L'un d'eux, revolver à la main, tire un coup de feu dans des circonstances nébuleuses. Dorismond tombe sur le trottoir, atteint mortellement. Fin de l'épisode.

Un « grand jury » a été constitué pour déterminer si des accusations doivent être portées contre le détective Anthony Vasquez, un Latino de Long Island, qui a tiré le coup fatal. Par la voix de son avocat, le policier a soutenu que le coup était parti accidentellement. Selon lui, c'est Dorismond qui a tout déclenché en frappant un de ses collègues et en fonçant sur lui.

Témoin de l'échauffourée, le collègue de

travail de Dorismond a contredit la version des policiers, leur attribuant le rôle d'agresseur. Il a précisé que les policiers ne s'étaient jamais identifiés comme tel.

Au-delà des versions contradictoires, il y a une question qui domine les conversations : un homme qui ne dérange absolument personne n'a-t-il pas le droit d'attendre un taxi sans risquer d'être tué par un policier ? Après la mort du Guinéen Amadou Diallo, victime innocente d'une rafale policière de 41 balles, la question est soulevée sur un ton particulièrement rageur chez les Noirs.

Dans les heures qui ont suivi la mort de Dorismond, Giuliani a exhorté les New-Yorkais à la patience, les mettant en garde contre les conclusions hâtives. Mais il a lui-même soulevé la tempête en permettant à son chef de police de rendre public le dossier judiciaire de Dorismond, qui comprend trois arrestations pour des infractions mineures, mais aucune accusation criminelle.

L'une de ces arrestations est survenue alors que Dorismond avait 13 ans. Selon certains avocats, Giuliani a violé la loi en étalant ainsi le dossier juvénile de la victime. Donnant l'impression d'être insensible à la mort d'un citoyen, le maire a été vertement critiqué pour ses commentaires sur les antécédents de Dorismond.

« C'est comme traiter la victime d'un viol de salope », a déclaré Charles Rangel, l'élu de Harlem à la Chambre des représentants des États-Unis.

Mais Giuliani en a remis le 19 mars au cours d'une entrevue au réseau de télévision

Fox, affirmant que le dossier judiciaire de Dorismond prouvait qu'il n'était pas « un enfant de chœur ».

Plus d'une semaine après la mort de Patrick Dorismond, Giuliani n'a toujours pas adressé ses excuses ou ses condoléances à la famille de la victime. Il a cependant vanté la bravoure du détective Vasquez, dont la feuille de route est pourtant suspecte. Le policier a déjà tiré sur le chien de son voisin avec son arme de service, sous prétexte que l'animal menaçait son enfant. Et il a déjà brandi son arme au cours d'une bagarre dans un bar de la Pennsylvanie, où il n'était pas de service.

La réaction de Giuliani à la mort de Patrick Dorismond est devenue une source de gêne pour certains républicains de New York, qui se demandent si le maire n'est pas allé trop loin.

C'est certainement l'opinion d'Hillary Clinton, qui a accusé Giuliani de diviser New York « en sautant aux conclusions à propos de Patrick Dorismond et en réagissant de façon colérique aux critiques formulées à l'encontre des policiers ».

« À mon avis, cela représente un type de leadership qui n'est pas efficace ces jours-ci », a déclaré la First Lady.

Les funérailles de Patrick Dorismond ont lieu aujourd'hui à Brooklyn. Le disparu était le fils d'André Dorismond, un chanteur populaire en Haïti dans les années 50 et 60.

Nous sommes heureux de célébrer notre 5^e anniversaire.

Du 22 mars au 8 avril 2000 De **30** à **50%** de rabais sur tout l'inventaire



Très grande sélection de carpettes d'importation

- Carpettes importées
- Créations sur mesure

CARPETTE MULTI DESIGN

8134 A, boul. Décarie (coin Royalmount) Montréal (514) 344-8877 • 1 877 844-8877

FAITES VOS BAGAGES ET ÉPARGNEZ!

Réservez vos vacances au Service de voyages Sears et **épargnez 50%** sur tout article de bagages au prix régulier au Service de valises Sears*

épargnez 100\$ sur toute nouvelle réservation effectuée auprès du Service de voyages Sears!*

Agence de voyages SEARS
LE MONDE EST À VOUS

Trois façons de réserver vos vacances!

Anjou (514) 353-5184 • Brossard (450) 465-4984 • Chicoutimi (418) 549-2128
Fleur De Lys (418) 529-8451 • Granby (450) 375-8130 • Hull (819) 776-4187
Lasalle (514) 364-9720 • Laval (450) 682-2828 • Lévis (418) 833-4816
Place Laurier (418) 658-3211 • Place Vertu (514) 335-1171 • Pointe-Claire (514) 697-8161
Repentigny (450) 582-6090 • St-Bruno (450) 441-6712 • St. Jean (450) 348-0905
St. Jerome (450) 432-5232 • Sherbrooke (819) 821-4204 • Trois-Rivieres (819) 379-6163

Par téléphone **1-800-799-6466** En personne **94 magasins à travers le pays** Sur internet **www.sears.ca**

*L'offre est valide du 20 mars au 30 avril 2000. Le prix des voyages doit être de 1,000\$ ou plus par personne, avant taxes, afin de recevoir un coupon échangeable au Service de valises Sears pour obtenir une réduction de 50% sur n'importe quel article de bagages au prix régulier, avant taxes. L'offre ne peut être combinée. Le coût de l'article de bagages doit être de 50\$ ou plus, avant taxes, afin de recevoir un coupon échangeable au Service de voyages Sears pour obtenir une réduction de 100\$ sur toute nouvelle réservation de 1,000\$ ou plus par personne, avant taxes. L'offre ne peut être combinée. Obtenez tous les détails au Service de voyages Sears. ©2000 Sears Canada Inc. Tous droits réservés Service de voyages Sears. 2842674

La grille du mois de **Mars**

La Presse et LES ÉDITIONS DE L'HOMME

vous présentent la Supergrille du mois



Michael J. Geib

PENSEZ COMME Léonard de Vinci

SOYEZ CRÉATIF ET IMAGINATIF

100 gagnants mériteront le livre **PENSEZ COMME LÉONARD DE VINCI** et le fameux t-shirt J'ai réussi.

À surveiller DEMAIN

323i

Une BMW pour 399\$ par mois. Les starlettes peuvent aller se rhabiller.



À ce prix-là, pourquoi se contenter d'une berline ordinaire? Pourquoi ne pas s'offrir l'ingénierie supérieure des moteurs BMW qui permettent une puissance à tous les régimes, sur l'autoroute, en ville ou à la campagne? Pourquoi ne pas compter sur une technologie de sécurité routière qui fait de la 323i le modèle de l'industrie? À ce prix-là, pourquoi ne pas s'offrir le pur plaisir de conduire? Pourquoi ne pas s'offrir une vraie star? Chez vos concessionnaires du Grand Montréal.

N'oubliez pas: l'entretien 3 ans ou 60 000 km est toujours inclus.*

Montréal BMW Canbec 4090, rue Jean-Talon Ouest Montréal (514) 731-7871 www.bmwcanbec.com	Laval Boulevard St-Martin Auto 1430, boul. St-Martin Ouest Chomedey, Laval (450) 667-4343/(514) 343-3412 www.bsmauto.com	Banlieue Ouest Automobiles Jalbert 16710, Route Transcanadienne Kirkland (514) 695-6662/(514) 343-3413 www.jalbert-auto.qc.ca	Rive Sud Park Avenue BMW 8755, boul. Taschereau Ouest Brossard (450) 445-4555 Montréal (514) 875-4415 www.complexauto.com
--	--	---	---

Offre valable sur le modèle 323 2000 neuf, manuel 5 vitesses, de base. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont déductibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 399\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de résèque minimum de 6939\$. Valeur résiduelle garantie de 21540\$. Frais de 0,15\$ ou km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 20 000 km par année. Premier versement et dépôt de sécurité exigés. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 31 mars 2000. Photo à titre indicatif seulement. Certaines options démontreées ne sont pas offertes sur le modèle de base. *Intervalles d'entretien recommandés par BMW pendant 3 ans ou 60 000 km.

Mensualités 399\$

Le plaisir de conduire.

Têtes d'affiche

■ Après les Irlandais et la Saint-Patrick le week-end dernier, ce sera au tour de la communauté hellénique de Montréal de célébrer, en fin de semaine, à l'occasion de la Fête nationale de la Grèce, marquant la libération de leur mère-patrie de l'occupation de l'Empire ottoman, en 1821. Demain, à 11 h 30, il y aura une cérémonie religieuse à l'église Évangélistos Tis Théotokou (777, rue Saint-Roch), un défilé devant suivre, rue Jean-Talon, à compter de 13 h. Pour clore les célébrations, le consul général de Grèce recevra la communauté hellénique de Montréal au Centre hellénique, à 18 h.

L'humoriste québécois prend fait et cause pour cette intervention humanitaire dans le respect des cultures, des coutumes et les réalités locales, comme le précise le président-fondateur de l'organisme d'alphabétisation et de scolarisation, Paul Gérin-Lajoie. Un documentaire réalisé par Daniel Bertolino vous en dira plus long sur la façon de financer l'éducation d'un enfant haïtien ou sénégalais. Il sera diffusé, entre autres aujourd'hui, à 7 h à TQS, à 14 h à Télé-Québec et à 14 h 30 sur le réseau TVA. Renseignements : 1-800-ENFANTS (1-800-363-2687).

Renseignements : (819) 758-0577, poste 26.



Pierre Desrochers

■ La Fondation philanthropique pétrolière Impériale, représentée par le directeur des affaires publiques et des relations gouvernementales de la compagnie pétrolière Impériale, Pierre Desrochers, vient de remettre un don de 10 000 \$ à Portage (qui se consacre à vaincre la toxicomanie). Ce sont les représentants de l'organisme, Peter Howlett (président) et Colette Taylor, qui ont reçu le don remis au président de la campagne de financement de Portage, Claude Béland, président du Mouvement Desjardins.

■ Le maire de Winnipeg, Glen Murray, traitera des responsabilités administratives supplémentaires qui sont imposées aux municipalités par les gouvernements provinciaux, à titre de conférencier invité

du l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia. Le titre de sa conférence : *The Murder of Canadian Cities*. C'est pour lundi, à 18 h, au pavillon Henry F. Hall (1455, boulevard de Maisonneuve Ouest), local H767. Renseignements : 848-2575.

■ Dîner-bénéfice de la Fondation du centre hospitalier Angrignon, pavillon Verdun, sous la présidence d'honneur de Joey Saputo, président de l'Impact de Montréal, avec comme artiste invité Claude Dubois, le mercredi 24 mai, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Coût : 175 \$. Renseignements : 765-7302.

■ Tournoi de hockey amical, dimanche, à compter de 14 h, à l'aréna de Rosemère, au profit de la fondation André-Sénécal pour la recherche sur la moelle épinière. Une partie des fonds recueillis serviront également à améliorer les conditions de vie des blessés médullaires. Renseignements : 523-9099.

■ Récital avec la soprano Claudine Côté, dimanche à 11 h, à la salle du

conseil de l'hôtel de ville de Repentigny (435, boulevard Ibergville), une activité de l'Association de Repentigny pour l'avancement de la musique, commanditée par les marchés IGA Crevier. Au piano, Louise-Andrée Baril. Coûts : 6 \$ et 8 \$. Renseignements : (450) 582-6714.

■ Dans le cadre de la Semaine nationale de prévention des intoxications, qui se tient jusqu'à dimanche, AT & T, représentée par Roger Moffet, directeur principal des ventes, et Éric Goulet, a offert un don de 16 000 \$ au Centre antipoison du Québec, représenté par son directeur général, Guy Sanfaçon.



Roger Moffet

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue Saint-Jacques
Montréal (QC), H2Y 1K9



Yvon Deschamps

■ Sur le thème Opération « faim d'école », Yvon Deschamps, à titre de président d'honneur de la campagne menée par la fondation Paul Gérin-Lajoie, invite les Québécois à suivre son exemple et à parrainer la scolarisation d'un enfant du Sénégal ou d'Haïti.

■ C'est sous la coprésidence d'honneur de l'humoriste Yvon Deschamps et Alain Dumont, PDG de Cercueils Vic Royal, que se tiendra la soirée-bénéfice du théâtre Parminou, devant se dérouler dans le contexte d'un cabaret-théâtre avec pianiste, monologue, pièce de théâtre jouée par les têtes d'affiche de la région, etc. L'événement aura lieu le lundi 3 avril, à l'amphithéâtre Gilbert-Perreault du Collisée des Bois-Francis, 400, boulevard Jutra Est, à Victoriaville. Coût : 50 \$.

SAVOIR ÊTRE DIFFÉRENT

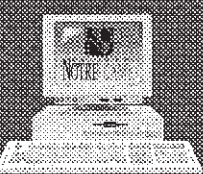


Nous sommes à la recherche de quelques excellents candidats pour compléter nos classes, particulièrement en 1re secondaire.

Pour réserver votre place aux examens d'admission ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec notre service d'information au numéro suivant : (514) 739-1739

EXAMENS D'ADMISSION

Dimanche 2 avril 2000 à 13 h
pour les candidats
de 1re à 5e secondaire



www.collegenotre-dame.qc.ca



La THALASSOTHÉRAPIE à Paspébiac

Des vacances sans égal Si, si : la mer, le charme douillet de ce très beau manoir, le choix de loisirs, la qualité de la table, les sourires et attentions de tous et chacun, et en prime, des traitements qui vous revigorent comme un dynamo!

Le chef de file des vacances énergisantes qui en plus, respecte votre rythme et vos goûts :

l'AUBERGE DU PARC.

1 800 463-0890

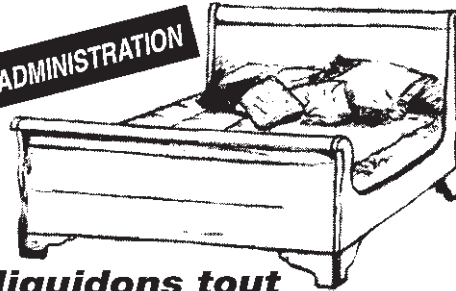
www.aubergeduparc.com

Grange

SOLDE

Prix incroyablement réduits sur toute la marchandise en stock et les modèles échantillons.

NOUVELLE ADMINISTRATION



Nous liquidons tout pour l'arrivée des nouveaux modèles

2155, rue Crescent, Mtl/Tél. : (514) 843-7886 • Téléc. : (514) 843-4616
Mardi, merc. 10 h à 18 h / jeu., vend. 10 h à 19 h / sam. 10 h à 17 h dim. et lundi fermé.
2843256 www.grange.fr

Michel Lafrance

Vivez vos week-ends avec nous.

Samedi et dimanche

6h à 10h « Bonjour week-end » avec Michel Lafrance

Samedi

10h à 12h « 20 ans de Hits » avec Catherine Vachon

Dimanche

10h à 12h « Le décompte anglophone du 105.7 » avec Marie-Louise Arsenault

Samedi et dimanche

12h à 18h « Musique au max » avec François Toupin

Samedi

18h à 20h « Le décompte français du 105.7 » avec Jacques Lemieux

Marie-Louise Arsenault

François Toupin

La station la plus musicale du grand Montréal

105.7
Rythme FM



PHOTO PC

Au moins un navire de la Marine canadienne poursuivait les recherches, en fin de journée hier, dans l'espoir de recueillir d'autres survivants du *Leader L*.

Naufrage dans l'Atlantique

Des navires canadiens repêchent 13 survivants et six corps

d'après AP et PC
HALIFAX

Les sauveteurs dépêchés sur les lieux du naufrage d'un cargo grec battant pavillon panaméen, à quelque 650 km au nord-est des Bermudes, ont secouru hier 13 membres d'équipage et retrouvé les corps de six marins.

Une flottille de cinq navires canadiens qui se dirigeaient vers les Antilles pour des manoeuvres s'est dérotée pour porter secours aux naufragés. Les recherches ont été abandonnées par la suite.

Les navires canadiens étaient les plus près du cargo *Leader L* lorsqu'il a signalé qu'une plaque de 13 mètres s'était détachée de la coque et qu'il commençait à prendre l'eau dans la mer des Sargasses.

Les recherches ont été menées de concert avec des appareils C-130 des garde-

côtes américains et d'un cargo battant pavillon libérien.

Le *Leader L* avait à son bord 31 membres d'équipage lorsqu'il a sombré dans l'océan Atlantique. Certains des membres d'équipage ont été secourus alors qu'ils se trouvaient dans des canots de sauvetage, d'autres ont été repêchés dans l'Atlantique, près de l'endroit où le cargo a fait naufrage.

La flottille canadienne avait déjà ralenti les recherches hier, estimant qu'il restait peu d'espoir de retrouver d'autres survivants. Trois des cinq navires canadiens ont donc repris la route des Antilles. Un quatrième vaisseau devait ramener les survivants vers les Bermudes, alors que le cinquième a poursuivi quelques heures les recherches, appuyé d'un seul hélicoptère Sea King, a indiqué le Centre de coordination des secours d'Halifax.

Les rescapés, des marins d'origines

grecque et philippine, étaient en bonne santé, a précisé le sous-lieutenant Sue Stefko. « Certains d'entre eux étaient capables de marcher et se portaient bien, d'autres avaient besoin de quelques soins médicaux, mais je ne pense pas qu'il y ait des cas urgents ou requérant une évacuation médicale immédiate. »

Le *Leader L* a lancé un appel de détresse jeudi à 13h32 locales, avertissant qu'il prenait l'eau en raison d'un trou de 13 mètres dans sa coque, selon Allison von Hagn, porte-parole des garde-côtes américains. L'équipage a alors commencé à abandonner le navire.

Le cargo, qui disposait de deux canots de sauvetage pouvant transporter chacun 20 personnes, a sombré dans les heures suivantes. Les causes du naufrage n'ont pas encore été déterminées.

Parti d'Espagne, le cargo transportait du sel à destination de New York.

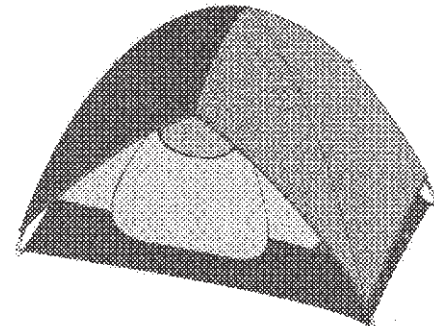
Naufrage d'un cargo grec avec 31 marins à bord



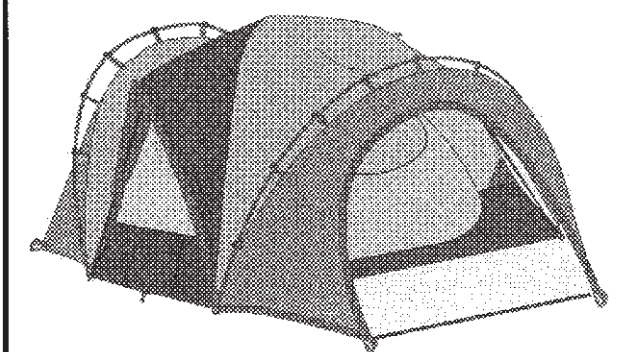
AP/PC

Camping?

Laissez-vous tenter!!



Grand solde de tentes



Obtenez jusqu'à 40% de rabais

- Grande salle d'exposition
- Choix incomparable de tentes
- Prix d'entrepôt
- Plan mise de côté

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval
4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410
Solde en vigueur jusqu'au 26 mars 2000

MEUBLES

Yvon Basilières

VENTE À PRIX D'USINE

se termine le 31 mars 2000

Meuble T.V.
Rég. : 1 200 \$
645 \$

Table à café
Rég. : 395 \$
224 \$

Table de bout
Rég. : 350 \$
195 \$

OUVERT DIMANCHE DE 11:00 à 17:00

EN PIN MASSIF

1850, Le Corbusier Laval (450) 680-1293
www.meubleyvonbasilieres.com

VENTE DE LIQUIDATION SHARKS

Snowboard Jusqu'à 50% de rabais

- " Wakeboard " à partir de 250 \$
- " Wet-suit " à partir de 49 \$
- " Wet-suit " "steamer" 4/3 à partir de 179 \$
- Skis nautiques à partir de 189 \$

313-E. boul. Cartier, Laval (450) 663-5543

CHUM

Êtes-vous ménopausée?

Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Campus Saint-Luc

RECHERCHONS PATIENTES MÈNOPAUSÉES EN BONNE SANTÉ ET SANS TRAITEMENT HORMONAL.

Les patientes doivent être en bonne santé, ménopausées depuis plus de 6 mois. Elles seront invitées à utiliser, possiblement, un traitement hormonal pour diminuer les signes et symptômes de la ménopause.

Il y aura 5 visites et l'étude durera 6 mois.

Des frais raisonnables de déplacement seront remboursés.

Si vous êtes intéressée, communiquez au 281-2121 poste 6377.

FISCALITÉ

D.E.S.S. EN FISCALITÉ MAÎTRISE EN DROIT, OPTION FISCALITÉ

Marc-André Godard, juriste, et France-Élaine Duranceau, comptable

Grâce à une approche multidisciplinaire et à des cours axés sur la prise de décision, le diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité et la maîtrise en droit, option fiscalité vous permettent d'acquérir une vision intégrée des aspects juridiques, administratifs et économiques de la fiscalité.

Ces programmes de deuxième cycle s'adressent aux: experts comptables, avocats, notaires, employés des ministères du Revenu et des Finances, cadres et professionnels des institutions financières, économistes.

CHEMINEMENT

D.E.S.S. en fiscalité :

- 30 crédits
- Temps partiel ou temps plein
- Programme de l'École des HEC

Maîtrise en droit, option fiscalité :

- 45 crédits (incluant les 30 crédits du D.E.S.S. en fiscalité)
- Temps partiel ou temps plein
- Programme conjoint École des HEC - Faculté de droit de l'Université de Montréal

SÉANCE D'INFORMATION

Le mardi 28 mars à 18h
Salle Banque Scotia
École des HEC

ADMISSION TRIMESTRE D'AUTOMNE

Date limite : 29 avril

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
(514) 340-6151
dess.f@hec.ca
m.droit.fiscalite@hec.ca
www.hec.ca

le lait présente

FÉRIA DU VELO DE MONTRÉAL

Le Tour des Enfants
Un Tour la Nuit
Le Tour de l'île

en collaboration avec **RONA L'entrepôt**

BÉNÉVOLES
PLUS, C'EST MEUX!
SEPT, C'EST CHOUETTE!
DIX, C'EST COOL!
VINGT, C'EST GRAND!

Devenez bénévoles de la Féria du vélo de Montréal et courez la chance de gagner de nombreux prix.

INSCRIPTION
Info Tour Bell
www.velo.qc.ca

514 521-VELO

Cyberpresse

Internet réduit la paperasse du temps des impôts

Les contribuables peuvent maintenant transmettre directement leurs déclarations de revenus

FRANÇOIS BERGER

Il s'accumule moins de paperasse que d'habitude dans les bureaux du fisc pendant la saison des déclarations de revenus — c'est-à-dire en ce moment — grâce à la « révolution » Internet, qui permet à certains contribuables québécois et canadiens, pour la première fois cette année, de transmettre directement aux gouvernements leurs déclarations de revenus par voie électronique.

Déjà plus de la moitié des déclarations annuelles de revenus des contribuables québécois — 2,8 millions sur plus de 5,3 millions — sont confectionnées sur ordinateur à l'aide de logiciels de calcul d'impôt, dont 1,8 million par des spécialistes comme les comptables. Mais seulement 600 000 de ces documents numériques ont pris le chemin de l'autoroute électronique, l'an dernier, grâce au transfert électronique des données (TED), un système des ministères québécois et canadien du Revenu auquel les professionnels des déclarations de revenus peuvent être inscrits depuis six ans.

La grande majorité des déclarations, même quand elles sont faites par ordinateur, continuent donc d'être expédiées par la poste, mais cette année Ottawa et Québec ont invité certains contribuables —

ceux déjà familiers avec les logiciels de calcul de l'impôt — à transmettre eux-mêmes leurs déclarations par le réseau Internet. Les professionnels des déclarations de revenus (que les gouvernements appellent des « préparateurs ») peuvent eux aussi utiliser Internet ou continuer à transmettre par le système TED.

Le ministère québécois du Revenu estime que près de 100 000 particuliers vont utiliser le réseau des réseaux, cette saison-ci, pour transmettre leurs déclarations. Quelque 730 000 autres déclarations vont être transmises (à travers le TED ou Internet) par les « préparateurs » embauchés par les contribuables.

Ainsi, pour l'année d'imposition 1999, un rapport sur six aura été transmis par voie électronique, réduisant d'autant la paperasse qui a

l'habitude d'encombrer les officines gouvernementales. Autant au fédéral qu'au provincial, le contribuable internaute n'a pas à expédier par la poste les relevés, ni les pièces justificatives qui accompagnent normalement les déclarations. Il doit toutefois conserver ces documents (pendant les six années suivantes) pour fins de vérification possible par les fonctionnaires.

« Il y a toujours une vérification aléatoire faite au cours de l'été », avertit Danièle Boucher, comptable générale accréditée (CGA), une spécialiste de la fiscalité.

Un autre CGA, Benoît Lefebvre, qui produit des déclarations de revenus de manière quasiment industrielle (il en fera 1800 par ordinateur cette saison), note que la plupart des comptables n'ont pas encore pris le train Internet, préférant comme lui continuer à transmettre avec le système TED, qui a fait ses preuves. Mais « dès l'année prochaine, les préparateurs devraient commencer à transmettre directement par Internet », croit-il.

À l'Ordre des comptables agréés du Québec, le porte-parole François de Falkenstein juge « inévitable » la transmission de toutes les déclarations par Internet.

Même les entreprises devront bientôt s'y mettre, selon le minis-

trère du Revenu du Québec, qui est en train d'élaborer des projets en ce sens. Actuellement, aucune société oeuvrant au Québec ne transmet ses déclarations par voie électronique, même si 80 % d'entre elles ont recours à un logiciel de calcul de l'impôt.

Les particuliers qui désirent transmettre eux-mêmes leurs déclarations de revenus via Internet doivent obtenir un code d'accès de chacun des gouvernements. Le programme ImpôtNet du gouvernement canadien a distribué au début de l'année des codes d'accès à 3,8 millions de particuliers qui avaient, l'an dernier, produit une déclaration par ordinateur. Il s'agit d'un projet pilote, et aucun autre contribuable ne peut y participer. Par contre, Revenu Québec donne un code d'accès à tout contribuable qui en fait la demande à l'un de ses bureaux.

Le contribuable-internaute doit se procurer un logiciel de calcul d'impôt ayant obtenu la « certification » de l'un et l'autre gouvernement. Ottawa a certifié quatre logiciels pour la transmission par Internet, tandis que Québec en a certifié un seul jusqu'à maintenant (il s'agit d'ImpôtRapide de la firme Intuit Canada, d'Edmonton). D'autres logiciels seront certifiés au

Québec, promet le gouvernement, mais pour le moment les particuliers n'ont accès qu'à celui-là, qui permet de faire autant la déclaration fédérale que provinciale.

La transmission par Internet est sûre, affirment les deux gouvernements. Dans les minutes qui suivent l'envoi de la déclaration, le ministère confirme sa réception par courriel. Ensuite, il faut 24 heures pour que le traitement soit mis en marche, ce qui est aussi confirmé par courriel. Si une déclaration électronique est refusée ou rejetée par le fisc, le contribuable en est averti et peut apporter les corrections suggérées.

Généralement, l'avis de cotisation et le remboursement (s'il y a lieu) sont expédiés — par la poste, bien sûr! — dans les deux semaines. Ce délai représente une nette amélioration par rapport à celui de quatre semaines qui prévaut dans le traitement des déclarations expédiées sous forme papier.

Adresses utiles :
www.impotnet.gc.ca
www.revenu.gouv.qc.ca
www.impotrapide.ca

NOTRE ÉQUIPE, C'EST ENSEMBLE QUE NOUS LA BÂTISSONS.

VOTRE CHOIX. VOTRE AVENIR. VOTRE FIERTÉ.
1 800 856-8488 www.mdn.ca

Défense nationale National Défence

Canada

FORCES CANADIENNES
Régulière et de réserve

2842339

COURS DE LANGUES
Anglais, Français, Espagnol, Italien.

Y M C A PROCHAINES SESSIONS (jour, soir)
 3 avril
 1er mai
 Inscrivez-vous aujourd'hui! 2842339

Centre-ville : (514) 849-8393
 postes 709, 719

Hochelaga-Maisonneuve : (514) 255-4651

CALVITIE

La perte de cheveux touche 50 % des femmes après la ménopause. La Fondation canadienne pour la recherche capillaire, créée par des dermatologues de renom, vous offre de l'information sur les causes de la calvitie et sur les solutions thérapeutiques disponibles. Communiquez avec nous afin de recevoir notre documentation gratuite.

VOUS N'ÊTES PAS SEULE!

LA FONDATION CANADIENNE POUR LA RECHERCHE CAPILLAIRE

Savoir, soins, soutien

1 888 666-0306
www.hairinfo.org

2842339

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Salon fleurs, plantes et jardins
Salon vacances et loisirs d'été
On vous attend à bras ouverts!
PLACE BONAVENTURE • Du 7 au 9 avril 2000

Un événement
Deux salons, un seul billet!

Un cahier spécial
 à ne pas manquer
 samedi prochain dans
La Presse

(distribué en région métropolitaine seulement)

Loi antitrust : Microsoft aurait fait une offre pour un accord à l'amiable

Agence France-Presse
NEW YORK

Microsoft a présenté hier une offre pour régler à l'amiable le procès antitrust intenté par le gouvernement américain, alors que le juge Thomas Jackson s'apprête à rendre son verdict, selon les chaînes d'informations CNN et MSNBC.

Interrogés par l'AFP, Jim Cullinan, porte-parole de Microsoft, Gina Talamona, son homologue de la division antitrust du département de la Justice, et le bureau du juge Jackson se sont refusés à tout commentaire.

Le gouvernement étudie l'offre de Microsoft, a précisé CNN, sans donner de détails sur la teneur de la proposition du premier groupe mondial de logiciels.

Pour sa part, MSNBC assure que les négociations se sont accentuées cette semaine après une réunion entre les deux parties et le juge Thomas Jackson, en charge du procès antitrust.

À cette réunion qu'il avait organisée, le juge a informé le gouvernement et Microsoft qu'il était proche de rendre son verdict, selon MSNBC.

Le juge Jackson devrait probablement conclure que Microsoft a violé les lois antitrust américaines, après avoir déterminé en novembre que le groupe de Bill Gates détenait une position de monopole sur le marché des systèmes d'exploitation avec Windows.

« Si quelqu'un doit sortir un lapin du chapeau et régler à l'amiable cette affaire, il serait opportun de le faire maintenant », aurait aussi déclaré le juge, selon MSNBC.

Microsoft et les autorités antitrust refusent de discuter publiquement de la teneur des discussions qu'ils ont depuis novembre avec le juge Richard Posner, le médiateur nommé par le juge Jackson pour tenter de régler à l'amiable le procès.

Selon le quotidien *USA Today*, la proposition de Microsoft devrait

être suivie ce week-end d'une réunion à Chicago sous l'égide du juge Posner, avec Bill Gates, fondateur et président de Microsoft, et Joël Klein, patron de la division antitrust du département de la Justice.

Microsoft a récemment fait circuler une ébauche de règlement à l'amiable dans laquelle le groupe énumère les restrictions à sa conduite qu'il serait prêt à accepter, selon MSNBC, qui n'a pas détaillé celles-ci.

De leur côté, les autorités antitrust ont abandonné l'idée d'un partage de Microsoft, à en croire une source proche du gouvernement citée par MSNBC.

L'administration veut s'assurer que de sérieuses restrictions vont être imposées à Microsoft, notamment sur les nouvelles fonctions qu'il pourra intégrer dans son système d'exploitation Windows. Microsoft n'est toutefois pas prêt à accepter une entrave à sa capacité d'innovation, selon la même source.

Deux pirates informatiques arrêtés pour vol d'informations bancaires

Associated Press
WASHINGTON

Deux pirates informatiques britanniques de 18 ans ont été arrêtés au Pays de Galles. Les deux jeunes gens sont accusés d'être entrés illicitement dans des sites Internet commerciaux de cinq pays différents et d'avoir dérobé des informations concernant quelque 26 000 cartes de crédit, a annoncé hier le FBI américain.

Les deux accusés, dont l'identité n'a pas été communiquée conformément à la législation britannique, ont été arrêtés jeudi à leur domicile par le service de police gallois Dyfed-Powys, a précisé à Washington la porte-parole du FBI, Debbie Weierman.

Les pertes provoquées par ces intrusions informatiques, effectuées sous le nom de code « Curador », pourraient dépasser les trois millions de dollars (environ 20,4 millions de FF/3,1 millions d'euros), selon les estimations des enquêteurs fédéraux américains.

Les deux adolescents ont été appréhendés dans le cadre des investigations menées par le FBI, le Dyfed-Powys, la Gendarmerie royale du Canada et des spécialistes de sécurité informatique à la suite d'intrusions enregistrées dans neuf sites Web commerciaux aux États-Unis, au Canada, en Thaïlande, au Japon et au Royaume-Uni. Les banques et les organismes de cartes de crédit ont également coopéré à l'enquête.

M^{me} Weierman n'a pas révélé le nom des sites visités par les pirates. Elle n'a pas non plus cité les pays où résident les détenteurs de comptes bancaires victimes de ces vols d'informations par la suite diffusées sur Internet par les deux hackers gallois. On ignore par ailleurs quand cette affaire de vol informatique a été décelée par les autorités.

Au Pays de Galles, un porte-parole du Dyfed-Powys a simplement confirmé que « deux jeunes gens âgés de 18 ans ont été arrêtés pour des délits de piratage informatique ». Domiciliés à Clynderwen, près de Whitland, dans le sud-est de la province britannique, ils ont tous deux été remis en liberté sous caution après avoir été interrogés par la police.

La seule radio de
nouvelles continues
à Montréal

Qui veut une Mercedes?

On ne croise pas la route du prestige tous les jours!

INFO690

ouvre le chemin. INFO690, votre station
« Concours-Mercedes ».



INFO 690 vous donne la chance de gagner la location d'une Mercedes-Benz ML320 pendant 2 ans* !

Pour participer, remplissez et postez le coupon que vous trouverez ci-dessous à : **Info 690, 215 St-Jacques, bureau 333 Mtl (Qc) H2Y 1M6** ou sur notre site web **www.info690.com**.

De plus, écoutez INFO690, du lundi au vendredi, à **7 h 54 et 16 h 54**. Dès que vous entendez votre nom, appelez-nous en moins d'une heure au **(514) 840-7951**.

Tous les participant(e)s mentionné(e)s chaque jour en ondes seront invité(e)s le mercredi 12 avril 2000 à une réception au cours de laquelle le nom de la personne chanceuse sera dévoilé!!

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____ APP. : _____

TÉL. (rés.) : _____ () TÉL. (travail) : () _____

COURRIEL : _____

Info690
LA RADIO DES NOUVELLES

Le règlement officiel du concours est disponible auprès de la direction d'INFO690/241News et à la Régie des loteries. Les reproductions faites à la main ou mécaniquement sont acceptées. Ce concours s'adresse aux personnes de 21 ans et plus, résidant au Québec. Le prix n'est pas monoyable ou échangeable. Location de 24 mois sans frais, valeur approximative de 24 000 \$ (immatriculation et assurances aux frais du gagnant). Les coupons doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2000, à midi.

La seule radio de
nouvelles continues
à Montréal

+

Perfectionnez vos compétences linguistiques

Désirez-vous apprendre une autre langue pour faire avancer votre carrière ou pour des raisons purement personnelles? L'un de nos programmes fera sûrement votre affaire.

Certificats de compétence

- Certificats offerts en anglais, français, espagnol, italien, allemand et russe.
- Nos professeurs sont des spécialistes dans l'enseignement des langues secondes aux adultes.
- Cinq niveaux : les cours ont lieu deux fois par semaine le soir, ou une fois par semaine le samedi.
- Droits de scolarité : 275 \$ citoyens/résidents canadiens, 405 \$ étudiants étrangers.

Un test de classement est obligatoire pour les cours d'anglais, de français et d'espagnol (sauf pour les débutants). Test de classement : 20 \$

Printemps 2000 – Horaire des tests de classement

Langue	Date	Heure	Endroit
Anglais	le lundi 27 mars 2000	19 h 00	Pavillon Leacock, salle 132 (Dr. Penfield et McTavish)
	le jeudi 6 avril 2000	19 h 00	
Français	le mercredi 29 mars 2000	19 h 00	Pavillon Leacock, salle 132
	le mardi 4 avril 2000	19 h 00	
Espagnol	le mardi 4 avril 2000	18 h 00	688 Sherbrooke, salle 1041 (angle rue Université)
	le lundi 10 avril 2000	18 h 00	

Cours de langues

- Cours offerts en chinois et japonais.
- Niveau débutant ou intermédiaire. Les cours ont lieu deux fois par semaine (le soir).
- Droits de scolarité : 275 \$ citoyens/résidents canadiens, 405 \$ étudiants étrangers.

Durée des cours : la semaine du 29 avril 2000 jusqu'au 22 juin 2000.

Programmes intensifs d'anglais

- Programme à temps plein de 225 heures menant au Certificat de compétence.
- Le prochain trimestre débute le 3 avril 2000 et se termine le 2 juin 2000.
- Le trimestre d'été débute le 19 juin 2000 et se termine le 18 août 2000.
- Frais d'admission : 75 \$ (non remboursables).
- Droits de scolarité : 1595 \$ citoyens/résidents canadiens, 2075 \$ étudiants étrangers.

Loi 90 : Les entreprises qui règlent les droits de scolarité de leurs employés peuvent avoir droit à une déduction d'impôt. Tout étudiant peut aussi avoir droit à une déduction d'impôt pour ses frais de scolarité.

Renseignements :

Département de langues et de traduction

688, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1199

Montréal (Québec) H3A 3R1

Tél. : (514) 398-6160 • Télécopieur : (514) 398-2650
lang@conted.lan.mcgill.ca • www.mcgill.ca/conted



2841059

Le siècle de l'abondance

Le ménage moyen du XX^e siècle est bien plus à l'aise que les familles riches d'autrefois

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

En 1895 aux États-Unis, il fallait au travailleur moyen 260 heures de labeur pour gagner la somme nécessaire à l'achat d'une bicyclette. De nos jours, il nous suffit de bosser sept heures pour se procurer une bicyclette... en outre bien mieux construite.

C'est à l'aide de nombreux exemples de ce genre que l'économiste Bradford DeLong, de l'Université de Californie à Berkeley, tente de démontrer que jamais auparavant l'humanité n'a connu une période de croissance telle que le XX^e siècle. De sorte que « même des ménages de la basse classe moyenne dans des pays relativement pauvres ont un niveau de vie qui à bien des points de vue — accès aux divertissements et à l'information, santé publique, variété de l'alimentation, éducation, logement — ferait l'envie des familles riches des siècles passés ».

DeLong est à rédiger une histoire économique du XX^e siècle. La version préliminaire de son premier chapitre vient d'être publiée par le National Bureau of Economic Research, organisme qui regroupe plusieurs économistes de haut niveau.¹

« Les gens qui vivaient aux siècles précédents diraient certainement que nous vivons au-delà de ce qui est nécessaire pour atteindre la félicité. Nous devrions réfléchir à ça, nous qui avons l'impression d'avoir une vie bien pénible », a dit le professeur DeLong au cours d'un entretien avec *La Presse*.

Plusieurs trouveront bien trop rose le portrait du XX^e siècle dressé par ce chercheur. Professeur d'économie à la faculté d'administration de l'Université McGill, Reuven Brenner estime que les études de ce genre constituent « une totale perte de temps » et que celle-ci est « typique du caractère superficiel de la macro-économie ».

Professeur d'histoire économique à l'Université de Montréal, Leonard Dudley ne conteste pas la conclusion de DeLong, mais note

Nombre d'heures de travail nécessaires pour acquérir certains biens

	1895	2000
Bicyclette 1 vitesse	260	7,2
Chaise de bureau	24	2
Service de vaisselle	44	3,6
Brosse à cheveux	16	2
Encyclopédie Britannica	140	33,8
Piano Steinway	2400	1107,6

Infographie *La Presse*

qu'il aurait pu aborder la question sous d'autres angles, par exemple analyser l'évolution des inégalités de revenus. « D'après les mesures qu'il utilise, il n'y a aucun doute : le citoyen moyen des pays industrialisés vit beaucoup mieux que ses ancêtres. Mais est-il plus heureux ? » interroge Dudley.

Un magnéquoi ?

Quels que soient les reproches qu'on puisse faire à la démarche de cet économiste, la lecture de son texte reste fascinante.

D'abord quelques chiffres. En 1890, le PIB per capita aux États-Unis était de 13 700 \$ (en dollars d'aujourd'hui). En 2000, le PIB per capita est de 65 540 \$. L'économie américaine produit donc une richesse cinq fois plus imposante maintenant qu'il y a 100 ans. Le phénomène serait-il circonscrit à l'Amérique du Nord ? Aux pays industrialisés ? DeLong affirme que non. Selon lui, « l'habitant moyen de la Thaïlande ou de la Tunisie jouit d'un potentiel productif trois fois plus grand que l'habitant moyen des États-Unis en 1900 ». La même conclusion s'applique à la plupart des pays en développement.

Cependant, ces calculs sont fondés sur le PIB moyen. Or, en particulier dans les pays pauvres, cette statistique a peu de sens en raison des inégalités criantes qui existent. DeLong concède aussi que le fossé entre pays développés et pays sous-développés est aujourd'hui beaucoup plus large qu'il y a cent ans.

N'empêche. Les statistiques montrent, disions-nous, que le PIB moyen par habitant aux États-Unis est aujourd'hui cinq fois plus élevé

qu'il y a 100 ans. En réalité, cette donnée sous-estime notre richesse relative. Prenons le cas d'un riche industriel du XIX^e siècle. « J. P. Morgan ne pouvait pas aller au cinéma, ou regarder un match de football à la télévision, souligne Bradford DeLong. Il n'avait pas de magnéscope. Il lui fallait une semaine pour aller de New York à l'Italie, plutôt qu'une nuit. Se trouvait-il mieux, du point de vue matériel, que le citoyen américain moyen d'aujourd'hui ? Peut-être, mais ce n'est pas évident. »

Les progrès de la médecine feront finalement pencher la balance du côté du citoyen d'aujourd'hui. Nathan Mayer Rothschild, l'homme le plus riche du monde dans la première moitié du XIX^e siècle, est mort à 59 ans d'un abcès infecté.

Les framboises

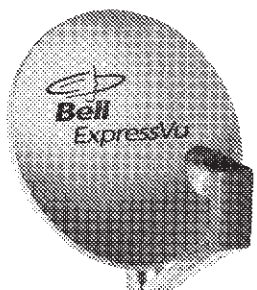
Mais, M. DeLong, cette Amérique si riche compte aussi des centaines de milliers de pauvres vivant dans des conditions abominables, non ?

L'économiste concède que les citoyens les plus pauvres des pays riches sont à plusieurs égards moins à l'aise que les membres de la classe moyenne du XIX^e siècle. Forcés de vivre dans des appartements sales et mal chauffés, ils sont moins bien logés que les fermiers du temps. Mais le chercheur affirme que les pauvres ont accès à des soins de santé de meilleure qualité : « Dans les coins les plus pauvres des États-Unis, la mortalité infantile est de 50 par 1000 naissances. Or, parmi les riches du Canada et des États-Unis à la fin du XIX^e siècle, la mortalité infantile était de 100 par 1000 naissances. »

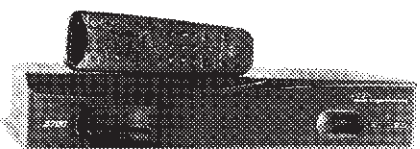
Autrement dit, selon Bradford DeLong, les Occidentaux de l'an 2000 se plaignent le ventre plein : « Thomas Jefferson, tout comme l'empereur romain Tibère, s'attendait à ne manger des framboises qu'en été. Aujourd'hui, nous nous plaignons lorsque les framboises qui nous arrivent du Mexique en hiver ne sont pas assez sucrées ! »

¹ J. Bradford DeLong, *Cornucopia : the pace of economic growth in the twentieth century*, NBER Working Paper W7602, mars 2000.

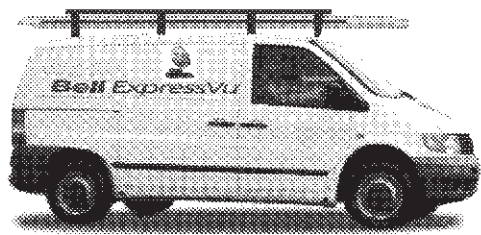
Pour 199 \$, vous avez :



a) Une antenne parabolique.



b) Un récepteur et une télécommande.



c) L'installation.

Toutes ces réponses.

En effet, pour seulement 199 \$*, vous obtenez une antenne parabolique, un récepteur numérique, une télécommande et, pour un temps limité, l'installation de base est comprise. Il suffit de présenter votre facture de câble de 32 \$ par mois chez un détaillant participant. De plus, le deuxième récepteur numérique est offert à seulement 99 \$[†].

Pour à peu près le même prix que le câble, notre forfait Le Spécial gros appétits vous offre la même programmation francophone comprenant 5 chaînes montréalaises locales, plus 3 chaînes de cinéma avec Super Écran et, pour un temps limité, 5 nouveaux canaux francophones spécialisés sont également offerts gratuitement. Enfin, si désiré, vous pouvez ajouter 20 canaux anglophones spécialisés (non offerts sur le câble). Pourquoi se contenter du câble quand on peut avoir la télévision numérique par satellite Bell ExpressVu™ pour si peu ?

Offre d'une durée limitée réservée aux résidents de la région de Montréal

Prix régulier 299 \$
Crédit de programmation -100 \$
(avec un abonnement au Spécial gros appétits) 199 \$



www.expressvu.com

Pour information, visitez l'un des détaillants participants :



BRAULT & MARTINEAU

CENTRE HI-FI



FUTURESHOP



Également offert chez ces détaillants indépendants :

DOLLARD-DES-ORMEAUX
La Boutique Électronique
514 684-6846

DORION
La Boutique Électronique
450 424-1416

LACHINE
Centrale Audio Vidéo
514 364-4980

SAINT-LAURENT
Audio Centre
514 731-5090

ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu Inc. Offre d'une durée limitée pouvant être annulée sans préavis. *Sur présentation d'une facture mensuelle de câble de 32 \$ ou plus avant taxes ou d'un abonnement de 12 mois à l'un des forfaits suivants : « Le Spécial gros appétits » ou « The Works ». Programmation et taxes en sus sur 299 \$. †Limite d'un récepteur additionnel par client. Doit être acheté avec un système complet.

284272

Visas de touristes: mieux vaut aller à Ouagadougou...

Aucune des 200 requêtes qui y ont été soumises l'an dernier n'a été refusée

RIMA ELKOURI

Si un étranger veut être sûr d'obtenir un visa de visiteur pour le Canada, mieux vaut qu'il dépose une demande... à Ouagadougou, au Burkina Faso.

C'est ce que révèlent des données sur le taux de refus de demandes de visas compilées par Citoyenneté et Immigration Canada en 1999. L'ambassade de Ouagadougou y apparaît comme le bureau champion dans l'acceptation des demandes. Aucune des 200 requêtes qui y ont été soumises l'an dernier n'a été refusée.

À Islamabad, au Pakistan, c'est une tout autre histoire. Plus de la moitié (50,9 %) des 9057 demandeurs ont essuyé un refus.

Mille et une raisons peuvent expliquer ces écarts, observe René Mercier, porte-parole du ministère de l'Immigration. Pour donner le feu vert à un touriste, les agents de visas doivent s'assurer que le visiteur est bel et bien... un visiteur. « Vous avez des gens qui souvent feront n'importe quoi pour sortir du pays. (...) On juge qu'il y a des risques qu'ils ne quittent pas le Canada une fois rendus. »

Prouver qu'on est un « vrai » touriste n'est pas une mince tâche.

Le Montréalais Yves Montplaisir et sa fiancée Marina Simakova en savent quelque chose. Des dizaines de lettres, des heures au téléphone, des mois d'attente, des frais d'avocat et d'administration, et bien des maux de tête... Il leur a fallu passer par tout ça pour que la mère de Marina, qui vit à Moscou, puisse finalement décrocher un visa de visiteur pour assister à leur mariage au mois de mai.

« Je trouve ça ahurissant ! » lance M. Montplaisir, qui se réjouit tout de même d'avoir réussi à obtenir, après quatre mois d'efforts et de paperasse, un permis ministériel pour sa belle-mère, Ekaterina Simakova.

À deux reprises depuis le mois de décembre, l'ambassade canadienne à Moscou a refusé d'octroyer un visa de visiteur à Mme Simakova. Pourquoi ? Lors de sa première demande, la dame de 65 ans aurait fait des déclarations contradictoires, ce qui a semé le doute dans l'esprit des agents de visas,

soutient Immigration Canada.

En février, lorsqu'elle a déposé une deuxième demande, les agents ont une fois de plus douté de sa crédibilité. Selon eux, Mme Simakova n'a pas prouvé qu'elle avait « des attaches suffisamment solides » en Russie. On craignait que la « visiteuse », une fois au Canada, ne se transforme en immigrante.

« Mais quelles attaches supplémentaires vous faut-il, en plus de ses deux fils, de ses cinq petits-enfants, de sa propriété, de son chat (qu'elle affectionne comme si c'était son enfant), de ses nombreux amis et de son emploi ? » ont demandé, à la ministre Elinor Caplan, M. Montplaisir et sa fiancée.

Outré, le couple s'est finalement adressé aux députés Bernard Bigras et Pierre Pettigrew. Grâce aux informations additionnelles qu'ils se sont empressés de fournir à la ministre, celle-ci a finalement autorisé la délivrance d'un permis ministériel, au coût de 200 \$, qui permettra à Mme Simakova d'assister au mariage de sa fille.

Anormal, tout ça ? Pas du tout, répond-on à Citoyenneté et Immigration Canada. « C'est au visiteur à prouver à l'agent qu'il est de bonne foi », indique Isabelle Savard, porte-parole de la ministre Caplan.

Pour donner le feu vert à un touriste, les agents de visas doivent s'assurer que le visiteur est bel et bien... un visiteur.

Le cas de Mme Simakova n'est pas unique. L'an dernier, 14,8 % des quelque 12 800 demandes de visas déposées à l'ambassade de Moscou ont été refusées.

Ce taux est légèrement supérieur au taux moyen de rejet (12,8 %) des demandes faites partout à l'étranger pour séjourner au Canada.

Pour M. Montplaisir, le processus d'attribution des visas génère des injustices et doit être changé.

Pourquoi ne pas offrir aux citoyens la possibilité de cautionner la venue de visiteurs ? demande-t-il.

« La loi n'est pas faite comme ça, répond M. Mercier. Les garanties financières ne s'appliquent que dans les cas de parrainage.

VISAS DE VISITEURS POUR LE CANADA

Ambassades affichant les plus hauts taux de refus en 1999

1. Islamabad, Pakistan	50,9%
2. Colombo, Sri Lanka	44,3%
3. Dhaka, Bangladesh	39,5%
4. Kingston, Jamaïque	38,5%
5. Amman, Jordanie	37,7%
6. Accra, Ghana	37,5%
7. Wellington, Nouvelle-Zélande	36,5%
8. Abidjan, Côte d'Ivoire	34,7%
9. Port-au-Prince, Haïti	34,6%
10. Harare, Zimbabwe	33,5%

Ambassades affichant les plus bas taux de refus en 1999

1. Ouagadougou, Burkina Faso	0%
2. Taipei, Taiwan	0,25%
3. Dar Es-Salaam, Tanzanie	0,45%
4. Addis Ababa, Éthiopie	0,5%
5. Buenos Aires, Argentine	1%

Autres ambassades

Paris, France	20%
Moscou, Russie	14,8%
Londres, Angleterre	13,9%
Los Angeles, É.-U.	9,5%
New York, É.-U.	8%



SOURIEZ ! VOUS EN AVEZ
TOUJOURS PLUS
AVEC LA **SENTRA**
2001

199^{\$} PAR MOIS*
LOCATION 48 MOIS

**PLUS DE CHUMS
PLUS DE MUSIQUE
PLUS DE FUN**

- ENTIÈREMENT REDESSINÉE
- MOTEUR 126 CHEVAUX, LE PLUS PUISSANT DE SA CATÉGORIE**
- RADIO AM/FM/CD
- SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES MANUELS
- BANQUETTE ARRIÈRE RABATTABLE 60/40
- PNEUS TOUTE-SAISONS 14 POUCES
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2001 (C4L651 AA00). Acompte ou échange équivalent de 1995\$. Limite de 20000 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. **Dans la catégorie des petites berlines de base importées, année-modèle 2000. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

La ruée désordonnée vers l'or bleu

Dans de nombreuses régions du monde, les nappes phréatiques sont menacées d'épuisement

FABRICE NODÉ-LANGLOIS
Le Figaro, LA HAYE

Plus de 1,5 milliard d'êtres humains dépendent des eaux souterraines pour leur consommation domestique. Ils sont plus nombreux encore à puiser pour l'irrigation. Or, à la différence des eaux de pluie et de rivière qui se renouvellent par le cycle évaporation-précipitation, les nappes se rechargent très lentement, voire pas du tout pour certaines. Dans de nombreuses régions (Europe, États-Unis, Mexique, Inde, Chine, Pakistan, Afrique et Moyen-Orient), ces stocks d'eau enfouis jusqu'à 2000 mètres de profondeur — les aquifères — sont menacés d'épuisement.

L'homme, dont la consommation globale d'eau a sextuplé en un siècle, surexploite ces mines d'or bleu. Au rythme actuel, selon le rapport du Conseil mondial de l'eau présenté cette semaine à La Haye, les aquifères pourraient être vidés d'ici à cinquante ou cent ans. Ces réserves s'apparentent à un sous-sol éponge ou à des réseaux de fractures géologiques remplies d'eau davantage qu'à des lacs souterrains. Elles ont recueilli l'eau de pluie tombée il y a 10 000 ans ou plus dans des régions verdoyantes, devenues depuis en surface des déserts. L'analyse des isotopes d'oxygène a permis de dater ces eaux, dites fossiles en raison de leur ancienneté.

Le Sahara cache ainsi dans son sous-sol un immense aquifère vieux de plus de 20 000 ans, « les grès de Nubie », situé sous la Libye, le Tchad, l'Égypte et le Soudan. C'est la Libye qui en prélève la

plus grosse part, vouée à grossir encore dans le cadre du projet de Grande Rivière du colonel Kadhafi. Ce plan pharaonique de 25 milliards de dollars vise à pomper l'eau pour l'expédier vers le nord à travers 4000 km de pipelines. L'un des plus grands aquifères connus est celui de Guarani, qui s'étendrait sur une surface quatre fois plus grande que la France sous le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay.

L'homme ne se contente pas de pomper comme les Shadoks ; il pollue aussi les nappes. Sous les zones d'agriculture intensive ou sous les grandes agglomérations, les réserves peu profondes sont contaminées en pesticides et en eaux usées non traitées. « À Santa Cruz en Bolivie, raconte Stephen Foster, hydrogéologue au British Geological Survey, le hasard du développement a bien fait les choses : l'industrie pompe l'eau peu profonde, polluée, alors que les services publics puisent les nappes profondes encore propres. Mais c'est souvent l'inverse qui se produit, l'industrie ayant davantage de moyens pour forer plus bas. »

Autre problème, en creusant toujours plus profond, on a perturbé l'équilibre naturel du sous-sol. Dans les zones de littoral, des forages plus bas que le niveau de la mer ont attiré par capillarité l'eau salée. Les eaux de Bangkok, qui n'est pourtant pas tout près de la mer, se sont progressivement chargées en sel. En 1955, les habitants de la capitale thaïlandaise pompaient 8000 mètres cubes d'eau par jour. Ils soutirent aujourd'hui presque

200 fois plus d'eau. Le niveau du sol même de la mégapole asiatique s'est affaissé par endroits de deux mètres.

L'épuisement de nombreuses nappes n'empêche pas qu'il existe des gisements sans doute immenses, encore inexploités. La situation n'est pas sans rappeler celle du pétrole, dont les experts avaient annoncé dans les années 60 l'épuisement à l'horizon 2000. En Afrique de l'Ouest, par exemple, les réserves déjà connues sont même sous-exploitées, constate Tushaar Shah, de l'Institut international de la gestion de l'eau basé au Sri Lanka. « Les puits et les pompes sont trop chers. »

En fait, on connaît très mal les réserves. Il existe des méthodes de détection géomagnétique ou par calcul de la gravité, qui peuvent être embarquées sur des satellites, mais aucune n'est encore utilisée à grande échelle. Le minimum d'évaluation n'est même pas réalisé dans la plupart des pays, déplore un spécialiste des Nations unies. « Le suivi des forages est catastrophique », renchérit Robert Becht, professeur d'hydrogéologie à Enschede aux Pays-Bas. Lui qui a travaillé en Afrique sait qu'on y puise sans recueillir les mesures de niveau qui permettraient d'évaluer le renouvellement et d'établir des prévisions plus fiables.

Stephen Foster a tenté de calculer le taux de recharge et d'épuisement des nappes. « Avec un indice de confiance de 90 %, j'arrive à un taux de prélèvement entre 14 et 250 % de la ressource. J'avoue que de tels chiffres n'aident pas vraiment les politiques ! »

L'oeil des satellites dans les entrailles de la Terre

ALBERT DUCROCO
Le Figaro

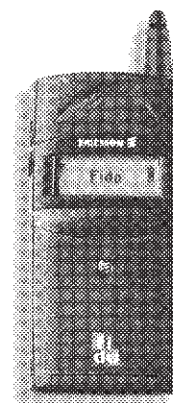
Dans le sous-sol, à moins de 1200 m de profondeur, une eau enfouie est présumée représenter 5000 fois les fleuves et rivières de la planète. Mais où donc se trouve-t-elle et dans quelles conditions serait-elle utilisable ? Des missions spatiales auront bientôt pour objectif de nous apporter un début de réponse. Cette eau enfouie se trahit en effet par des anomalies de gravitation du fait que sa densité est de 1 seulement, en regard de 2,5 pour la croûte terrestre. Lorsqu'un satellite survole une poche d'eau, il en résulte une diminution de sa vitesse, assurément très faible, mais décelable avec des techniques sophistiquées, par exemple si, sur une même orbite, on fait en sorte que deux satellites se suivent, séparés par quelque 1000 km. Alors, l'anomalie de gravitation les affectera successivement : leur train se trouvera compressé puis étiré. Le phénomène sera mis en évidence si, entre ces satellites, un système de communication fait connaître les variations de leur distance. Tel sera le sens de l'opération germano-américaine Grace (Gravity Comparative Experiment) attendue en 2002, une onde électromagnétique devant constituer le lien entre les deux satellites. Ce sera la première phase d'un programme dans lequel il est ensuite prévu de recourir à un rayon laser, afin que les variations de la distance séparant les satellites soient connues avec une précision non plus millimétrique mais micrométrique, l'objectif étant de collecter les données à partir desquelles des ordinateurs pourront produire des hydrocartographies de plus en plus précises du sous-sol, l'enjeu étant considérable.

On peut parler d'une information stratégique s'il se confirmait qu'au XXI^e siècle, on estimera judicieux d'exploiter certaines de ces poches en vue d'amorcer une relève partielle de l'eau courante — dont nous savons les limitations — par l'eau enfouie dont l'exploitation métamorphoserait des régions. Le seul fait d'avoir des vues claires sur la répartition des eaux enfouies, et sur les conditions dans lesquelles elles pourraient être mises à profit, sera un immense avantage.

« Appelle au bureau. »



Le nouveau Fido commandé par la voix



Ericsson T18z SCP
125 \$
Prix comprise

- Appareil qui obéit à la voix : vous pouvez faire des appels et y répondre par une simple commande vocale.
- Vibreur intégré : en réunion, vous pouvez remplacer votre sonnerie par une vibration.
- Rabat actif et format compact.

400 minutes
40 \$ par mois

Jour, soir et week-end

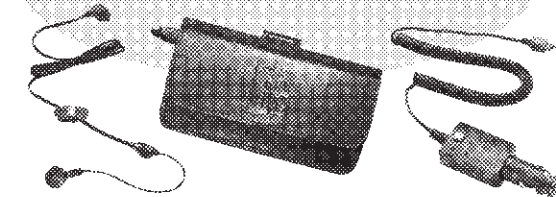
Aucun contrat à signer

Avec Fido, vous êtes vraiment en affaires : pour seulement 40 \$ par mois, vous disposez de 400 minutes de temps d'antenne. Mieux encore, toutes vos minutes inutilisées sont automatiquement reportées au mois suivant.

De plus, vous pouvez ajouter en option la Messagerie vocale Performance^{MC} avec Réponse éclair^{MC} et la Messagerie texte bidirectionnelle.

GRATUIT

Trousse mobile
Avec forfait mensuel de 400 ou de 1 000 minutes



Ventes aux entreprises :
(514) 925-8100
www.fido.ca



L'offre de la trousse mobile est valide du 13 mars au 7 mai 2000. La trousse mobile (chargeur rapide pour allume-cigrette, casque d'écoute et étui) est offerte à l'achat d'un appareil Ericsson T18z SCP et avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne de 400 ou de 1 000 minutes. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion et ne s'applique pas au Service Fidomatic^{MC}. Après l'activation du service, il faut compter de quatre à six semaines pour la livraison de la trousse mobile. Jusqu'à épuisement des stocks. Fido, Fidomatic et la Messagerie vocale Performance^{MC} avec Réponse éclair^{MC} sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval

- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



Pétrole: on s'attend à une modeste ouverture des vannes dès avril

Agence France-Presse
LONDRES

Malgré le récent recul des prix, le marché du pétrole ne doute plus que l'OPEP décidera, lundi, d'ouvrir ses vannes dès avril, mais pense que la hausse de la production restera modeste et ne suffira pas à répondre aux attentes des pays consommateurs.

L'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) doit fixer le 27 mars à Vienne ses niveaux de production pour la période qui s'ouvre le 1^{er} avril, à l'expiration de l'accord de mars 1999 réduisant la production, ce qui a fait flamber les cours.

Les spéculations sur une hausse de la production ont déjà fait baisser les prix d'environ 20 % depuis le début de mars. Le baril de Brent, pour livraison en mai, valait 26,23 dollars, à 16 h vendredi, alors qu'il avait grimpé à 32 dollars voilà deux semaines. À New York, le pétrole s'est également replié alors qu'il avait monté jusqu'à 34 dollars.

Ce recul « a certainement dû inquiéter les producteurs, cela les amènera peut-être à réviser à la baisse le montant de l'augmentation de production, mais ne les empêchera pas de le faire dès avril », commente Leo Drollas, économiste au Centre for Global Energy Studies (CGES) à Londres.

L'Iran a semblé revenir à sa position « dure » vendredi en indiquant qu'une augmentation de la production « dans l'état actuel des choses n'est pas justifiée ». Les Émirats Arabes Unis et le Qatar ont également

souligné le recul des cours.

Selon les analystes, la hausse effective sera modeste, entre 1 et 1,5 million de barils par jour, alors que les États-Unis réclament plus de deux millions pour endiguer les effets inflationnistes de la hausse du brut.

En effet, « tous les membres de l'OPEP produisent plus que leurs quotas », souligne Lawrence Eagles, analyste à la maison de courtage GNI, à Londres. La « triche » est évaluée à environ un million de barils par jour pour l'OPEP.

L'OPEP pourrait selon lui se fixer un objectif « idéal » de prix — d'environ 24 dollars pour le baril de brut de référence de l'OPEP, par exemple — et prévoir de se réunir à nouveau si les prix dépassaient une fourchette déterminée.

Par ailleurs, les États-Unis ont présenté vendredi au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution doublant les fonds alloués à l'Irak pour augmenter sa production pétrolière, ont indiqué des diplomates.

Le projet recommande de porter de 300 à 600 millions de dollars par semestre les sommes destinées aux pièces détachées et équipements visant à réhabiliter l'infrastructure pétrolière irakienne en très mauvais état.

Cette augmentation couvre la période juin 1999-juin 2000 et correspond ainsi à une somme totale 1,2 milliard, sur un an, accordé à Bagdad pour améliorer sa production.

Ce projet de résolution devrait être voté au début de la semaine prochaine, ont indiqué des diplomates.

Faculté de l'éducation permanente
La faculté d'évoluer

Il est grand temps de vous inscrire.

Les certificats du trimestre printemps/été.

vous inscrire.

- Bureautique • Communication appliquée • Criminologie • Droit
- Études individualisées • Gérontologie • Gestion appliquée à la police et à la sécurité • Gestion des services de santé
- Initiation à la programmation • Intervention dans les groupes et les organisations • Journalisme • Maintien à domicile
- Petite enfance et famille • Rédaction • Relations industrielles
- Relations publiques • Santé communautaire • Santé et sécurité du travail • Santé mentale • Toxicomanies • Traduction II

Date limite d'admission
1^{er} avril 2000

Renseignements
514 343-6090
1 800 363-8876
www.fep.umontreal.ca

Université  de Montréal

Promotion
20^e anniversaire

RABAIS DE
20% ET PLUS

Nous payons les
2 TAXES
du 22 mars au
1^{er} avril 2000



Yvon Loiseau inc.
meubles de distinction

Lun., mar., merc.: 9h à 17h30
Jeu., vend.: 9h à 21h
Sam.: 9h à 17h

734, boul. Curé-Labelle Chomedey, Laval
(450) 681-4351 • (450) 681-9555

PLACE BONAVENTURE Du 7 au 9 avril 2000

Deux salons,
un seul billet !

On vous attend à bras ouverts !



Salon fleurs, plantes et jardins

- Vingt-quatre magnifiques jardins de rêve à visiter dont le superbe jardin français, pays à l'honneur, et le jardin Art de vivre de Home Dépôt.
- Trucs, idées, conseils et nouveautés : pavés, bassins, éclairage, terreaux, engrais, ornements de jardin et plus encore...
- Les primeurs du nouveau millénaire.
- Des conseils de professionnels pour vous aider à réaliser vos projets.
- À l'Espace Info-jardins, assistez aux conférences données par des spécialistes.
- L'art de l'agencement des couleurs, des formes et des styles à la Place de la fleuristerie et de l'horticulture présentée par l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe

Salon vacances et loisirs d'été

- Les vingt régions du Québec vous présente leurs attraits touristiques et vous offrent leur guide régional 2000 en primeur.
- Découvrez le Canada Atlantique, les coins pittoresques du Nouveau-Brunswick et les plus belles destinations de l'Ontario et de la côte Est américaine.
- Des centaines de nouvelles destinations et de nouveaux forfaits: théâtre d'été, camping, aventure, pêche, parcs et réserves fauniques, golf, agricultour et plus encore...
- Les plus importants intervenants du cyclotourisme au Québec vous présentent leurs nouveaux circuits et sentiers.
- À la Place d'animation Chrysler, assistez aux conférences et spectacles des plus divertissantes.

Un événement

En association avec

En collaboration avec



HEURES D'OUVERTURE

Vendredi 11 h à 21 h
Samedi 10 h à 22 h
Dimanche 10 h à 18 h

PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)

Adultes 9 \$
Étudiants et aînés 7 \$
Enfants de 6 à 12 ans 3 \$

La billetterie fermera une heure avant la clôture du Salon.

Elles iront aider des enfants de la rue en Bolivie

Cinq étudiantes en psychologie de l'U. de M. se préparent fébrilement à une aventure unique

LILIANNE LACROIX

Au début de l'année scolaire, elles se connaissaient à peine, mais maintenant elles ne pourraient imaginer embarquer dans l'aventure l'une sans l'autre. Leur projet, ces cinq étudiantes en psychologie à l'Université de Montréal l'ont appelé très joliment « Corazon de niña » (coeur de petite fille).

Pendant deux mois, avec la bénédiction et plusieurs heures de formation du CECI (Centre canadien d'étude et de coopération internationale), elles iront travailler à Trinidad, en Bolivie, auprès des enfants de la rue. « Notre groupe est génial. Les faiblesses de l'une, ce sont les forces de l'autre. J'ai tellement confiance en elles. »

Celle qui parle, c'est Mélyny Faucher, 24 ans, l'organisatrice, la plus structurée, la « maman » du groupe, comme l'ont surnommée affectueusement les autres. Relax, à l'antithèse de Mélyny qui est toujours « speedée » et qui a le chronomètre à la main en permanence, Catherine Ross, 20 ans, a le don de poser les questions qui vont éclairer les autres. Milène Richer, 20 ans, c'est la ministre des Affaires extérieures, la chargée des relations publiques, celle qui est très engagée et qui connaît tout le monde. Restent Catherine d'Anjou, 21 ans, l'écrivaine, la fille réfléchie, capable de prendre du recul pour demeurer toujours objective, et Geneviève Gauthier, 21 ans, la secrète, celle qui parle peu, mais dont la moindre parole porte. Pour elle, jamais rien n'est compliqué. « On ne

s'est pas choisies, déclare Catherine D'Anjou, mais on n'aurait pu mieux tomber. »

Une semaine de préparation à La Paz au début mai, six autres dans la chaleur suffocante de Trinidad, dans la région amazonienne de la Bolivie pour le gros du travail, puis, retour à La Paz pour analyser le travail accompli avec la Casa Tamarindo et l'organisme local d'aide humanitaire Enda. Les filles sont fébriles, à la fois nerveuses et impatientes de partir. « Cela nous donne une chance unique d'entrer en contact avec une culture, un peuple différent. Ma seule crainte, c'est qu'on en sorte avec un sentiment d'impuissance, celui de ne pas vraiment pouvoir aider. Les besoins sont si grands », déclare Catherine Ross.

« Je veux m'imprégner d'une réalité différente qui me forcera à écarter mes oeillères », poursuit Mélyny.

« Une expérience comme celle-là, ça replace tes valeurs. Sur place, il faudra sûrement s'adapter, mais voyager, c'est cela. Je sais que tout va aller comme sur des roulettes. Je nous fais vraiment confiance. Et je sais qu'on va revenir ici avec le



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Quelques semaines avant leur départ pour la Bolivie, le groupe « Corazon de niña », Milène Richer, deuxième à partir de la gauche, Catherine Ross, Mélyny Faucher, Catherine D'Anjou et Geneviève Gauthier écoutent attentivement la formatrice Valérie Drivet, à l'extrême gauche.

goût de s'impliquer », reprend Milène.

Qu'elle seule possède déjà quelques notions d'espagnol ne lui fait pas trop peur. « On va recevoir une formation avant de partir. Et puis, les contacts, ça s'établit bien autrement que par la langue. » Elle en sait quelque chose puisqu'elle s'est enrôlée l'an dernier dans une brigade volontaire qui oeuvrait à Cuba. « Là-bas, ce sont justement les enfants qui m'ont enseigné l'espagnol. »

Avant de partir, les filles ont tout de même du pain sur la planche. Elles doivent en effet payer la moitié de leurs frais de subsistance en

Bolivie et la totalité du coût de leur projet auprès des jeunes. Rallye, organisation d'un 5 à 7 à l'université, vente de billets, participation à un spectacle des étudiants en psychologie, chacune fait sa part. Dans la famille Ross, le bazar annuel organisé pour un organisme de charité avait sa bonne oeuvre toute trouvée pour cette fois. Quant à Milène, elle a réussi à persuader un massothérapeute de son village de Saint-Léonard-d'Aston de lui remettre ses honoraires d'une journée. Elle fournit les clients, il masse, « Corazon de niña » empoche.

Au retour, elles prévoient déjà

grossir un peu la cagnotte à coup de conférences. Leur seul regret, c'est de ne pouvoir amener leur prof, Margaret Kieley. « Elle est tellement emballée. Si elle le pouvait, elle viendrait avec nous. » Le seul véritable irritant est si minime et totalement incontournable pour des étudiantes en psycho. « Quand tu es en psycho, tu es empathique et tu ne veux jamais laisser de squelette dans le placard, expliquent-elles en riant un peu de leur travers « professionnel ». Alors, pour s'assurer que tout soit clair, qu'il n'y a ni ambiguïté, ni frustration, on en parle, on en parle, on en parle... Ça ne finit pas ! »

+